RAPPORT D'ACTIVITÉ

2020

vaulx en velin

MÉTROPOLE DE LYON

sommaire

La ville face à l'épreuve de la pandémie p.5

Vivre la ville
- éducation, épanouissement, solidarité p.9
- proximité, qualité de vie et participation des citoyens p.39

Faire la ville p.59
- développement, innovations et environnement

Ressources p.81
- administration, patrimoine et communication

avant-propos

L'année 2020 a été principalement marquée par la crise sanitaire et les bouleversements qu'elle a entraînés pour notre pays et pour le monde.

Dès l'annonce du confinement au mois de mars, la Ville s'est entièrement mobilisée pour assurer la continuité du service public, mais aussi pour soutenir et accompagner les Vaudais, notamment les plus fragiles. Alors que l'Hôtel de ville et la mairie annexe ont maintenu leurs portes ouvertes, avec des mesures adaptées pour assurer la protection des agents comme des habitants, les services municipaux ont également veillé sur les Vaudais les plus isolés, assuré les distributions de masques, adapté le fonctionnement des écoles en appliquant les protocoles sanitaires, avant le retour des enfants.
L'effort de la Ville se poursuit à ce jour, en particulier au moyen de la vaccination.
L'année 2020 était également une année d'élections municipales et métropolitaines à l'issue desquelles les Vaudais m'ont renouvelé leur confiance pour un nouveau mandat en tant que Maire.

Les changements imposés par la crise sanitaire ont mené l'équipe nouvellement élue à adapter l'action municipale afin de la rendre toujours plus accessible à l'ensemble des Vaudais. Ainsi, des distributions de masques ont été assurées à domicile pour les plus fragiles, les aides et interventions à domicile ont été largement renforcées, les manifestations associatives qui font la richesse de la vie vaudaise ont été au maximum maintenues, à l'instar de toutes nos commémorations, en format vidéo.

Enfin, l'année 2020 a été celle du vote par le SYTRAL de l'autorisation d'engagement pour la construction de la ligne de tramway T9. Notre ville, qui compte désormais plus de 50 000 habitants, bénéficiera dès 2026 d'une ligne de transport forte qui reliera le sud et le nord de la commune, les quartiers, ainsi que Vaulx-en-Velin au centre de la Métropole.

Ce rapport retrace au cours de cette année si particulière, l'activité de la Ville de Vaulx-en-Velin et de ses services, que je remercie pour leur mobilisation et leur engagement au service des Vaudais. Il vous informe, dans un exercice de transparence, sur les dépenses et investissements réalisés, les grands projets et les activités menés pour l'ensemble des habitants.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Hélène GEOFFROY
Maire de Vaulx-en-Velin
Vice-présidente de la Métropole de Lyon

introduction

L'activité municipale a été profondément impactée par la crise sanitaire tout au long de l'année 2020.
L'ensemble des services municipaux a dû s'adapter pour maintenir son offre de service public auprès des habitants. Les indispensables dépenses réalisées, imprévues au moment du vote du budget, ont affecté durablement les finances de la Ville : distribution de masques, gratuité des activités périscolaires, pertes de recettes liées à la fermeture des équipements culturels, exonérations, etc.
L'année a ainsi été marquée par une hausse inédite des dépenses de fonctionnement et par une baisse des investissements, constatées d'ailleurs dans l'ensemble des communes de France.

Au-delà de l'accueil du public, maintenu durant les périodes de confinement, les services municipaux ont été mobilisés pour des missions renforcées d'information, de veille et d'accompagnement social, d'adaptation de leurs activités et de celles des acteurs locaux.
De même, les élections municipales et métropolitaines ont été organisées dans une nouvelle configuration, afin d'assurer la sécurité sanitaire des électeurs.
Malgré les contraintes sanitaires, des manifestations marquantes du calendrier vaudais ont pu être maintenues : le Forum des associations, les 24h de la sécurité routière, les rencontres de la Cité éducative, la distribution du colis des seniors, les rendez-vous de l'emploi, les marchés, etc.
La transparence de l'action municipale est restée prioritaire. Les conseils municipaux se sont notamment tenus en visioconférence, filmés et diffusés comme toujours en direct sur le site de la Ville.

Le rapport d'activité est représentatif des choix municipaux : maintenir un niveau élevé de service public pour une population grandissante, tout en poursuivant l'assainissement des finances de la Ville.

La ville de Vaulx-en-Velin à l'épreuve de la COVID 19

L'année 2020 a été une année particulière, marquée par la crise sanitaire et ses conséquences sur la vie des habitants.

La Ville a dû faire face à ce défi, l'enjeu majeur étant d'assurer la continuité du service public, en collaboration étroite avec l'Agence régionale de santé et les services de l'État. À cet effet, une cellule de crise a été mise en place, et un plan de continuité d'activité a été défini.

Le plan de prévention s'est décliné en plusieurs mesures : distribution gratuite de masques certifiés, mise en place de tests de dépistage, mise en œuvre du télétravail pour les agents municipaux, instauration d'une signalétique, de sens de déplacements et de jauges, ainsi que la création ou le développement de modes opératoires pour maintenir le contact avec les usagers.

Malgré un contexte sanitaire complexe, la police municipale a assuré une veille efficiente sur la globalité du territoire afin d'assurer le respect des règles sanitaires.

La Ville a ainsi mobilisé l'ensemble de ses agents pour répondre aux besoins des habitants. L'organisation mise en place a dû régulièrement s'adapter aux différentes séquences imposées par l'épidémie.
L'éxécutif municipal a eu la volonté, tout au long des différentes périodes de confinement, de maintenir ouverts les services publics.

Pour répondre à la crise sanitaire, la Ville a également pu compter sur les initiatives et le volontariat des habitants qui, dès les premières heures, ont souhaité prendre leur part dans cette lutte. Ces efforts, conjugués à ceux des agents, ont permis de rendre plus efficaces les mesures adoptées.

Actrice d'une politique active engagée au service de son territoire, la Ville a instauré des mesures de gestion de crise à court terme ainsi que des stratégies de long terme en faveur de politiques plus inclusives, tenant compte de la distanciation sociale, des populations vulnérables et du soutien au monde associatif et économique.

Prévention sanitaire sur le territoire vaudais

Dans un esprit de médiation et d'échange, les agents de terrain ont contribué au respect du port du masque.
La Ville, afin de favoriser la prévention, a rapidement organisé l'installation de plusieurs points de dépistage de la Covid-19 :
• en septembre 2020, 1 140 tests PCR ont été réalisés au métro Vaulx la Soie sans rendez-vous

• Dès le 1er octobre 2020, un centre de dépistage gratuit a été ouvert au public, à la Maison des fêtes et familles. 6 299 tests PCR ont été réalisés.
Attentive à la sécurité de ses agents, la Ville leur a distribué 40 000 masques :
- 14 000 masques chirurgicaux en mai 2020 ;
- 12 000 masques tissu en juin 2020 ;
- 14 000 masques tissu en septembre 2020.

Plusieurs actions ont été mises en place :
Conscients des difficultés rencontrées par la population, les élus ont souhaité accompagner et soutenir les Vaudaises et les Vaudais.
• la gratuité de la restauration scolaire et l'accès aux accueils de loisirs : cette mesure a été suivie d'une augmentation de la fréquentation pour la restauration scolaire ainsi que pour les accueils de loisirs, confirmant les besoins des familles dans cette période inédite.
• l'accompagnement des marchés forains a été renforcé : les phases successives ont nécessité de définir des modalités d'organisation garantissant les mesures de sécurité sanitaire imposées et nécessaires. Ces nouvelles modalités ont été mises en place grâce à une collaboration étroite entre la DPPSU, le service Espaces publics, la Direction de la Communication et les syndicats de forains.
• l'exonération des droits de place a été octroyée par la Ville aux commerçants non-sédentaires pour une échéance de 3 trimestres. La Ville a suspendu les droits de place des marchés et les droits d'occupation du domaine public. Cette mesure concernait les food trucks, les terrasses et la vente au déballage.

Bien que cela ait entraîné une diminution importante des recettes liées à l'occupation du domaine public, la Ville a fait le choix d'une solidarité renforcée avec les commerçants, les associations, les entreprises, dont le rôle est essentiel dans la vie économique du territoire.

Les moyens mis en place par la Ville pour le maintien de la proximité avec les usagers

Le développement de supports numériques à l'attention des services aux usagers
La Ville a fortement développé son offre de support numérique pour répondre aux exigences imposées par cette crise.
Une version enrichie du Portail Famille de télé services a été déployée. Elle inclut les prestations de la Direction de la Petite Enfance, les inscriptions et paiements en ligne, ainsi que les demandes liées à l'Etat Civil, au recensement citoyen et aux listes électorales.
Le guichet numérique « Toodego » a évolué pour faciliter les campagnes de distribution des masques en 2020. Il a permis la mise à disposition d'un télé service d'inscription aux usagers, l'organisation et le suivi en temps réel de la distribution.
Le même service a été déployé pour le colis de fin d'année attribué aux Séniors.

Le développement d'une plateforme de communication sms

La communication par sms proposée par la Ville est une réponse pragmatique à la crise sanitaire. L'objectif est de maintenir le contact avec la population, en l'informant tant sur les services proposés que sur l'évolution des mesures législatives susceptibles d'avoir un impact sur son quotidien.

Cette plateforme a permis de communiquer à grande échelle et de faciliter le lien avec la population.

Mise en place d'un numéro unique d'urgence

La Ville, avec l'association Soins primaires à Vaulx-en-Velin (SPVV) et les centres Jean-Goulard et Santé commune, a mis en place une plateforme téléphonique destinée à répondre aux habitants pensant présenter des symptômes.

Distribution de tablettes dans le cadre des Cités éducatives

Pour assurer l'équité sociale et renforcer l'ambition scolaire pendant la période de confinement, la Préfecture, l'Inspection d'académie du Rhône et la Ville se sont mobilisées afin qu'une partie des fonds alloués par l'État aux "Cités éducatives" soit consacrée à l'achat de tablettes numériques et de clés 4G.

Parallèlement à ce dispositif, la Ville a aussi commandé 300 tablettes pour les enfants des écoles primaires. Avec l'appui de la Métropole, les collèges ont distribué leurs stocks de tablettes, et racheté du matériel pour les familles en situation de fragilité.

Création de masques par des groupes d'habitants

Dès la fin du mois de mars 2020, des couturières et des entreprises locales ont pris l'initiative de confectionner des masques en tissu. Certaines entreprises vaudaises ont participé à l'effort collectif en confectionnant des masques chirurgicaux et des kits de secours.

Ces élans de solidarité ont été soutenus par la Ville, qui a facilité la distribution des masques par les agents des services municipaux à la population. La Ville et le centre social Le Grand Vire se sont également mobilisés dans la conception de masques lavables, en se chargeant d'acheter matériel et tissu.

Dépistage des habitants avec les tests RT-PCR

Entre les mois de septembre et décembre 2020, la Ville a mis en œuvre sa politique de prévention de la Covid-19, en partenariat avec l'Agence régionale de la santé, le laboratoire UNILIANS et les TCL. Il s'agissait de dépister le plus grand nombre dans des points stratégiques de la Ville.

Cette opération de dépistage de masse s'est déroulée sur deux sites : la Maison des fêtes et familles et la station métro Vaulx-la-Soie.

Ouverte le 1er octobre 2020, la Maison des fêtes et des familles a accueilli le public prioritaire sur ordonnance, les cas contacts ainsi que les professionnels de santé. Au 31 décembre 2020, 6 299 tests RT-PCR ont été réalisés. Pour ce faire, la Ville a mobilisé les agents des services du pôle Santé, RH, Communication, Événement et protocole et Nettoyage.

Ouverts au public, le lundi et le vendredi du mois de septembre 2020, métro Vaulx la Soie 1 140 tests RT-PCR réalisés au métro Vaulx la Soie.

Cette action a nécessité la mobilisation des agents des services du pôle Santé, Communication et Événement et protocole.

L'adaptabilité des horaires d'accueil

La Ville a souhaité maintenir un accueil physique et améliorer l'accueil téléphonique afin de ne pas rompre le lien avec les Vaudaises et les Vaudais.

Les accueils de l'Hôtel de Ville et de la mairie annexe sont restés ouverts pour les démarches urgentes.

Concernant les démarches administratives, l'état-civil a continué de délivrer les déclarations de naissance et de décès. Le Centre communal d'action sociale (CCAS) a poursuivi sa mission d'accompagnement social. Les services aux seniors et aux personnes fragiles ont aussi été maintenus, voire renforcés, notamment avec la livraison de courses et le portage de repas à domicile.

La mise en place d'un réseau de référents prévention Covid-19

La Ville a créé un réseau de référents prévention Covid-19 dans chaque service. Ces derniers ont eu pour mission de veiller au respect de l'organisation sanitaire des services, de s'assurer que les agents disposent de moyens de protection nécessaires, d'accompagner le public dans le respect des directives municipales et de garantir la mise en œuvre des gestes barrières de distanciation entre les agents.

Ces mesures ont été adoptées afin de garantir la sécurité des agents et des usagers.

Il est devenu indispensable de définir une solution pérenne pour la protection de la population. La Ville, en étroite collaboration avec la Métropole et l'Agence régionale de santé, a travaillé à la mise en place d'un comité de pilotage du centre de vaccination Covid-19 ouvert au mois de mars 2021.

Les chiffres clés

7 439 tests RT-PCR réalisés entre les mois de septembre et décembre 2020

72 998 masques en tissu lavable distribués entre mai, juin et septembre 2020.

40 000 masques distribués aux agents de la Ville

11 000 litres de solution hydro-alcoolique utilisée

VIVRE LA VILLE éducation, épanouissement, solidarité

Pour répondre aux besoins d'une population jeune, dynamique et toujours plus nombreuse, la Ville propose des services de qualité à l'ensemble de ses habitants, de la petite enfance au grand âge : des établissements neufs ou rénovés (crèches, écoles), des lieux culturels vivants (Centre culturel, Planétarium, École des arts, cinéma, etc.), des équipements sportifs qui permettent à chacun de s'épanouir. Une attention particulière est portée à l'inclusion de toutes et de tous, par une action sociale renforcée auprès des plus fragiles, l'accompagnement de nos aînés dans leurs besoins spécifiques, la promotion de la santé pour tous les âges. Le service handicap veille plus particulièrement à inclure les personnes porteuses d'un handicap dans l'ensemble des activités municipales.

éducation

Désireuse d'offrir à tous les jeunes Vaudais des conditions d'apprentissage moderne et de qualité, la Ville a fait de l'éducation un enjeu prioritaire de ses politiques municipales.

Les grands projets démarrés ou réalisés en 2020

Les travaux engagés en 2020

Installation de modulaires au groupe scolaire Pierre et Marie Curie

Des travaux importants ont été effectués sur le groupe Pierre et Marie Curie. Plusieurs espaces ont été rénovés et des modulaires ont été installés pour quatre classes.

Les investissements municipaux ont permis la réfection des sanitaires et la création d'un WC pour personnes à mobilité réduite, le rafraîchissement de plusieurs salles de classe et d'une salle de motricité, la reprise des circulations, la création d'accès direct donnant sur les modulaires depuis l'école élémentaire...

Ces travaux ont permis d'améliorer les conditions d'accueil des élèves, dans l'attente de l'ouverture du groupe scolaire K. Johnson en septembre 2021.

La création des selfs des restaurants scolaires

L'année 2020 a permis de terminer les travaux pour la création des selfs des restaurants scolaires de ML. King, A. France, PM. Curie, A. Frank, J. Vilar et F. Mistral. L'achat de matériels et de mobiliers pour les selfs s'élève à 146 295 €.

La création de nouvelles classes

La Ville a fait le choix d'investir dans l'éducation en soutenant la création de nouvelles classes par l'achat de mobiliers pour un montant de 46 832 €.

La labellisation « Cité Éducative» pour l'ensemble des établissements vaudais
En septembre 2019, la commune a été labellisée "Cité Éducative", parmi 80 territoires éligibles en France. Elles ont vocation à mieux accompagner les élèves des quartiers prioritaires vers la réussite, du plus jeune âge jusqu'à la poursuite d'études et l'insertion professionnelle. La Cité éducative fonctionne de manière partenariale (Ville, Éducation Nationale, Préfecture, Politique de la Ville) et associe l'ensemble des acteurs éducatifs du territoire, en premier lieu les parents d'élèves.
Malgré la crise sanitaire et les différents confinements qui ont ralenti la réalisation des projets définis dans le programme, des actions ont pu être menées :
- Lancement de deux groupes de travail (les collégiens exclus et le forum des métiers)
- Équipement numérique (300 tablettes distribuées pour les primaires et les collèges : 75 000 €)
- Co-construction de la programmation des vacances de printemps et d'été (articulation « école ouverte », quartiers d'été, vacances et colonies apprenantes, travail avec les professeurs d'EPS et les documentalistes pour le contenu des activités)
- Mise en réseau des acteurs : point de situation hebdomadaire avec les chefs d'établissement du secondaire et les inspecteurs de circonscription.

La rentrée 2020 : un effort important pour maintenir et améliorer l'accueil des élèves

La rentrée 2020 en chiffres
À la rentrée scolaire de septembre 2020, les écoles ont accueilli 7 216 élèves dans 37 écoles (20 maternelles et 17 élémentaires) :
- 2 787 en maternelle pour 124 classes. Il est intéressant de mentionner que 170 enfants âgés de deux ans sont accueillis (les classes de tout-petits) ;
- 4 429 en élémentaire pour 256 classes ;
- 7 Unités Localisées, pour l'Inclusion Scolaire (ULIS) + 6,5 UPE2A (Unités Pédagogiques pour Elèves Allophones Arrivants) + 1 UEEA (Unité d'Enseignement en Élémentaire Autisme) ;
- 2 434 collégiens et 1 197 lycéens ont également fait leur rentrée dans les cinq collèges et deux lycées de la ville.

Les efforts de la collectivité en matière de ressources humaines

Afin de renforcer la sécurité routière, la Ville a positionné des Agents de Prévention et de Sécurité (APS) aux abords de tous les groupes scolaires. 107 postes d'agents d'élémentaires (hygiène et restauration) ainsi que 19 postes de gardien ont été affectés aux écoles de la Ville. Concernant les services de l'enfance, 30 référents contractuels ont été maintenus pour organiser les accueils des temps péri et extra-scolaires.

Les crédits affectés aux écoles sont maintenus et se décomposent ainsi :
- Crédits éducatifs : 217 978 € (220 001 € en 2019)
Pour les écoles élémentaires : 158 418 €
Pour les écoles maternelles : 59 560 €

- Les crédits libres versés pour l'année 2020 ont été maintenus :
162 497 € (même somme en 2019)
Les crédits pour les associations des parents d'élèves en 2020 s'élèvent à 1 800 €
(200 € par association).

Dans les écoles
Le personnel des écoles représentait en 2020 :
- 107 postes d'agents d'élémentaires (hygiène et restauration) ainsi que 19 postes de gardiens affectés à nos écoles. Les remplacements sont organisés de la même manière que pour les ATSEM.
- 124 ATSEM (soit une par classe)
- Une équipe mobile de 5 agents
- 8 apprentis

Dans les services de l'enfance
- 30 référents
- 21 animateurs
- des animateurs vacataires complètent le dispositif, en fonction du nombre d'enfants accueillis sur chaque accueil.

L'entretien des locaux
Le travail mené avec les agents des écoles et le service prévention au travail a permis de déterminer un plan pluriannuel autour de trois enjeux : accompagner et développer la professionnalisation des agents et l'encadrement sur les techniques d'entretien ; valoriser cette activité ; améliorer les conditions de travail, avec notamment la mise en place sur trois ans de la technique de nettoyage par pré-imprégnation (moins de fatigue, moins de consommation d'eau) et du matériel plus adapté.

Application exceptionnelle de la gratuité pour l'ensemble des services périscolaires et extrascolaires

Afin de faciliter le quotidien des familles dans leur organisation professionnelle et d'accompagner les ménages les plus impactés par la pandémie, la Municipalité a proposé la gratuité de certains services.

La gratuité de la restauration scolaire
Ce choix a eu un impact important sur la fréquentation de la restauration scolaire et a confirmé les besoins des familles dans cette période de crise inédite.
Voici des éléments chiffrés de la fréquentation, étant précisée que la gratuité s'est arrêtée le 4 janvier 2021 :
En premier lieu, l'Espace Famille a enregistré une forte augmentation des inscriptions :
- 3 327 parents ont fait la démarche (soit 2 816 en 2019), ce qui représente une augmentation de 18 %.
- 73,10 % d'enfants scolarisés étaient inscrits à la restauration au 20 décembre 2020 (contre 63 % au 20 décembre 2019), soit une augmentation de 23 % du nombre d'enfants inscrits au regard des effectifs scolaires ;

La Ville a pris en charge la gratuité des repas, ce qui a eu un impact dans les dépenses de fonctionnement :
- le coût de la prise en charge des pique-niques des enfants des personnels soignants et prioritaires accueillis sur la période de confinement (mars à mai) s'élève à 48 507 € ;
- le coût des repas sur la période de déconfinement (juin à juillet 2020) s'est élevé à 77 560 € ;
- le coût des repas de septembre à décembre 2020 s'élève à 508 404 €.

La gratuité pour l'accès aux accueils de loisirs pendant les vacances

La gratuité offerte par la Ville comprenait également la prise en charge pour l'accès aux accueils de loisirs pendant les vacances d'été, d'automne et de fin d'année.
Le fonctionnement des accueils a été revu avec la création de 198 places supplémentaires en juillet et 105 en août (développement des capacités d'accueil respectivement de 28 % et de 19%).
- 1 424 enfants différents ont été accueillis, dont certains ont fréquenté les centres les deux mois ;
- 1 184 enfants sur 8 centres autour de différentes thématiques pendant les vacances d'automne ;
- 992 enfants différents sur 8 centres pendant les vacances d'hiver ;
- 72 enfants ont participé à des minis camps ;
- 92 enfants ont pu bénéficier des colonies dans le cadre du dispositif déployé par l'État (« Vacances apprenantes ») grâce à la mobilisation des médiatrices parentalité.

culture

L'action culturelle de la Ville s'appuie sur un réseau d'équipements municipaux : le Centre culturel communal Charlie Chaplin (5C), le cinéma Les Amphis, le Planétarium, les bibliothèques, l'École des Arts. Malgré la crise sanitaire, plusieurs événements structurants ont été initiés ou renouvelés afin de proposer une programmation culturelle riche, diversifiée et de qualité.
En 2020, le secteur culturel a été très impacté par les changements occasionnés par la pandémie de Covid-19, tant au niveau du ralentissement de l'évènementiel, que du redéploiement massif de ses agents.

Les projets phares sur l'année 2020

L'activité de la Direction des Affaires Culturelles (DAC) se concentre principalement sur l'organisation d'événements artistiques et culturels. Ils sont déployés sur l'ensemble du territoire vaudais, en investissant des équipements structurants tels que le Théâtre de Verdure ou le Centre culturel communal Charlie Chaplin, mais aussi en proposant des actions et projets en cœur de quartier, développés avec les acteurs locaux (associatifs, culturels, sociaux, éducatifs) et les habitants.
La Direction des affaires culturelles accompagne les acteurs porteurs de projets culturels sur le territoire et elle travaille également en étroite collaboration avec le Grand Projet de Ville (GPV) pour l'articulation du volet « culture » de la politique de la Ville.

BCU - Biennale des Cultures Urbaines (4-25 avril 2020)

La BCU a dû être annulée à quelques semaines de son lancement en raison de la pandémie. Une partie des artistes et spectacles prévus ont été reportés dans le cadre de la programmation d'Activ'été, limitant les pertes financières liées aux annulations d'une part, et permettant de poursuivre la dynamique autour des cultures urbaines d'autre part.

Deux actions démarrées en début d'année 2020 ont ainsi pu être finalisées :
- Projet "Sampling Vaulx-en-Velin" avec Zajazza (Dj, beatmaker) et Paul Bourdrel (vidéaste) : réalisation d'un clip musical avec 20 jeunes issus des pôles jeunesse Cachin et Carmagnole ; production d'un morceau à partir de samplers ; réalisation de la vidéo (écriture du scénario, mise en scène des jeunes, captation)
- Fresque sur la façade de la salle Victor Jara par l'artiste lyonnais POTER, qui a également permis d'initier une action de sensibilisation au street art avec 8 jeunes du SESSAD de la Fondation OVE.

ACTIV'ÉTÉ : programmation culturelle estivale (juillet et août 2020)

Fin mai 2020, à la sortie du déconfinement, une coordination inter services (Jeunesse et Sports, Éducation, Culture, Vie Associative et Grand Projet de Ville) a été mise en place pour le pilotage d'une programmation estivale sur 3 sites (parc Elsa Triolet, Stade Aubert et Gymnase Rousseau) afin :
- de proposer à tous les Vaudais une offre d'activités durant l'été, avec un point d'attention particulier aux publics jeunes ;
- d'offrir des activités prenant en compte les mesures et contraintes sanitaires ;

- de déployer les points d'animations et d'activités en divers lieux de la ville, tout en respectant un équilibre territorial.

La programmation d'été a été établie en collaboration avec les équipements culturels (Planétarium, bibliothèques, Centre culturel Charlie Chaplin et cinéma Les Amphis) et les associations culturelles et artistiques vaudaises (Street Off, Cie Peut être, Festival du Film Court Francophone, Turquoise Production...). Au total plus de 170 propositions artistiques ont été présentées durant l'été 2020, réunissant 11 161 spectateurs/usagers.

Festival Arta Sacra (22 septembre au 3 octobre 2020)

À travers la découverte et la promotion des arts spirituels, Arta Sacra s'attache à la reconnaissance des arts et traditions du monde et œuvre pour un mieux vivre-ensemble. Le festival est porté par la Ville et le collectif Arta Sacra, composé d'acteurs du monde associatif.
La programmation de l'édition de 2020 a été adaptée au contexte sanitaire puis déclinée autour de 3 axes :

- une offre de spectacles et projections resserrée ;
- des temps de rencontres et débats amplifiés ;
- des ateliers et initiations de proximité.

Le Centre culturel communal Charlie Chaplin (5C)

Le Centre culturel communal Charlie Chaplin est un lieu de création et de diffusion artistique. Son équipe conçoit et met en œuvre la saison culturelle composée de spectacles divers : théâtre, danse, musique, cirque...

En 2020, le Centre culturel communal Charlie Chaplin a été consacré, par le renouvellement du label « Scène régionale Auvergne-Rhône-Alpes » décerné par la Région, pour son rôle dans le rayonnement culturel du territoire, en proposant une programmation ambitieuse en direction du Jeune Public et une politique tarifaire adaptée.

En 2020, le Centre culturel Charlie Chaplin a accueilli 14 spectacles, soit 25 représentations (14 tous publics, et 11 scolaires joués aux 5C) : 1 danse, 6 théâtres, 2 concerts, 1 humour et 4 « jeune public ».

Le Centre culturel communal Charlie Chaplin a accueilli 6 690 spectateurs en 2020.

Malgré les incertitudes sanitaires, la fidélité du public de proximité ne se dément pas.

En effet, le nombre d'abonnés vaudais a augmenté, passant de 41% à 83 % des abonnés sur la saison 2020/2021.

Forte d'une programmation de qualité, les spectacles ayant eu les meilleures fréquentations sont : Fary (humour/1 009 spectateurs), Souad Massi (musique/638) et La Machine de Turing (Théâtre/332) ainsi que l'ouverture de saison 2020/2021 avec les Goguettes (340).

Les innovations apportées face à la crise

- #Les5Confinés : afin de maintenir le lien avec ses publics, le centre Charlie Chaplin a mis en place une programmation culturelle en ligne. Quatre fois par semaine, l'équipe des 5C est allée dénicher des pépites artistiques, à (re)découvrir en live, en vidéo ou en audio.
- #Les5Cautrement : suite au dispositif #Les5Confinés, le centre culturel Charlie Chaplin a poursuivi une programmation artistique en ligne en valorisant l'actualité culturelle, les initiatives artistiques via le partage de publications et en donnant la parole aux artistes déjà accueillis aux 5C sur la manière dont ils ont vécu la période de confinement.

Le public scolaire sur la saison 2020-2021

Depuis la saison 2019-2020, tous les spectacles « jeune public » à destination des scolaires ont été programmés au Centre culturel communal Charlie Chaplin et ils ont été prolongés ou précédés d'une séance tout public visant à toucher les familles.

En 2020, 2 557 élèves ont assisté à l'un des 8 spectacles de théâtre, danse, cirque, conte ou musique lors des 11 représentations qui leurs étaient dédiées soit en séances scolaires, soit en séances tout public (notamment les lycéens).

En dépit de la crise sanitaire, le taux de remplissage effectif en salle s'est élevé à 80,81 %.

Les actions culturelles et les partenariats en 2020

Plusieurs actions culturelles ont été menées en 2020 afin de renforcer les liens du public avec le Centre culturel communal Charlie Chaplin, et d'attirer plus de spectateurs, notamment :

- Les rencontres « bords de scène » se sont poursuivies : des temps d'échanges de vingt minutes, proposés à l'issue des spectacles de théâtre et dansen qui ont attiré en moyenne 100 personnes par représentation pour dialoguer avec les artistes. Des rencontres sur les séances scolaires ont été initiées à l'issue des représentations à partir du CP.
- Les visites guidées : depuis 2020, le Centre Charlie Chaplin propose une découverte du centre, des métiers du spectacle, de la scène, des coulisses en passant par le foyer des artistes. Le parcours retrace l'histoire du lieu, son fonctionnement, révèle l'envers du décor.
- Les mini-parcours artistiques : des interventions et ateliers de pratique artistiques ont été organisés à destination des accueils de loisirs, dans le cadre périscolaire, en lien avec les animateurs autour des spectacles de la saison et plus largement d'une thématique forte.

Les 5C ont par ailleurs poursuivi plusieurs partenariats et programmations avec :
- le festival de danse Karavel ;
- la Biennale de la Danse, prévue en septembre 2020, mais reportée en juin 2021.

En 2020, une convention signée avec l'association Balises permet de faciliter l'accès au théâtre sur le principe « une place achetée = une place offerte ». De plus, un partenariat avec le Sytral permet d'accroître notre visibilité sur le territoire. Enfin, les 5C ont adhéré au Syndicat National des Scènes Publiques afin de s'inscrire dans un réseau professionnel.

Le Centre s'est doté d'un nouveau gradin mobile de 385 places numérotées qui a été installé en octobre 2020 (l'ancien gradin disposait de 230 places) afin de permettre de meilleures conditions d'accueil et d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite (sièges numérotés en braille, marches rétroéclairées, possibilité de dédier le 1er rang aux personnes en fauteuil avec leurs accompagnateurs).

Le cinéma Les Amphis

L'activité des Amphis est essentiellement dédiée au cinéma. Des spectacles et des conférences y sont organisés en lien avec des associations ou des établissements scolaires.
L'établissement est classé Art et Essai. De plus, il a été labellisé Art et Essai Jeune Public et reconnu comme soutien actif aux courts-métrages en 2020.
Tout au long de l'année, les Amphis programment au minimum 3 films par semaine (soit 12 séances).

Le cinéma pour tous

Afin de permettre au plus grand nombre d'accéder au cinéma, différents dispositifs scolaires permettent d'accueillir les élèves de la maternelle au lycée en lien avec les enseignants :
- 1 916 élèves ont pu bénéficier de ces dispositifs contre 6 940 en 2019 ;
- 310 élèves ont pu assister aux séances « à la carte » organisées par les établissements.

Des séances ciné-club à destination des retraités ont été programmées tous les quinze jours, en collaboration avec le service des Retraités : 8 séances ont permis de réunir 147 personnes dans le respect strict des règles sanitaires.

Les festivals

Le cinéma accueille et co-organise le festival « Un poing c'est court » avec l'association Festival du film court francophone de Vaulx-en-Velin. Il se déroule la troisième semaine de janvier pendant 8 jours recevant environ 6 000 spectateurs.
Le cinéma Les Amphis participe aux festivals organisés par le GRAC (groupement régional des salles Art et Essai) :
- « Tous en salle » a lieu pendant les vacances d'hiver représentant en 2020, 24 séances ;
- « Toile des mômes » a lieu pendant les vacances de la Toussaint, représentant 19 séances.

Il était prévu d'accueillir plusieurs autres festivals partenaires, comme « Vox populi », « Et pourtant elles tournent », « Palestine en vue », « La caravane des cinémas d'Afrique », tous reportés.

Le Planétarium

Dédié à la vulgarisation des sciences de l'univers (astronomie, astrophysique et domaine du spatial), le Planétarium s'adresse à la fois au grand public, aux groupes scolaires et aux étudiants et aux divers groupes constitués.
En 2020, la situation sanitaire a fortement impacté l'activité de l'établissement, réduisant ainsi sa période d'exploitation du 1er janvier au 15 mars, puis du 22 juin au 29 octobre.
Malgré les deux confinements, 30 000 visiteurs ont été accueillis, contre 86 146 visiteurs en 2019 dont 10 % de Vaudais.

Programmations et événements marquants en 2020

Les expositions temporaires permettent la sensibilisation du public à des thématiques autour de l'espace. Sur plus de 300 m², il s'agit d'un espace ludique ouvert à tous les âges.
Cette année l'exposition Space Dream, produite par la Cité de l'Espace, retrace la grande épopée de l'aventure spatiale.

Programmation événementielle en 2020

- Les événements emblématiques

Ces événements soulignent la volonté du Planétarium d'ouverture culturelle et marquent la quête constante de l'excellence et de l'innovation dans le domaine culturel :

- Festival Tous numériques : avec une soirée exceptionnelle autour des arts numériques ;
- Congrès scientifique des enfants : en collaboration avec la Cité de l'espace de Toulouse, les élèves des établissements de la Ville travaillent pendant 6 mois dans leurs classes avec des doctorants de l'université de Lyon et des chercheurs du CNRS ;
- Space academy : organisée en collaboration avec le CNES et l'ESA, elle mobilise les enfants de 5 centres de loisirs de la Ville pour participer pendant plusieurs semaines à un entraînement d'astronaute ;

- Les événements à résonance :

Tout au long de l'année, le Planétarium participe à de nombreuses opérations co-organisées ou co-construites par les partenaires de la Ville :

- Nuit de l'Équinoxe et Nuit des étoiles (événements organisés par le CALA) ;
- Trophées de la robotique et Festiciels (événements organisés par Planète Sciences) ;
- Ciels de quartier et de marché (avec la collaboration du CALA et de Planète Sciences, 15 interventions ponctuelles en milieu public de jour ou de nuit pour l'observation du Soleil ou des astres).

Focus sur le défilé de mode au Planétarium

Dans le cadre de ses actions visant à promouvoir les acteurs du territoire, le Planétarium a accueilli le premier défilé de mode de 7 créatrices vaudaises en février 2020.

Cette action, organisée par le Rotary Club de Vaulx-en-Velin, en collaboration avec de nombreux partenaires (Ville de Vaulx-en-Velin, Agence locale du Crédit mutuel...), a mis en lumière le savoir-faire de ces créatrices et permis de nouer des liens forts avec les entreprises locales, en particulier le groupe Ubic. Ce dernier a d'ailleurs décidé d'impliquer ces créatrices dans la fabrication des masques lors du premier confinement.

Focus sur la distribution des masques et l'aide à la vaccination des personnes vulnérables

En sa qualité de service de la Ville, l'équipe du Planétarium s'est portée volontaire et s'est mobilisé pour apporter sa contribution à la gestion de la crise sanitaire. Le service a été également sollicité pour organiser et planifier les prises de rendez-vous pour la vaccination des seniors de la ville et des personnes fragiles. Plus de 700 personnes ont ainsi été accompagnées dans leur prise de rendez-vous au centre de vaccination de Villeurbanne, puis de Vaulx-en-Velin à son ouverture. Une cinquantaine d'entre elles ont bénéficié d'une prise en charge du transport.

La lecture publique sur le territoire

Le réseau des bibliothèques vaudaises s'étend sur l'ensemble du territoire de la commune : Mas du Taureau, Village, l'Ecoin-sous-la-Combe et Sud. Il traduit la volonté de la Ville de rendre la lecture accessible à tous les Vaudais.
L'année 2020, marquée par une crise sanitaire exceptionnelle, a incité les bibliothèques à s'adapter afin de continuer à répondre aux besoins des usagers.

Adaptation du service à la crise sanitaire

Le confinement a interrompu l'accueil du public au sein des établissements. L'accent a été mis sur les ressources numériques, via le site Internet des bibliothèques : www.bm.mairie-vaulxenvelin.fr.
Afin de permettre au plus grand nombre d'accéder aux services, une adaptation des modalités d'accès et une extension des quotas ont été décidées pour l'ensemble des ressources proposées : films, livres numériques, presse, etc.
De plus, des animations en ligne ont été proposées (croc'histoires, jeux, prix BD numériques pour les ados, activités créatives).
Durant les confinements et dans l'attente de réouverture progressive des services et des équipements, un service de Drive a été proposé aux usagers dans chacune des bibliothèques du réseau :
- 3 500 prêts ont été réalisés lors du premier confinement ;
- 5 500 prêts ont été réalisés lors du second confinement ;
- les espaces jeux ont assuré le prêt de jeux aux usagers.

Dès le 23 juin, l'utilisation des postes informatiques a été possible dans les bibliothèques du réseau, dans le respect du protocole sanitaire en vigueur.
La réouverture des bibliothèques dès le 7 juillet a permis l'accueil du public pendant l'été. Les agents du Réseau de la lecture publique ont accueilli plus de 1 200 personnes sur les sites d'activ'été, afin de mener des animations : ateliers ados et jeunesse, jeux, spectacles, etc.

Fréquentation des lieux

En 2020, la crise sanitaire a entraîné une baisse de la fréquentation sur l'ensemble du réseau. Toutefois, les salles de travail proposées ont connu une hausse de fréquentation par les usagers en quête d'espaces.

La médiathèque numérique a également vu sa fréquentation progresser avec +60 % d'utilisateurs par rapport à 2019 et un accroissement du nombre de visionnages des ressources de 53 % (principalement des ressources livres, cinéma et musique).

Des partenariats et accueils de groupes réduits du fait de la pandémie :

Malgré la crise sanitaire et son impact, le réseau de la lecture publique a mené à bien des actions dans le cadre d'événements locaux ou nationaux sur la Ville :
- Journée Internationale des personnes handicapées, Duo Day ;
- la Nuit de la lecture (18 janvier 2020) en partenariat avec le Planétarium
- Petit Prince Slam ;
- les Journées européennes du patrimoine (19 et 20 septembre) : visites du Musée Numérique, exposition « les écoles de la Tase » à la bibliothèque Chassine.

Les temps forts des bibliothèques
Le réseau de la lecture publique a proposé des offres adaptées aux évènements dont :
- 16e édition d'A Vaulx livres les petits ;
- spectacles et animations croc'histoires ;
- Café des langues ;
- rentrée littéraire ;
- Festival Tous numériques !

Médiathèque Maison de Quartier Léonard de Vinci:
Équipement phare du projet urbain, la Médiathèque Maison de Quartier Léonard de Vinci s'est véritablement matérialisée en 2019. En 2020, le premier confinement a retardé le chantier. La livraison du bâtiment est prévue en 2021.
En parallèle à l'avancée du chantier, une troisième phase de concertation avec les habitants a débuté. L'équipe du réseau de la lecture publique poursuit le travail minutieu d'enrichissement des collections (livres, jeux, DVD) et participe activement aux réflexions et rencontres autour du projet.

L'École des Arts

Créée en 2019, l'École des arts est issue du regroupement du Conservatoire de musique et de danse avec les ateliers Gagarine. Elle vise à promouvoir toutes les pratiques artistiques en proposant des cours de musique, de danse, de théâtre et d'arts plastiques.

L'École d'art a pour objectif :
- de rétablir une égalité d'accès à la pratique artistique (active/passive) ;
- de réparer les inégalités sociales et familiales dans et par l'accès à la pratique artistique ;
- de concilier l'exigence d'excellence et l'accessibilité du plus grand nombre (excellence inclusive).

Dans une année marquée par la crise sanitaire, l'équipe d'enseignants a mis en place un suivi pédagogique à distance.

Malgré une activité rendue discontinue pour les confinements, l'École des arts a gardé un contact fort avec ses élèves et les familles par la création d'une page Facebook.

La Ville a mis en place une politique de réinscriptions gratuites pour l'année 2020/2021. Il s'agit d'une décision unique, saluée par les autres conservatoires de la Métropole de Lyon.
De plus, la résidence de l'orchestre Divertimento a pu se poursuivre avec les élèves de la section cordes.

Enfin, le studio d'enregistrement hip-hop a trouvé son public et s'ouvre désormais aux établissements du secondaire ainsi qu'aux différents équipements et services de la Ville.

petite enfance

La direction de la petite enfance est chargée de mettre en œuvre les orientations de la Ville à destination des enfants de 0 à 4 ans et de leurs parents.
Elle s'engage pour favoriser l'accueil des jeunes enfants, à travers la conception et la mise en œuvre de projets favorisant l'amélioration, l'extension et la diversification des modes de garde.
Dans un contexte marqué par la crise sanitaire, le service a répondu aux besoins quantitatifs (questions relatives aux capacités d'accueil et à l'optimisation de l'occupation des places) et qualitatifs (développement de projets transversaux, avec notamment des activités autour de l'éveil sensoriel, moteur, culturel et scientifique, la parentalité, etc.) de la population en constante croissance.

Les modes de garde proposés par la ville

Les établissements d'accueil collectif du jeune enfant (EAJE)
Malgré la crise sanitaire, le nombre d'enfants accueillis dans les crèches vaudaises reste relativement stable.
En effet, 1 055 enfants différents étaient présents en crèche en 2020 (1 092 en 2019).
Cela traduit la rationalisation de l'utilisation des places.
Toutefois, le potentiel d'accueil global passe de 408 120 heures d'accueil en 2019 à 348 455 heures en 2020.

Une progression des capacités d'accueil
Dans la dynamique des années antérieures, le nombre de places de crèche continue de croître passant de 347 places à 360, soit une augmentation de 4 %.
En outre, la Ville a affirmé sa volonté de mettre en œuvre la continuité des accueils sur la totalité de la période estivale. Cela s'est concrétisé avec l'ouverture d'une crèche d'été sur 2 établissements, Le clair du mas pour la première quinzaine d'août et Marie-Louise Saby pour la deuxième quinzaine.

Evolution des demandes d'accueil en crèche	2017	2018	2019	2020	Evolution 2019/2020
Nombre de demandes d'accueil régulier	730	773	789	651	**-17,49%**
Nombre de demandes d'accueil occasionnel	*704*	*500*	*546*	*434*	***-21%***
TOTAL GÉNÉRAL DES DEMANDES	***1434***	***1273***	***1335***	***1085***	***-18,73%***

Données pour l'ensemble des crèches municipales	*2014*	*2015*	*2016*	*2017*	*2018*	*2019*	*2020*	*Evolution 2014/2019*	*Evolution 2019/2020*
Potentiel d'accueil (en heures)	*367 418*	*388 033*	*389 662*	*409 483*	*414 311*	*408 120*	*348 455*	*11,10%*	*-14,62%*
Nombre d'heures réalisées	*240 115*	*272 972*	*282 916*	*304 539*	*303 138*	*304 017*	*203 760*	*26,60%*	*-32,98%*
Taux d'occupation réel	**65,40%**	**70,30%**	**72,60%**	**74,40%**	**73,10%**	**74,50%**	**58,48%**	**13,90%**	**-21,51%**

Une volonté de continuité de l'activité malgré la crise sanitaire

Malgré la crise sanitaire, les EAJE municipaux ont poursuivi leurs efforts de gestion et d'optimisation des places.

Bien que le nombre d'heures d'accueil réel baisse de 33 %, le potentiel d'accueil des crèches ne diminue que de 15 % (fermeture nationale de la première vague, fermeture cas Covid de la seconde vague).

Stabilité du prix de revient des places en crèche

Le coût moyen (total des charges nécessaires au fonctionnement) d'une place en crèche municipale en gestion directe reste quasiment stable malgré la crise sanitaire. Ainsi, en 2020, le coût d'une place de crèche municipale est de 18 700 € contre 18 320 € en 2019 (+2 %).

Toutefois, les frais de personnel ont sensiblement augmenté en 2020 (+5%). Cette hausse de la masse salariale est due au besoin de remplacement du personnel absent, nécessaire au maintien des taux d'encadrement des enfants.

En revanche, la crise sanitaire (activité réduite) a eu un impact direct sur les recettes (- 24% par rapport à 2019) et donc sur le coût réel d'une place de crèche. Les importantes mesures de soutien et de compensation mises en œuvre par la CNAF ont permis de ramener cette baisse à - 6 %.

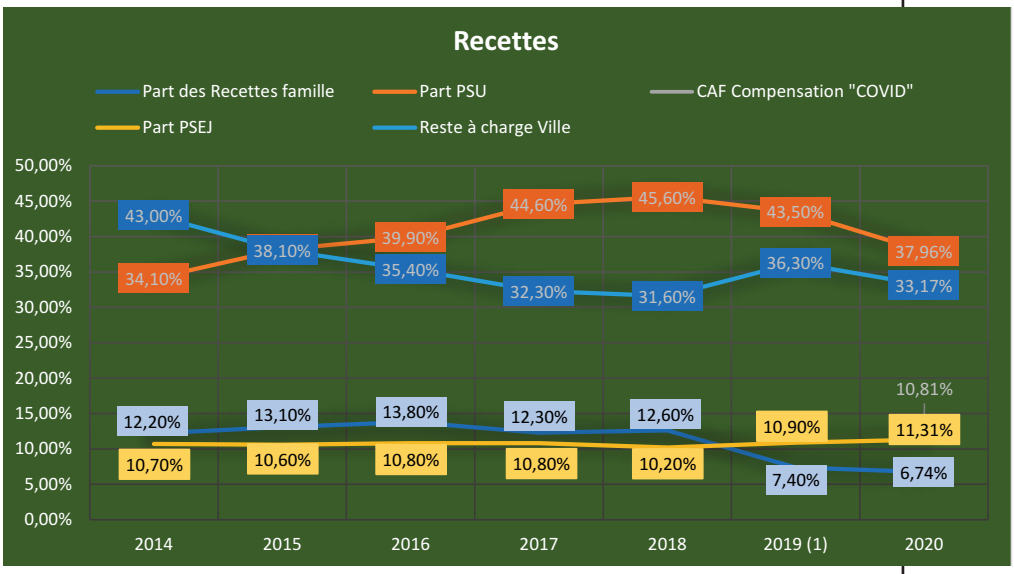

(1) gel de l'augmentation des montants de PSU puis 1 % par an en moyenne (contre 5 % entre 2015 et 2018)

Les relais d'assistantes maternelles (Ram)

Les relais d'assistantes maternelles constituent une interface entre parents et assistantes maternelles permettant aux uns et aux autres de s'informer et de se rencontrer. Ils ne sont ni un mode ni une structure de garde d'enfants, mais un prestataire de conseil et d'information à destination tant des parents que des assistantes maternelles. Les RAM, mis en place par la collectivité, suivent l'activité des assistantes maternelles sur le territoire, qui représentent une part importante des modes de garde.

La crise sanitaire a eu des répercussions importantes sur l'activité des RAM, avec une mise en veille des temps collectifs associant assistantes maternelles, enfants et animatrices de relais.

En 2020, la Protection Maternelle et Infantile (PMI) a recensé 202 assistantes maternelles agréées sur le territoire communal, (212 en 2019). La baisse régulière du nombre d'assistantes maternelles sur la Ville trouve son explication dans plusieurs phénomènes conjoints : conditions d'agrément, adaptation de l'offre de services aux nouveaux publics, départs en retraite, crise de vocation, métier moins attractif.

Les lieux d'accueil enfants parents (LAEP)

Les LAEP sont des lieux de socialisation, ouverts aux enfants âgés de moins de six ans, accompagnés de leurs parents pour participer à des temps conviviaux de jeux, d'échanges et pour apporter un appui aux parents dans l'exercice de leur rôle.
En 2020, la fréquentation des lieux d'accueil enfants-parents a été fortement impactée par la crise sanitaire. De nombreux temps d'accueil ont été annulés faute de participants. Les mêmes phénomènes d'évitement des temps collectifs des RAM sont constatés pour les LAEP. D'autre part, la succession des fermetures puis des reprises d'activité n'a pas facilité la « fidélisation » des participants et a impacté également la communication mise en place par la Ville. Ainsi, 123 enfants différents ont été accueillis en 2020 (192 en 2019).
Bien que différents décrets aient limité les possibilités d'activités à destination de la petite enfance en raison de la crise sanitaire, la Ville a mis l'accent sur la nécessité du maintien de l'accompagnement à la parentalité et le lien social avec les familles.

Le maintien du service et les projets de l'année 2020

Malgré les restrictions liées à la crise sanitaire, un certain nombre d'actions ont été maintenues, voire renforcées et d'autres dispositifs adaptés.

Un contenu pédagogique et ludique en ligne sur le site de la Ville
Pendant toute la durée du confinement, le lien a été maintenu avec les familles et les assistantes maternelles, du contenu pédagogique et ludique a été mis en ligne sur le site de la Ville à destination des familles et de leurs enfants, en lien avec le service communication.

La crèche à vocation d'insertion professionnelle
Mise en place à la Grange aux lutins et destinée à accueillir en urgence des enfants de familles accédant à l'emploi, elle a fonctionné avec un taux d'occupation de 5 places soit 31 % (contre 52 % en 2019).

Les nouveaux dispositifs « à vocation d'insertion socioéducative »
En réponse aux appels à projets CAF, les nouveaux dispositifs destinés à renforcer l'accueil des enfants de familles en insertion sociale ou professionnelle, des familles nécessitant des soins hospitaliers, des enfants d'une première socialisation ont été particulièrement actifs et utilisés pendant la crise sanitaire dans les crèches : Au Clair du Mas, la Boite à malices, au Jardin mosaïque et à la Grange aux lutins.

L'accueil au « Guichet petite enfance »
De nouveaux types de rendez-vous avec les familles sont expérimentés afin de limiter les contacts, rendez-vous téléphoniques ou visioconférence notamment, avec des retours très positifs des familles, en particulier pendant le premier confinement.

Le nouveau portail famille
Il apporte de nouveaux services aux familles « petite enfance », comme le paiement en ligne, la demande de garde en ligne, la réservation de créneaux horaires d'accueil occasionnel ou le signalement d'absences.

De nouveaux protocoles sanitaires
Pour l'ensemble des services à la petite enfance, de nouveaux protocoles sanitaires très stricts et exigeants ont été mis en œuvre : hygiène renforcée des locaux et du matériel, nettoyage des surfaces avant l'ouverture et après la fermeture des lieux d'accueil, port du masque en journée continue, repas individuels en respectant les normes d'espace, ventilation des locaux…

sport et jeunesse

Le service des Sports a pour mission de développer et promouvoir la pratique du sport sur l'ensemble du territoire de la Commune. La Ville marque son attachement au bien-être des habitants à travers un réseau d'infrastructures sportives riche et varié. Le service sport est chargé d'animer la vie sportive vaudaise, en organisant diverses manifestations et en soutenant la pratique des clubs.
Le service jeunesse symbolise l'attachement de la Ville envers les jeunes Vaudais. Il a pour mission d'accompagner plus spécifiquement les adolescents et jeunes adultes.

Les activités sportives

En 2020, malgré la crise sanitaire, la Ville a fait le choix de continuer ses actions en faveur de la pratique sportive du plus grand nombre de Vaudais. Cela s'est concrétisé par le maintien de son soutien financier aux clubs et aux associations d'éducation par le sport.
Par ailleurs, le service a poursuivi la dynamique des années antérieures en continuant sans relâche son investissement pour les activités sportives à vocation éducative :
- les éducateurs sportifs municipaux sont intervenus auprès de 250 écoliers vaudais qui ont appris les valeurs du sport à travers la pratique du handball et des sports de ballon ;
- en complément de ses éducateurs sportifs, la collectivité apporte un appui aux clubs de cyclisme et d'escalade pour enseigner les bases d'une pratique sportive régulière et en sécurité ;
- malgré la fermeture de la piscine Jean Gelet, la Ville a maintenu les séances de natation scolaire à destination des écoles vaudaises (CP et CE1) sur le site de Bron et celui de l'ENTPE.

Soutien aux clubs et associations sportives

En 2020, la Ville a fait le choix de maintenir son soutien en reconduisant les subventions de l'année 2019 à hauteur de 1 603 739 €. La Ville poursuit sa collaboration avec l'Office municipal des sports, notamment lors de l'organisation du Gala des sportifs, en mars 2020, qui a réuni plus de 400 personnes.

Les projets spécifiques en 2020

En 2020, l'offre d'activités sportives pendant les petites vacances scolaires a été densifiée, en passant d'une à deux semaines. De plus, la Ville a enrichi l'offre d'activités en proposant des stages de perfectionnement de VTT et de danse.

Le dispositif « Activ 'Hiver », organisé en février 2020, a su réunir culture et sport en associant la Biennale des cultures urbaines aux activités sportives proposées par la Ville. L'occasion pour les jeunes de s'initier notamment au pump-track.

Pour la première fois, le dispositif « Activ'été » s'est déroulé sur trois sites simultanés pendant six semaines (du 6 juillet au 14 août 2020), soit 35 journées d'ouverture. La fréquentation a atteint plus de 64 000 entrées dont 30 529 entrées au Parc Elsa Triolet, 20 378 entrées sur le plateau Rousseau et 13 406 entrées au stade Aubert.

Le service a innové en proposant la pratique du futsal en partenariat avec l'ensemble des clubs de la ville. 1 800 jeunes sont venus le pratiquer en soirée dans les gymnases municipaux.

Une centaine de jeunes a bénéficié des sorties de pleine nature à Miribel-Jonage (kayak, VTT, etc.).

Le service a fait le choix de mettre en place une action de proximité grâce à l'intervention d'éducateurs sportifs du club de boxe sur un ring gonflable.

Focus particulier sur le dispositif Vaudaises en sport

Depuis près de 10 ans, la collectivité s'engage dans la promotion du sport auprès du public féminin. Cette implication s'est traduite par la mise en place du dispositif Vaudaises en sport qui permet aux habitantes de pratiquer une activité physique régulière, encadrée par les équipes municipales.

Malgré un contexte sanitaire défavorable, la Ville a maintenu le lien avec le public en réalisant des vidéos de renforcement musculaire et de séances de cardio.

La reprise estivale a permis l'organisation de deux cours de step par semaine pendant les six semaines d'Activ'Eté.

La jeunesse

La commune de Vaulx-en-Velin se caractérise par une forte proportion de jeunes dans sa population : 25% des Vaudais ont moins de 15 ans, et les moins de 25 ans représentent près de 40 % de la population.
L'ambition de la Ville est de mettre en œuvre une politique de la jeunesse qui accompagne les nouvelles générations dans leurs parcours et leur vie quotidienne, et qui réponde à leurs attentes et à leurs aspirations. L'action de la Ville se matérialise ainsi dans différents domaines par les objectifs suivants :
- Favoriser l'épanouissement personnel (réussite scolaire, accès à la culture, aux sports...) ;
- Développer l'autonomie (vie quotidienne, orientation, santé, accès au numérique…) ;
- Encourager l'engagement citoyen ;
- Permettre un accès aux loisirs, à la culture, au sport et aux vacances en les impliquant le plus possible, en fonction de leur âge, à travers l'organisation d'activités, de sorties, de mini-séjours et d'événements.

Le service jeunesse prend en compte le parcours d'un jeune de 11 à 25 ans (jusqu'à 30 ans dans certains cas). En 2020, il a accompagné 10 410 jeunes, pour de l'information et de l'orientation vers les partenaires selon la demande.

Le Bureau Information Jeunesse vaudaisbest constitué d'une part du BIJ labellisé par le CRIJ ainsi que du Point Cyb, et d'autre part, il délivre des informations sur les aides financières attribuées aux jeunes et sur les chantiers jeunes.

• Cyberbase : 436
• BIJ : 932
• Révision examens : 84 jeunes
• Chantiers jeunes : 262 candidats et 219 chantiers réalisés
• Bourses au permis de conduire : 160 candidatures pour 40 bourses attribuées
• Bourse BAFA : 139 candidats pour 41 bourses attribuées
• PSC1 : 17 jeunes ont été pris en charge
• Stage, insertion, emploi : 148 dossiers dont 35 stages
Le Bureau Information Jeunesse a accueilli 1368 jeunes (700 jeunes en 2019), pour des actions relatives à l'insertion des jeunes, des chantiers jeunes et aides financières. En effet, le service a pu satisfaire aux demandes concernant la rédaction de CV et de lettres de motivations, de recherche de stages. Enfin, ces derniers ont pu bénéficier des ateliers de simulation d'entretiens, d'exposition, d'ateliers d'échange et d'aide pour le Bac, brevet ou autres diplômes, dans le cadre des révisions d'examens.

Les « Accueils de Loisirs sans hébergement » en marché avec Léo Lagrange jusqu'en octobre 2020
- 864 jeunes dont 1/3 sont des filles ;
- 4 pôles d'animations (16 jeunes par structure avec en moyenne 54 jeunes différents par périodes de vacances scolaires) proposent différents services aux jeunes Vaudais : pôle Malval, pôle Carmagnole, pôle Cachin et pôle Verchères, sur les vacances d'hiver, de printemps, d'été et d'automne. 864 jeunes différents ont été accueillis en 2020 ;
- Pas de séjour cette année à cause de la pandémie.

Les « Accueils Hors les Murs »
- 5 425 habitants tout publics dont 1 939 filles et 3 486 garçons ;
- 7 semaines de fonctionnement entre mi-juin et mi-août ont été organisées sur 4 sites pour le tout-venant (Sud, Grand Mas, Quartiers Est/Centre-ville et Village).

Les « Accueils en Soirée »
- 360 jeunes dont 72 filles et 288 garçons
- Deux pôles d'intervention, à l'espace Carco et l'espace Malval, ont été ouverts en soirée de 17 heures à minuit du mardi au vendredi, avec de temps en temps des ouvertures le samedi, avec pour but de créer du lien, de développer et renforcer des actions éducatives pour les 16/25 ans en risque de rupture, et de développer des actions participant au développement de la citoyenneté.
- 4 sas de décompression de trois jours ont été mis en place dans le cadre du projet nomade pour repérer les jeunes dits « invisibles », soit 27 jeunes.

Les Nuits d'été
14 soirées ont réuni 4 000 habitants dont la moitié avait moins de 25 ans.
Ces soirées estivales et festives ont fait la part belle aux spectacles et au cinéma de plein air. Leur organisation a été le fruit de diverses associations et groupes de jeunes de la Ville.

action sociale, action pour les seniors, handicap et santé

Fidèle à ses valeurs de solidarité, la Ville porte une attention particulière au parcours de vie de chacun de ses habitants. Cela se traduit par un accompagnement minutieux des plus fragiles, que ce soit en raison de l'âge, des difficultés sociales, d'un handicap ou d'une santé nécessitant des soins et des aides spécifiques. La volonté clairement établie est d'assurer à tous autonomie et accessibilité.

L'action sociale

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un établissement public local administratif chargé de mettre en œuvre la politique sociale de la municipalité.
A ce titre, il met en place une série d'actions de prévention et de développement à destination des habitants de la commune, en collaboration avec des institutions publiques et privées. Ces actions visent à lutter contre l'exclusion, à assister et soutenir les populations les plus fragiles du territoire.
Le CCAS est géré par un Conseil d'Administration qui se réunit toutes les 6 à 8 semaines afin de délibérer sur l'ensemble des dossiers qui lui sont présentés. Il est composé de 5 élus municipaux et de 5 personnes qualifiées dans le secteur de l'action sociale nommées par la

Maire, traduisant la volonté d'inclusion des acteurs associatifs locaux.
La crise sanitaire a fortement impacté l'organisation du CCAS durant l'année 2020. Les modalités d'accompagnement ont été adaptées afin de permettre la poursuite de l'accompagnement des personnes les plus précaires et plus vulnérables,. L'enjeu majeur de la période de confinement a été de concilier la mise en place du travail en distanciel des agents du CCAS tout en maintenant la relation de proximité avec les usagers.

Le service social – insertion

Le pôle Service social-Insertion répond à un besoin d'accompagnement de personnes souvent isolées, sans enfant mineur à charge et en grande précarité sociale.
Ses principales missions sont de recevoir, d'orienter les usagers, d'assurer un suivi social de manière globale de toute personne qui souhaite être accompagnée, et de mettre en œuvre les démarches appropriées en cas d'urgence.
La présence dans le service d'au moins un travailleur social pendant le confinement a été maintenue afin de prendre en charge les situations d'urgence.
En 2020, 744 personnes ont été reçues (828 en 2019) dont 256 relevant de nouvelles demandes, (118 en 2019) soit une augmentation de +116 % par rapport à l'année précédente.
Dans le cadre de l'accompagnement global, le Service Social-Insertion a suivi 238 personnes contre 247 en 2019.
En 2020,dans le cadre de la convention « suivi social des bénéficiaires isolés » du RSA entre le CCAS et la Métropole, 320 personnes ont été accompagnées en (336 en 2019).
186 personnes ont été accompagnées dans le cadre du dispositif de prévention des impayés et du risque d'expulsion (240 en 2019).

Le service Accès aux droits

Composé de cinq référents sociaux en charge d'instruire les dossiers soumis à leur étude, le service Accès aux droits a pour mission de permettre l'accès et l'ouverture des droits aux usagers dans des domaines variés : social, santé, financier, administratif. . .

L'activité du service Accès aux Droits s'est adaptée durant toute l'année 2020 au contexte sanitaire. Le télétravail mis en place lors du premier, puis du deuxième confinement, a été poursuivi jusqu'à fin 2020 pour 3 référents identifiés personnes à risques par leur médecin traitant. De plus, les usagers ont été reçus sur rendez-vous, hors situation d'urgence, pour l'ensemble des demandes relevant de l'activité du service Accès aux Droits. Enfin, deux contractuels ont été recrutés afin de suppléer les référents titulaires.

En 2020, le service a instruit :
• 129 demandes de RSA. On observe une diminution des demandes enregistrées au CCAS et ce, depuis 2017.
• 605 demandes de domiciliation actives (526 en 2019)
• 17 dossiers d'aides légales (28 dossiers en 2019)
• 27 dossiers ASPA MSA (23 en 2019)
• 27 dossiers ASPA CARSAT (17 en 2019)
• 73 dossiers de retraites principales et complémentaires (47 en 2019). En septembre 2020, le CCAS et la CARSAT ont signé une convention dont l'objet est de faciliter l'accès aux droits à la retraite des bénéficiaires et prévenir les non-recours ou la rupture des droits pour les publics fragiles.

• 929 demandes d'aides alimentaires pour 799 familles (en 2019 : 837 demandes d'aides alimentaires pour 687 familles) pour un montant qui s'élève à 90 612 € (58 644 € en 2019).
• 71 demandes financières dans le cadre de l'aide facultative du C.C.A.S pour 74 familles (en 2019 : 188 demandes financières pour 176 familles)
• 539 abonnements TCL octroyés aux personnes en situation de grande précarité (461 en 2019)
• 55 dossiers de Complémentaire santé solidarité (avant l'arrivée de la médiatrice). Depuis juin 2020, une médiatrice santé est présente au sein du service Accès aux Droits. Elle apporte une réponse aux besoins des habitants en matière d'accès à la santé et à la prévention à travers des rendez-vous individuels.

Le Programme de Réussite Educative (PRE)
Soucieuse de la réussite de chaque enfant et jeune Vaudais, la Ville, grâce au dispositif du Programme de Réussite Educative (PRE) procède à un accompagnement individualisé, destiné aux enfants et jeunes âgés de 2 à 18 ans qui rencontrent des difficultés scolaires, éducatives, familiales, sociales ou de santé.
En 2020, 263 enfants et jeunes vaudais ont été accompagnés dans le cadre du PRE.
• La durée moyenne est de 17,6 mois ;
• La durée minimale est de 1 mois ;
• La durée maximale est de 36 mois.

Les référentes de parcours interviennent chacune sur un territoire mis en place à la rentrée scolaire 2017 - 2018. Trois grands secteurs ont été définis, avec une référente de parcours par territoire :
• Grand Mas : Mas du Taureau, Noirettes, Cervelières-Sauveteurs, Grappinière, Petit-Pont ;
• Sud : La Balme, Tase, Genas-Chénier ;
• Centre-Village-Quartiers Est : Écoin, Thibaude, Vernay, Verchères, Barges, Cachin, Centre-ville, Village.

Afin d'optimiser l'efficacité du programme, deux permanences ont lieu une fois par semaine, le mercredi, pour mailler le territoire :
• Au Sud, à la mairie annexe ;
• Au Mas, à la bibliothèque Perec.
Pour parer aux effets de la crise sanitaire sur le fonctionnement du service et pour faciliter la continuité du service, différentes solutions ont été mises en place. En effet, les référentes ont renforcé l'accompagnement de chaque famille à travers un suivi téléphonique, l'accueil des familles sur rendez-vous au CCAS et à la Mairie Annexe, une mobilisation des intervenants vacataires…

L'intervenante sociale au commissariat
Une convention, signée entre le CCAS et l'Etat dans le cadre du Fonds Interministériel de la Prévention de la Délinquance, permet à une intervenante sociale (assistante sociale), dont le bureau est au commissariat, d'assurer des missions auprès des « victimes » et des « auteurs » de violences conjugales, intrafamiliales et tout autre accueil sur orientation des partenaires locaux, ou de la police.
Cette professionnelle est sous la responsabilité hiérarchique de la responsable Insertion Sociale et sous la responsabilité fonctionnelle de la Commissaire. Son poste est porté par le CCAS, détaché à temps plein sur le commissariat.

Elle évalue ainsi la nature des besoins sociaux. Elle réalise une intervention de proximité, dans l'urgence si nécessaire. Sur l'année 2020, l'intervenante a reçu 369 personnes (412 en 2019).

Le pole Seniors : aide à domicile, résidence Ambroise Croizat, Ssiad, services pour les retraités

L'accompagnement quotidien de nos aînés est une préoccupation majeure pour la Ville. En effet, l'enjeu est de préserver l'autonomie des personnes âgées. Par conséquent, plusieurs services sont organisés afin de répondre aux besoins des seniors.

Le pôle maintien à domicile

Rattaché à la direction de l'Action Sociale et du CCAS le pôle comprend d'une part, le Service d'Aide à Domicile (SAAD) et d'autre part, le service de soins à domicile (SSIAD).

Le service d'aide à domicile

Le Service d'Aide à Domicile du CCAS prend en charge toutes les prestations nécessaires aux personnes âgées, vulnérables : soins à domicile, portage des repas, accompagnement aux courses, petits travaux, information sur les animations, la résidence autonomie Ambroize Croizat, les démarches en maison de retraite...

Il intervient auprès des personnes âgées pour les actes essentiels de la vie courante (aide à la toilette, à l'habillage, à la prise des repas) et pour les activités domestiques (courses, préparation des repas, entretien du logement et du linge).

La crise sanitaire liée à la Covid-19 a fortement impacté le secteur médico-social, notamment celui des personnes âgées et en situation de handicap. Lors des différents confinements, les équipes ont fait preuve d'implication pour accompagner au mieux les bénéficiaires aussi bien en présentiel qu'en mettant en place une veille sociale téléphonique régulière et personnalisée.

En 2020, malgré le contexte sanitaire, le service a réalisé 24 250 heures d'aide au domicile de 182 personnes âgées (30 658 heures en 2019 auprès de 180 personnes).

Le 26 février 2020, le contrat pluriannuel d'objectif et de moyens (CPOM) a été signé entre la Métropole de Lyon et le Service d'aide à domicile de la Ville dans le but :

- de développer l'activité du SAAD auprès des publics fragiles économiquement (augmentation du nombre de bénéficiaires ayant des ressources inférieures à l'ASPA);
- de sécuriser l'activité et pérenniser les services pour assurer une continuité de service (poursuivre les process organisationnels dont le regroupement du SAAD/SSIAD);
- de garantir la réalisation des plans d'aides prescrits par la Métropole (adopter les mesures de qualité de vie au travail afin de contribuer à la fidélisation des effectifs et à l'attractivité du service).

L'accompagnement de la Métropole a pris plusieurs formes tout au long de la crise, parmi lesquelles : plus d'un million de masques et 11 000 litres de solution hydro alcoolique distribués aux établissements non médicalisés et aux SAAD ; compensation de la prime exceptionnelle Covid-19 versée par leurs employeurs aux salariés mobilisés durant la crise sanitaire et une compensation des pertes de recettes engendrées par la crise.

Le service de soins infirmier à domicile (SSIAD)

Le Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) a pour mission principale d'assurer sur prescription médicale des soins de base et relationnels auprès de personnes âgées de 60 ans et plus, vivant à leur domicile et présentant une perte d'autonomie.

Le SSIAD détient une autorisation pour 38 lits délivrée par l'Agence Régionale de Santé (ARS). Les interventions des équipes d'aides-soignantes et d'infirmiers libéraux, avec qui le SSIAD a passé une convention, consistent à réaliser 7 jours sur 7 au domicile des bénéficiaires des soins d'hygiène, de confort et de surveillance, dans le but de préserver l'autonomie de la personne âgée et de lui permettre de rester plus longtemps dans son cadre de vie habituel.

Confrontée à la crise sanitaire et à la pénurie de matériel, la Ville a répondu rapidement aux besoins du service en mettant à disposition des masques, des gants, du gel hydro alcoolique.

De plus, une réorganisation s'est mise en place avec une équipe de 8 aides-soignants renforcée par 3 étudiants en soins infirmiers.

La population accompagnée est majoritairement féminine (82,76%) et âgée en moyenne de 85 ans contre 86,55 ans en 2019.

En 2020, le SSIAD a pris en charge 46 usagers (40 usagers en 2019), 17 sorties définitives (suite à des hospitalisations et des décès) pour 10 entrées.

Les services pour les retraités

La résidence Ambroise Croizat

La résidence Ambroise Croizat est un établissement d'hébergement à vocation sociale. Elle accueille des personnes seules ou en couple, âgées d'au moins 60 ans (ou de moins de 60 ans avec dérogation du président de la Métropole de Lyon).

La résidence a pour objectif de contribuer à favoriser le maintien de l'autonomie des résidents, de faciliter la participation des personnes aux activités sociales et d'inciter à continuer à exercer un rôle actif de citoyen.

Sa capacité d'accueil est de 57 logements répartis ainsi : 51 F1 bis ; 1 F1, et 5 F2.

En 2020, les demandes d'admission dans l'établissement ont été au nombre de 19 (24 en 2019).

Les consignes sanitaires adressées par la Métropole et l'Agence Régionale de Santé (ARS) ont été mises en place au sein de la résidence dans le but de protéger au mieux la santé des résidents et du personnel.

De plus, des actions propres à l'établissement ont été décidées : renforcement du soutien psychologique par les agents sociaux, renforcement du service de courses deux fois par semaine.

En outre, un dépistage collectif a été organisé pour tous au sein de la résidence en novembre 2020.

Le conseil de la vie sociale et les actions d'animation

Véritable agora, le Conseil de la Vie Sociale (CVS) est une instance consultative dont l'objectif est d'encourager la participation et la prise d'initiative des résidents au fonctionnement de la résidence.

Réunis en commissions, le conseil est composé de représentants des résidents, de leurs proches, de représentants du personnel, d'un représentant de l'organisme gestionnaire ainsi que de deux élus de la municipalité.

Au vu du contexte sanitaire, le conseil n'a pu se réunir qu'une fois au cours de l'année 2020.

Compte tenu des circonstances particulières durant cette année de crise sanitaire, les animations ont été développées en lien avec le pôle seniors-handicap de la commune :

• des animations extérieures avec ouverture des fenêtres des résidents (chants, musique) ;
• des petits groupes dans la grande salle commune ont pu réaliser des activités sur tablettes numériques ;
• des animations de fin d'année ont été adaptées (montage vidéo avec participation des résidents, distribution des colis des seniors, animations musicales, contes...), liens intergénérationnels, animation spéciale de l'équipe.

Le foyer-restaurant

La salle de restauration offre la possibilité à tous les seniors de la commune de prendre des repas équilibrés dans un cadre convivial. Cette prestation concerne les repas du midi, servis à table du lundi au samedi.
La crise sanitaire n'a pas permis d'ouvrir le foyer-restaurant aux habitants de la commune, sauf les deux premiers mois de l'année 2020.

Les services sociaux de proximité

Les services sociaux de proximité contribuent à l'accompagnement quotidien des personnes en perte d'autonomie de la commune, dans le cadre du maintien à domicile et de la lutte contre l'isolement.

Le portage de repas à domicile

Ce service permet aux personnes de bénéficier d'un repas qualitatif 7 jours sur 7, de façon ponctuelle ou permanente.
En 2020, 205 personnes en ont bénéficié (150 en 2019).

Le service de courses

Ce service propose un accompagnement en minibus aux personnes, 2 fois par semaine, vers différents commerces de la commune.
L'impact de la crise sanitaire liée à la Covid-19 s'est caractérisé par une très forte augmentation du nombre de nouveaux bénéficiaires. Le service a adapté et a redéployé son activité afin de répondre aux demandes et aux besoins des seniors.
Ainsi, il a fallu mettre en place une troisième tournée appelée « Centre-ville », venant compléter les deux autres tournées appelées : « Nord » et « Sud. »
En 2020, 274 accompagnements ont été réalisés (363 en 2019).

Le service de « petits dépannages » à domicile

Les interventions de petits dépannages à domicile consistent à effectuer du lavage de vitres et des petits travaux à domicile.
Ce service est facturé 10€/heure et constitue une assistance ponctuelle pour les personnes en perte d'autonomie qui n'ont pas forcément la possibilité de faire appel à des sociétés. Il vient compléter l'aide apportée dans le cadre du maintien à domicile. En 2020, 5 interventions ont été effectuées (43 en 2019).

Le service municipal des retraités (SMR)

Ouvert au public du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30, les activités du SMR se déclinent autour de 5 thématiques principales :
• la prévention de la perte d'autonomie ;
• le maintien du lien social dans le cadre de la lutte contre l'isolement ;
• l'accès à la culture ;
• la lutte contre la fracture numérique ;
• la stimulation des fonctions cognitives.

En 2020, 1 052 personnes ont été accueillies physiquement au SMR à titre individuel (contre 3 047 en 2019).

L'animation

Le service d'Animation a pour mission d'organiser et de développer des activités en faveur de tous les seniors de la commune en leur permettant de conserver leur rôle de citoyen dans différents aspects de la vie socioculturelle.
330 personnes ont participé en 2020 à au moins une activité organisée par le service animation (473 en 2019).
Les thématiques principales abordées en 2020 sont :

- la prévention de la perte d'autonomie : 88 personnes (106 personnes en 2019) ;
- la stimulation des fonctions cognitives : 52 personnes (54 personnes en 2019);
- le maintien du lien social : 235 personnes (571 personnes en 2019);
- l'accès à la culture : 118 personnes (386 personnes en 2019).

En 2020, les seniors ont pu bénéficier durant l'année de 22 activités différentes (dont une journée éco-citoyenne, un spectacle intergénérationnel, des guinguettes au bord de la Rize, des activités de chant...), ainsi que d'un séjour vacances en septembre, « Seniors en vacances ».

L'accompagnement social des personnes âgées et/ou en situation de handicap

Le service se singularise par l'accompagnement social et personnalisé des usagers. En effet, il a pour objectif de soutenir, aider, accompagner les personnes âgées à faire face aux difficultés en mobilisant leurs compétences et en développant leurs capacités.
En 2020, 63 personnes et familles ont été accompagnées et 146 entretiens ont été menés.

Le service Handicap

Créé en mars 2018, le service Handicap a pour mission principale d'animer et mettre en œuvre la politique municipale de gestion des problématiques liées au handicap. Son objectif premier est de faciliter et permettre l'inclusion dans la vie sociale des personnes en situation de handicap.

Cela se matérialise par l'accompagnement personnalisé des personnes en situation de handicap et par une collaboration étroite avec la Métropole de Lyon qui détient cette compétence.

En 2020, 63 personnes et familles ont bénéficié d'un accompagnement individualisé contre 67 en 2019. Un travailleur social intervient 4 jours par semaine au service municipal des retraités et participe à des permanences à la mairie annexe.

Les domaines d'intervention ont concerné le logement (30 demandes en 2020 contre 39 en 2019), l'accompagnement budgétaire (17 personnes en 2020 contre 24 en 2019), l'ouverture des droits de santé (16 personnes en 2020 contre 29 en 2015), la reconnaissance du handicap et l'aide administrative.

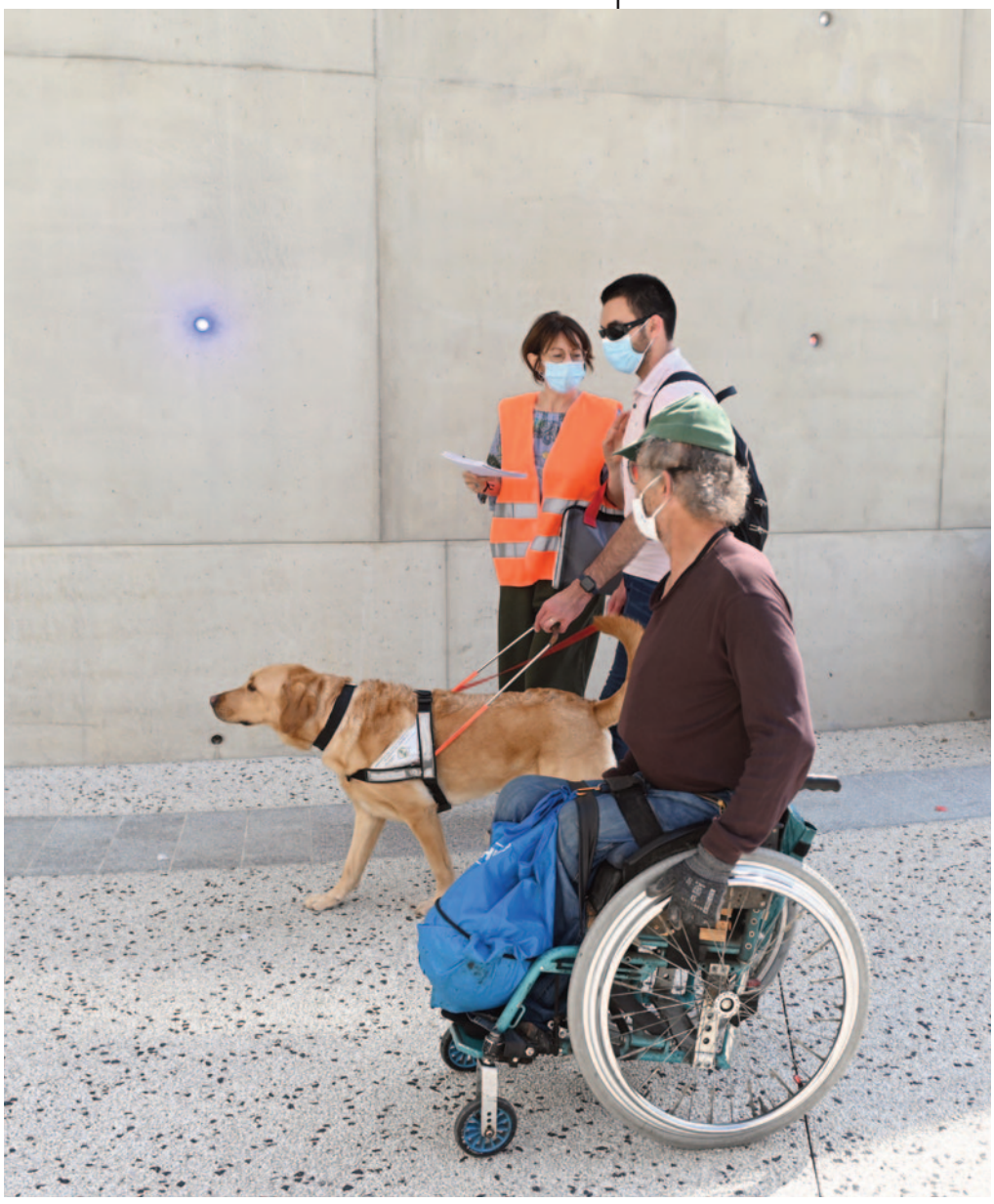

Santé et salubrité publiques

Service municipal de promotion de la Santé

La Ville de Vaulx-en-Velin développe, concrétise et met en œuvre sa politique de santé via le pôle Santé.

L'activité principale de l'année 2020 du Pôle santé a bien sûr été son implication dans la gestion de la crise sanitaire. Des actions de prévention santé ont été menées lors du programme d'Activ'été.

La crise sanitaire a renforcé la collaboration entre les différents acteurs santé du territoire et la mise en place de nouveaux dispositifs : plateforme téléphonique, distributions de masques et centre de dépistage PCR, visioconférences interprofessionnelles de veille et d'alerte en santé mentale. Cette collaboration rapide, réactive et innovante a été facilitée grâce aux années précédentes d'inter connaissance et à la signature du Contrat Local de Santé.

Le Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) a poursuivi des actions dans le cadre du Contrat Local de Santé, comme l'accompagnement à la livraison de la Maison de Santé Pluridisciplinaire au sud de la commune.

Les quatre axes prioritaires des activités du Pôle santé sont :

Axe 1 : l'accès aux soins, l'offre de soins, avec une attention particulière portée aux personnes vulnérables et à celles porteuses de handicap.

Axe 2 : la prévention notamment auprès des enfants, des jeunes et des femmes.

Axe 3 : la lutte contre le diabète, l'obésité, le surpoids, et la promotion de l'activité physique.

Axe 4 : la santé mentale.

Les évènements 2020

La gestion de la crise sanitaire

La Ville a mis en place un dispositif de protection individuelle destiné aux professionnels, libéraux et aux centres de santé. Il a été mis à disposition du gel hydro-alcoolique, des masque FFP2 et des sur-blouses.

La Ville a soutenu la mise en place d'une plateforme téléphonique ouverte pendant dix semaines, soit du 27 mars au 26 juin 2020 :

• 140 appels dont 42 % ont débouché sur une consultation médicale le jour même ou le lendemain.

• 72 998 masques en tissus lavables distribués, lors de six journées entre mai, juin et septembre 2020 pour un montant de 343 255 €.

Des tests PCR ont été distribués aux usagers dans différents endroits de la Ville :

- métro Vaulx la Soie : entre le vendredi 4 et lundi 7 septembre 2020, 1 140 tests réalisés, sans rendez-vous ;

- la Maison des fêtes et familles : 6 299 tests réalisés sans rendez-vous au 31 décembre 2020 à destination des publics prioritaires sur ordonnance, des cas contacts et des professionnels de santé, pour un coût de 76 500 €.

La poursuite de la création de la Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP) au Sud

L'accompagnement de l'installation de la Maison Pluridisciplinaire de Santé au sud de la commune se poursuit.

Cette MSP occupera un espace de 378 m^2 qui accueillera une dizaine de praticiens, et complétera l'offre de soins sur le territoire.

Le projet de création de la MSP a été approuvé en Conseil municipal en 2019. Son financement a été adopté à l'unanimité au Conseil municipal du 11 juin 2020.
Le Pôle santé a animé onze réunions mensuelles de suivi en 2020.

Le Conseil Local de Santé Mentale (CLSM)

Le CLSM est une plateforme de concertation et de coordination entre les élus locaux d'un territoire et le service de psychiatrie publique pour la définition commune des politiques locales et des actions à entreprendre pour l'amélioration de la santé mentale.
Il se structure autour de trois thèmes :
- Enfance-adolescence-parentalité ;
- Logement-hébergement ;
- Sensibilisation à la santé mentale.

En 2020, les principaux travaux ont été conduits sur les thèmes suivants :
- Commission Enfants et Adolescents : les médiatrices parentalité du service Éducation, l'usage des écrans ;
- Commission Logement et Hébergement : l'accès aux soins des adultes en souffrance psychiatrique, l'accès au logement autonome pour les SDF ;
- Commission Sensibilisation à la Santé Mentale : les premiers secours en santé mentale.

Par ailleurs, le CLSM de la Ville propose des groupes ressources permettant aux partenaires l'étude de situations dites « complexes » : le Groupe Parentalité et Soutien (GPS) pour les situations de 0 à 18 ans et la Coordination Santé Mentale et Logement pour les situations de majeurs rencontrant des difficultés psychosociales dans le logement.
En outre, les travaux du CLSM de la Ville s'articulent également autour d'événements annuels comme les Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM) et les journées mondiales de la santé mentale. Les premières se sont déroulées en mars et en octobre pour les secondes. Elles permettent de réaliser des actions de sensibilisation et de déstigmatisation à destination du grand public.

Le CLSM de Vaulx-en-Velin a finalisé en juin 2020, la signature d'une convention avec l'UNAFAM pour la mise à disposition d'un local pour les accueils de l'association Union Nationale des Familles et Amis de personnes Malades et/ou handicapées psychiques.
Pendant les confinements de mars et novembre, le CLSM de la Ville a été pro-actif auprès de ses partenaires : animations téléphoniques « Santé mentale et confinement » en lien avec les acteurs pour promouvoir les ressources disponibles ou nouvelles, de paroles, de diagnostics, d'analyses et de prises en charge des situations complexes.

La réalisation des Ateliers Santé Ville

Les "Ateliers Santé Ville" (ASV) sont un dispositif de partenariats entre la Ville et l'Etat (Agence Régionale de Santé depuis juillet 2010), mis en place afin de développer des actions de prévention et de promotion de la santé en faveur des publics en difficulté ou en situation de précarité.
Les activités des ateliers Santé Ville ont été perturbées par la crise. Toutefois, un réajustement et une adaptation des activités au contexte a permis d'assurer la continuité des différentes actions.

- Le Point Info Diabète Obésité Surpoids (PIDOS) :

En 2020, 16 rencontres individuelles et personnalisées sur rendez-vous avec un endocrinologue et un diététicien étaient programmées (14 en 2019).

Ces échanges personnalisés ont permis une écoute active et des réponses aux questions abordées sur les points suivants : explications sur la maladie du diabète, informations sur les inquiétudes, conseils personnalisés sur les habitudes de vie, autour de l'alimentation (idées de menus), de l'activité physique, du recours aux soins (médecin traitant). Pour rappel, aucun médicament n'est prescrit.

- Ateliers cuisine :

En 2020, 10 ateliers étaient prévus, 3 ont pu être réalisés en janvier, février et mars, au sein de chacun des trois centres sociaux de la Ville.

- Activ'été 2020 :

Cette action s'est déroulée au mois de juillet et les deux premières semaines d'août avec :

• La tenue de stand d'information bucco-dentaire durant sept après-midis au parc Elsa Triolet et au stade Aubert. Cette action a permis de toucher 311 enfants de 6 à 12 ans.

• La tenue d'un stand « conduites addictives » sur le parvis du gymnase Rousseau afin de sensibiliser les jeunes au lieu ressource locale, aux conduites addictives et à la réduction des risques liés à la consommation du protoxyde d'azote.

- Projet « Aux petits soins pour nos bambins » :

En collaboration avec l'association « Sens et savoir » qui intervient cette année sur le territoire de Vaulx-en-Velin auprès de la petite enfance (maternelle), sur les thèmes de l'alimentation, de l'hygiène bucco-dentaire et des activités physique/motricité.

Ce projet mobilise 3 classes (dans deux écoles Marie Curie et Croizat) soit 90 enfants de moins de 6 ans ainsi que 4 crèches et 4 écoles maternelles.

- L'hygiène et la salubrité publiques :

L'application de la réglementation en matière d'hygiène et de salubrité publiques relève des pouvoirs de police du Maire. Le service hygiène salubrité réalise de nombreux contrôles, mais également des actions de prévention afin de garantir la santé et la sécurité des habitants. Deux inspectrices de salubrité assermentées exercent leurs missions au sein du service. Le service intervient sur des thématiques variées comme l'habitat indigne, la lutte contre les insectes et les rongeurs, les nuisances d'origine animale, la qualité de l'air, le bruit…

Depuis fin 2020, le service met en œuvre une nouvelle délégation, à savoir le bien-être animal. Ses actions visent à atteindre des objectifs divers tels que : la santé et la sécurité des usagers au sein des équipements communaux (groupes scolaires, crèches, équipements sportifs, culturels, de loisirs), la surveillance de la légionelle, la prévention et la lutte contre les nuisibles et le déploiement et entretien des 25 défibrillateurs (17 défibrillateurs supplémentaires ont été installés en 2020).

En 2020, le service a enregistré 337 signalements, soit une baisse de près de 15 % par rapport à 2019. Le premier motif de signalement reste l'habitat indigne/incurie (93) pour des problèmes d'humidité, d'infiltration d'eau, d'électricité ou de ventilation. Cette thématique touche tous les types d'habitat : privés, publics, individuels et collectifs.

La prolifération d'insectes dans et hors le logement constitue aussi un motif de signalement important (59 en 2020) dont près de la moitié concerne les punaises de lit et les moustiques.
La thématique "nuisance d'origine animale" continue sa progression notamment les "chats errants" qui représentent 43 des 64 signalements de 2020.

	2018	2019	2020
Habitat indigne / incurie	114	112	**93**
Nuisance d'origine animale (dont chats errants)	46	55	**64**
Insectes (blattes, frelons, punaises de lit, chenilles processionnaires…)	52	76	**59**
Rongeurs (rats, souris, …)	51	57	41
Dépôts d'immondices	49	27	24
Terrain en friche, ambroisie	31	18	12
Nuisances voisinages, bruits comportement	3	3	11
Divers	7	15	10
Hygiène alimentaire	8	3	1
Bruits d'entreprises ou établissements industriels	7	8	5
Pollution, brûlage, nuisances autres que bruit	4	6	5
TOTAL	**372**	**380**	**325**

synthèse

Malgré l'impact de la crise sanitaire dû à la pandémie et de la Covid-19, la Ville a mis toutes ses ressources humaines, logistiques et financières pour maintenir un niveau de service public satisfaisant. Elle a su s'adapter aux contraintes des protocoles sanitaires en développant les démarches en ligne, en multipliant les appels téléphoniques, en adoptant des modes d'actions et d'activités qui privilégient le contact, tout particulièrement en direction des publics les plus fragiles.
La Municipalité a acté, au Conseil municipal du 11 juin 2020, la gratuité des services périscolaires et des accueils de vacances jusqu'à la fin de l'année 2020 et a ainsi permis à de nombreuses familles de continuer à inscrire leurs enfants. La Ville a officiellement reçu le label de « Cité éducative » en janvier 2020, récompensant le travail de concertation entre les acteurs éducatifs et les parents d'élèves. Le secteur de l'Education a dû s'adapter à un protocole particulièrement exigeant en matière de sens de circulation, de gestes barrières, de désinfection de locaux et d'aménagements d'horaires des différents intervenants scolaires, périscolaires et extra-scolaires. Dans le domaine des réalisations, la mise en service des structures modulaires du groupe scolaire Curie a été effectuée.
Les travaux d'aménagements dans les groupes scolaires ont représenté 865 000 euros.

Concernant le secteur de la petite enfance, la Ville a affirmé sa volonté de mettre en œuvre la continuité des accueils, en ouvrant, notamment une crèche d'été répartie sur deux établissements, en renforçant les dispositifs prioritaires aux enfants de familles en insertion sociale ou professionnelle, des familles nécessitant des soins hospitaliers ainsi qu'aux enfants d'une première socialisation. Les entretiens téléphoniques et en visioconférence ont été généralisés et le portail internet a permis le paiement en ligne, la réservation de créneaux horaires ainsi que l'accès à un contenu pédagogique interactif.
Dans le domaine du sport et de la jeunesse, tout a été fait pour maintenir les actions en faveur du plus grand nombre de vaudais. L'offre a notamment été densifiée sur les petites vacances scolaires. Le dispositif « Activ été » s'est déroulé sur trois sites durant 35 journées et a enregistré 64 000 entrées. Quasiment toutes les initiatives en direction de la jeunesse ont été maintenues hormis les séjours, et on relève une augmentation de 48 % de la fréquentation au sein du BIJ (bureau information jeunesse).
La culture est à la fois le secteur le plus impacté par la crise sanitaire avec de longues périodes de fermeture au public, et à la fois un de ceux qui illustre le plus la faculté d'adaptation de la Ville et de ses agents, avec de nombreux postes redéployés sur des missions prioritaires. Parmi celles-ci nous pouvons citer la distribution de masques à la population et l'aide à la vaccination des personnes vulnérables. Malgré une programmation considérablement amoindrie, les équipements culturels municipaux ont su maintenir une dynamique de création « hors public » et ont entretenu une forte communication auprès de leurs adhérents.
En ces périodes propices à l'isolement des personnes âgées et des malades et à la précarité des foyers les plus modestes, l'action sociale revêt un caractère particulièrement important, c'est pourquoi les accueils de publics et les activités n'ont jamais cessé. D'autres moyens ont été mis en œuvre comme la veille sociale téléphonique et le développement du nombre de rendez-vous. Durant la pandémie les demandes d'aides sociales ont enregistré une forte augmentation. La Ville a répondu rapidement aux besoins en mettant à disposition des masques, des gants et du gel hydro alcoolique.
Enfin, la Ville a été en mesure de mettre en œuvre l'ensemble des dispositifs de prévention sanitaires dont les tests de dépistage et la vaccination, pilotés par l'Etat. Elle s'est appuyée pour cela sur le service municipal de la santé afin de coordonner de toutes les initiatives. Il a notamment constitué l'interface entre les services préfectoraux, l'Agence Régionale de Santé, les services municipaux, les associations et les habitants.

VIVRE LA VILLE proximité, qualité de vie et participation des citoyens

Les problématiques de proximité (sécurité, gestion des espaces publics…) sont au cœur des missions municipales. Elles s'articulent entre plusieurs acteurs, avec lesquels la Ville a lancé des démarches partenariales qui portent leurs fruits de façon structurelle à court et moyen terme. En parallèle de ces politiques publiques, le soutien aux acteurs de terrain (associations notamment) et le développement de la démocratie participative sont des enjeux forts qui ont vocation à nourrir le projet de ville et la vie de la cité.

soutien à la vie associative et commémorations

La direction de la vie associative (DDSVA) accompagne les associations du territoire et coordonne les initiatives associatives très riches sur la commune.

L'accompagnement associatif

Cette activité prend plusieurs formes pour les près de 300 associations suivies par le service :
- L'aide à la structuration des associations : information aux responsables associatifs en matière de services, d'activités et d'évènements dans le domaine de la vie associative ;
- L'accueil et l'information sur la création d'association : fonctionnement de l'association, responsabilité de ses dirigeants, modalités de création ;
- Le soutien à l'organisation d'événements : fêtes de quartier, fête des voisins, soirées conviviales, réunions associatives, assemblées générales de copropriétés, etc… L'action se traduit par l'aide à la coordination et à la planification, le prêt de matériel, le relais auprès des autres partenaires (service événements et protocole, bailleurs, associations, etc.), et la diffusion de l'information.
- L'aide au montage de projets de coopération décentralisée

▪ Zion Train / Agence de l'eau (Ghana) ▪ ASEA (Chlef, Algérie) : UCFAF (Artik, Arménie)

L'organisation des commémorations, des rencontres autour de la mémoire, de la valorisation du patrimoine et d'événements

L'organisation des commémorations donne lieu à des partenariats forts entre la Ville, les associations et les partenaires institutionnels.
En 2020, malgré la crise sanitaire, la Ville a proposé des cérémonies commémoratives autour d'événements mémoriels :
- l'hommage au Groupe Manouchian avec la participation du lycée Les Canuts proposant des lectures de lettres,
- la Journée nationale en hommage aux victimes du terrorisme (11 mars) organisée par la Préfecture, avec la présence de jeunes du Lycée Les Canuts,
- la journée des Justes avec la participation des jeunes du centre social Georges Lévy,
- la commémoration de la Libération de Vaulx-en-Velin (2 septembre) avec la participation du Chœur du Souvenir (association musicale) et des associations d'Anciens Combattants et de Résistance,
- les cérémonies en hommage aux victimes de la manifestation du 17 octobre 1961 et de l'Armistice du 11 novembre 1918,
- les Journées Européennes du Patrimoine,
- l'installation d'un buste à l'effigie de Nelson Mandela au parc François Mitterrand, dans le cadre du Centenaire de sa naissance, à l'initiative du FATE.

La Commission Patrimoine ne s'est réunie qu'en janvier 2020. L'édition 2020 du Printemps des Cimetières n'a pas pu se tenir en mai.

L'accueil des associations dans les espaces associatifs

Carmagnole, Cachin, Verchères, Mandolines, Draisienne, le Point Info du Mas, le Point Info du Sud, le Point Info Village, le centre Lamaze, Carco, Frachon, Grolières, sont deséquipements de proximité municipaux en cœur de quartiers, mis à disposition des associations pour des bureaux mutualisés ou individuels.
Face à l'évolution de l'épidémie, la ville de Vaulx-en-Velin a mis à disposition de l'Agence Régionale de Santé (ARS), la Maison des Fêtes et des Familles, afin de proposer un centre de dépistage (test PCR) fixe et sans rendez-vous.
Le centre est resté ouvert du 1er octobre 2020 au 24 mars 2021.

Le soutien financier aux associations

Depuis 2015, la Ville a mis en place une procédure unique de demande de subvention.
En 2020, 141 dossiers ont été traités.
Dans le cadre de la politique de la ville, le service met en place des commissions pour l'attribution d'aides via deux dispositifs : le Fonds Associatif Local (FAL) et le Fonds Projets Habitants (FPH). Ces commissions se réunissent une fois par mois, impliquant, pour le service de la Vie Associative, une aide au montage auprès des associations qui en éprouvent le besoin, le traitement administratif et technique des dossiers, les convocations, avenants et suivis financiers, courriers, bilans...

En 2020, 35 projets et 30 associations ont été financés par le FAL.
Ces deux dispositifs permettent le financement d'événements festifs autour des quartiers (fêtes de quartiers, fêtes de fin d'année, fête des voisins), de loisirs pour les jeunes et les enfants, d'actions de solidarité et de sensibilisation au handicap, ou encore d'événements sportifs et culturels (théâtre, danse, promotion des cultures du monde).

L'action et le soutien du service evénements et protocole

Le service « Evénements et protocole » est un soutien indispensable à l'organisation des multiples événements émanant de la vie associative et plus largement de toutes les manifestations programmées sur la Ville.
Il est constitué de quatre pôles : réception, logistique, manifestation et protocole gestion de salles.
Le service intervient principalement dans la logistique des événements nécessitant un prêt, le transport de matériel et de mobilier. Il apporte également son expertise sur l'organisation de manifestations et assure également la gestion, le planning et le gardiennage de plusieurs salles municipales (1 000 occupations en 2020).
En dépit de la crise sanitaire, les actions du service ont été maintenues. Par ailleurs, le service a dû déployer ses agents en soutien aux services hygiène et santé.

Cela s'est concrétisé par différentes actions :
- mise en place de matériel pour la distribution de masques ;
- mise à disposition de matériel pour les associations de la banque alimentaire pour la distribution dans toute la Ville de repas ou de dons de denrées alimentaires pour soutenir les familles et étudiants dans la précarité ;
- mise en place du service éphémère de dépistage du Covid-19 dès septembre aux abords de la ligne de métro Vaudais ;
- mise en place dans l'espace fêtes et familles du service de dépistage du Covid-19 ;
- mise en place d'un centre de vaccination au Centre Communal Charlie Chaplin ;
- mise à disposition de matériel et de personnel pour les actions précédentes ;
- mise à disposition de personnel pour la distribution des masques à la population Vaudaise.

En 2020, malgré la crise sanitaire, le service Evénement et protocole a procédé à 631 interventions réparties ainsi :
- 485 Evénements
- 50 Déménagements (Services)
- 46 Réceptions (petits déjeuners, réceptions, livraisons…)
- 50 Commémorations

démocratie participative

Depuis 2014, la participation citoyenne est fortement ancrée dans le fonctionnement de la Ville. En permettant aux habitants de s'exprimer, de donner leur avis et de décider, la démocratie participative est devenue une exigence plébiscitée par les vaudaises et les vaudais.
Malgré l'impact de la crise sanitaire qui a considérablement freiné les interactions sociales et l'action des instances participatives, la mise en place d'outils numériques de réunions en ligne ont permis la reprise de leurs travaux sous un format adapté à la période.

En 2020, les élections municipales ont démontré que les instances participatives constituaient un premier ancrage pour l'expression d'un engagement civique. Parmi l'ensemble des candidats présents sur les huit listes soumises aux électeurs vaudais lors du premier tour en mars 2020, 70 étaient membres d'une instance participative.

Les Conseils de quartier

Face à la crise sanitaire, les conseils de quartiers ont démontré leur rôle essentiel dans le maillage territorial.

L'initiative des habitants porteuse de politiques publiques
En effet, les huit conseils de quartier ont été des lieux d'expression de l'expertise d'usage. Par ailleurs, ils ont eu un rôle de relai d'informations auprès de la population des initiatives de la Ville pour faire face à la crise sanitaire.
En 2020, l'ensemble des conseils de quartier se sont concertés pour mettre en place la Charte de la Participation citoyenne et la réécriture du règlement des conseils de quartier.
De plus, une consultation par voie numérique adressée à l'ensemble des conseillers de quartier a permis la rédaction du règlement du budget participatif.

Par ailleurs, les conseils de quartiers ont été à l'origine d'initiatives propres telles que :
• le concours de vitrines à l'occasion des fêtes de fin d'année, dont les prix ont été remis aux commerçants au printemps 2020 ;
• des ateliers de sensibilisation et d'information sur l'habitat des chauves-souris et leur rôle, organisés par la LPO ;
• des aménagements provisoires sur le square des Noirettes, conçus par les jeunes du quartier et réalisés dans le cadre de chantiers participatifs ;
• l'installation des boites à livres sur le square Roger Laurent ;
• l'éclairage de la sculpture de Cardon

Enfin, les conseils de quartier ont été sollicités pour donner leur avis sur différents sujets concernant spécifiquement leur quartier :

conseil de quartier Grand Mas Sauveteurs Cervelières	projet urbain du mas du Taureau : concertation avec l'architecte en chef, avec l'aménageur (SERL) et l'assistance à maître d'ouvrage dédiée à la participation citoyenne autour du projet,
	concertation et ateliers sur les aménagements transitoires place François Mauriac (foyer Adoma, école Courcelles),
	choix de la fresque de l'artiste Poter sur la salle Victor Jara,
	participation à l'état des lieux croisés Sauveteurs-Cervelières,
conseil de quartier du Village	nouveaux aménagements de la place Pasteur, choix de la fontaine,
	suite et fin de la concertation sur le réaménagement de la rue de la République,
conseil de quartier Centre-Ville – Pré de l'Herpe	nouveaux aménagements du parvis de l'Hôtel de Ville,
Conseil de quartier Grappinière Petit-Pont	concertation et ateliers participatifs sur les fonctionnalités du nouveau jardin public situé à l'angle de l'avenue du 8 mai,
Conseil de quartier Vaulx-sud la Côte Tase Soie	suite et fin du travail de concertation sur l'esplanade Tase,
	concertation sur les questions de sécurité, en présence de Mme la Maire et de Mme la Commissaire,
	concertation dans le cadre de l'enquête sociale engagée sur les petites cités Tase,
	concertation sur le programme SILK3,
Conseil de quartier Pont des Planches	visite du jardin des Violettes,
	visite et information sur un chantier d'abattage d'arbres sur une parcelle Enedis, avenue Grandclément,
	concertation sur l'aménagement de la nouvelle voie entre les rues Stalingrad et Lepêcheur,
	concertation sur le nouveau sens de circulation de la rue Varignier (section entre l'Avenue Picasso et chemin du Gabugy),
	Concertation sur des propositions d'aménagements rue Javelot, rue Beausite,

Le Conseil des seniors

En 2020, le conseil des seniors a pu poursuivre son engagement sur le projet de kiosque de musique et danse. Le parc François Mitterrand, a été choisi après présentation de la démarche par les membres du conseil des seniors auprès des membres de l'exécutif municipal. Par ailleurs, deux projets formalisés par des maquettes ont été présentés aux seniors fin 2020. Leur coût de réalisation sera évalué après une étude réalisée par un économiste de la construction, en partenariat avec l'ENSAL.
Enfin, suite à une initiative du conseil des seniors, le numéro 52 de Mémoire Vive a consacré un article présentant le conseil des seniors et invitant les vaudais à rejoindre ses rangs.

Le Conseil consultatif de la vie associative

En janvier 2020, le Conseil Consultatif de la Vie Associative (CCVA) a pu tenir son Assemblée générale.
Le CCVA a engagé, à l'instar des autres instances participatives, une réflexion autour de son règlement afin de le simplifier.
Enfin, il ressort d'une consultation une centaine d'associations Vaudaises par le CCVA, que son utilité est largement défendue.

La plateforme participative "Mon Avis"

Lancée en 2019, la plateforme numérique monavis-vaulx-en-velin.net a été en 2020, le support de plusieurs consultations :
- l'appel à éco-projets doté de 20 000 € de subvention pour des projets portés par les habitants et soutenus par des associations a recueilli 27 projets ;
- 992 habitants ont voté pour leur projet préféré, battant ainsi le record de participation sur une consultation de la plateforme ;
- 10 projets ont été retenus par la commission extra-municipale « Développement Durable ».
Un questionnaire sur les fonctionnalités du futur jardin public de la Grappinière a également été mis en ligne. Enfin, un questionnaire a été proposé aux Vaudais sur leur appréciation du quartier Sauveteurs-Cervelières et des projets d'aménagement urbain qui pourraient être initiés.

plan de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations

En 2020, la ville a plus que jamais mobilisé ses partenaires à travers diverses actions indispensables à la cohésion sociale, à la promotion des valeurs de la république et à l'unité nationale. La mise en œuvre des projets collectifs n'a pas toujours pu se dérouler tel qu'imaginé au départ mais elle a le plus souvent pris une autre forme ou elle a été reportée quand cela était possible. Tous les partenariats avec les associations ont été reconduits en 2020 et un montant total de subventions de près de 140 000 euros a été versé à ces actions structurantes.

Le lancement de l'appel à projet a été reconduit en 2020 pour la cinquième année afin de permettre à des collectifs d'habitants ou des petites associations de proximité de proposer des actions mais il n'a pu être pleinement déployé. Les actions de proximité ont été menées dans les centres sociaux (Centre social Levy, MJC) notamment et principalement pendant la période estivale.

Afin de faire vivre son Plan de lutte, la Ville tient à organiser régulièrement des temps forts, ouverts à tous les habitants et rassemblant jusqu'à cinq-cents personnes. L'objectif de ces journées est la découverte de différentes cultures et l'interculturalité.

La rencontre intitulé « Histoire singulière pour une mémoire commune » sur la question du croisement des mémoires s'est tenue, cette année, le 27 février 2020. Elle était articulée autour d'une table ronde « histoires d'hier et d'aujourd'hui : vers un récit commun » ainsi que de la projection d'un film « le Jardin de mon père » et de 3 ateliers :

- Atelier 1 - Mémoires douloureuses : comment aborder et transmettre des histoires tragiques aux jeunes
- Atelier 2 - Croiser les mémoires : un objectif partagé
- Atelier 3 - Mémoire, histoire, média : une relation ambiguë,

Cette journée a notamment mobilisé des collectifs d'habitants et des associations locales et rassemblé environ 200 personnes essentiellement des habitants de Vaulx-en-Velin.

Le 18 novembre 2020, une sculpture de Nelson Mandela a été érigée dans le parc François Mitterrand afin de rappeler le combat de l'ancien Président d'Afrique du Sud pour l'égalité des droits.

La collectivité a renouvelé en 2020 la programmation de la Semaine de l'Egalité axée sur la thématique Egalité Femmes / Hommes, par le biais de discussions, de projections, de débats, de spectacles… Mais cette programmation travaillée avec des collectifs d'habitants n'a pu se dérouler comme prévu : du 23 au 28 novembre, des contenus numériques illustrant les différents axes du Plan ont été mis en ligne sur le site de la Ville avec un focus particulier le 25 novembre sur la journée de lutte contre les violences faites aux femmes.

Un programme ambitieux de formation des élus et des agents municipaux aux enjeux de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations est également proposé : des formations sont donc régulièrement organisées par la Ville, y compris sous la forme de visites mémorielles au Camp des Milles et à la Maison d'Izieu.

Les visites programmées en octobre 2020 n'ont pas pu se faire cette année. Elles sont l'occasion chaque année de permettre à un peu plus de 40 agents municipaux d'y participer.

Un travail spécifique a été mené en 2020 avec le service Jeunesse de la ville avec l'association Cartooning for Peace :

- 4 séances d'ateliers se sont tenues entre octobre et décembre 2020 : une formation destinée au personnel du service afin de les « outiller » pour s'approprier les concepts, déconstruire certaines représentations et des ateliers avec les jeunes (environ 50 au total car pas toujours le même groupe) accompagnés par le service jeunesse.

Ces séances étaient initialement prévues en mars mais la situation sanitaire a nécessité de revoir le format et le calendrier de mise en œuvre :

- une journée de formation de 12 agents du service jeunesse ;
- une visite et médiation autour de l'exposition "Tous migrants" ;
- une séance de découverte du dessin de presse par la pratique (on laissait le choix aux participants de leur thématique, du message à faire passer et de l'outil de dessin) ;
- une rencontre avec des dessinateurs en présentiel : 2 objectifs de découverte du métier de dessinateur de presse et de présentation des dessins des jeunes.

La formation aurait dû se terminer par un temps fort réunissant élus, acteurs institutionnels et dessinateurs avec une présentation des dessins et travaux réalisés. L'action étant reconduite en 2021, le temps fort de cette année sera l'occasion de mettre à l'honneur les dessins réalisés sur l'édition 2020.

état civil et population

La direction de la Population est constituée de quatre pôles : accueil, population/ état civil, cimetières, mairie annexe (située au sud de la commune).

Population : état civil et titres d'identité

La direction de la Population a en charge la gestion de l'état-civil, des élections, des documents d'identité et de voyage, ainsi que le recensement de la population.
Toutes ces missions impliquent une relation directe aux usagers, ce qui en fait un des principaux services d'accueil de la mairie (environ 40 000 personnes en 2020) et l'un des interlocuteurs permanents de proximité des administrés.

Titres d'identité traités en 2020
Du 01.01.2020 au 31.12.2020

	Titre	DEMANDE	DONT DEMANDE DOUBLE	MINEUR	MAJEUR	PRE DEMANDE	PRODUIT	REMISE
HOTEL DE VILLE	Passeport	1494	621	775	719	817	1510	1507
	Carte d'identité	2097	608	798	1299	1104	2149	2083
MAIRIE ANNEXE	Passeport	648	278	318	330	440	651	685
	Carte d'identité	814	264	314	500	523	824	870
TOTAL	Passeport	2142	899	1093	1049	1257	2161	2192
	Carte d'identité	2911	872	1112	179	1627	2973	2953

Actes d'état civil dressés	1572 dont	1468 dont
Naissances	4 (fermeture de la clinique de l'Union)	8
Adoption plénière	0	0
Naissances extérieures	959	889
Reconnaissances	184	142
Mariages	169	103
Décès	104	118
Transcriptions de décès	152	194
Enfants sans vie	0	0
Decl. conj. chgt. de nom	0	4
Changements de prénom	13	10
PACS conclus	57 + 1 dissolution	52 + 8 dissolutions
Traitement des livrets de famille	**839**	**969**
Mentions (inscriptions)	**777**	**1111**
Changement de prénom	**17 dont**	**9 dont**
demandes acceptées	13	6
demandes refusées	4	3
Rectifications administratives	**42**	**29**

En 2020, dans le contexte de crise sanitaire, l'activité du service a été marquée par plusieurs points :
- la poursuite du développement de la prise de rendez-vous systématique pour l'ensemble des thématiques. Il s'agit pour l'usager de ne plus avoir de délais d'attente au moment de son arrivée dans le service et d'avoir le temps de constituer son dossier. Cette possibilité est bien accueillie par les habitants. Par ailleurs, le développement des rendez-vous a permis d'optimiser la gestion des plannings en réduisant les plages non utilisées ;
- La poursuite de la dématérialisation des relations avec les usagers ;
- Les élections : l'année 2020 a été marquée par l'organisation des élections municipales et métropolitaines, l'impact de la mise en place du Répertoire Electorale Unique (menée par l'INSEE) et mise en place d'une nouvelle commission de révision des listes électorales.

Mairie annexe

Créée en 2018, la Mairie annexe a pour mission de proposer un service de qualité adapté aux habitants afin de faciliter et d'accompagner leurs démarches. Elle propose trois services :

- Un accueil général
- Un guichet Espace famille
- Un guichet Population

Elle assure un accueil numérique (bornes interactives, procédures dématérialisées), et offre des permanences d'autres services (C.C.A.S, Emploi, Logement, Petite Enfance).
Elle assure un accueil numérique (bornes interactives, procédures dématérialisées) et propose des permanences d'autres services (C.C.A.S, Emploi, Logement, Petite Enfance).
Afin de répondre aux attentes des vaudaises et des vaudais, la Mairie annexe ouvre à 8h30, et jusqu'à 19h le mardi et le jeudi ainsi qu'une ouverture le samedi matin.
En 2020, malgré la crise sanitaire, la permanence du relais assistante maternelle (RAM) et l'usage de la salle des fêtes et de la salle associative (gérées par le service Événement et Protocoles) ont été maintenus.

En 2020, d'autres services proposent également des permanences :
- la Petite Enfance propose deux mercredis après-midi par mois sur rendez-vous afin de répondre aux demandes des familles concernant l'accueil collectif ou individuel, les lieux d'accueil enfants-parents
- Concernant le C.C.A.S et l'action sociale, trois demi-journées par semaine sans rendez-vous sont dédiées pour les questions d'accès aux droits, d'insertion et d'accompagnement aux démarches administratives des personnes handicapées et/ou âgées.

Cimetières

La commune de Vaulx-en-Velin compte trois cimetières (cimetière des Brosses, cimetière de l'égalité, et cimetière de l'Église).
Le service doit permettre les inhumations dans le cadre du droit funéraire, et le respect des familles.

Autorisations funéraires	887	897
autorisations de fermeture de cercueil	349	292
dont autorisations de crémation	167	135
autorisations d'inhumations	130	171
autorisations d'exhumations (dont reprises)	92 (dont 80 exhumations pour transfert à l'ossuaire suite aux reprises de concessions)	88 (dont 52 exhumations pour transfert à l'ossuaire suite aux reprises de concessions)
autorisations de dispersion de cendres	0	4
autorisations de travaux	229	259

Un processus d'amélioration de l'accueil et de l'accessibilité

Suite aux travaux de réfection entrepris en 2019, la Ville s'est engagée dans le développement d'un processus qualitatif d'accès et d'aménagement de ses trois sites.
L'objectif d'amélioration, d'accueil des familles durant la Toussaint, engagé depuis trois ans, a porté ses fruits.
Le personnel a renforcé sa présence auprès des usagers, a engagé le développement du lien de proximité et de sensibilisation auprès des familles dans l'intérêt de la préservation et de l'entretien des sépultures.
Cela s'est concrétisé par la volonté de jouer un rôle de conseil auprès des usagers, d'orientation, de prévention des risques, le rappel à renouvellement, de l'intérêt d'entretenir et de réparer les concessions.

Accueil de l'Hôtel de Ville

Ce service accueille et oriente les usagers, sur l'ensemble des services de la Ville : information des habitants, orientation et accueil physique et téléphonique.
En 2020, des mesures de gestion de la file d'attente ont été mises en place afin de fluidifier l'orientation et l'accueil des usagers.
Enfin, pour permettre le renforcement des gestes barrières, le service a mis en place un médiateur.

sécurité et tranquilité publique

Au cours de l'année 2020, notre municipalité a poursuivi ses efforts afin d'assurer un cadre de vie plus apaisé à ses habitants en menant des actions sur des champs tels que le développement de la Police Municipale, la vidéo protection ou la prévention et la médiation.

La poursuite du développement de la police municipale

Malgré la crise sanitaire qui a bouleversé son fonctionnement, notre Police municipale, a su s'adapter afin d'assurer une continuité du service auprès des habitants.
Les objectifs annoncés en 2019 ont été pleinement réalisés en 2020 :
- Une attention particulière à la sécurisation des parcs et jardins, des zones commerciales, des voies piétonnes et des transports ;
- Une vigilance accrue des patrouilles de Police Municipale autour des commerces entre 18h et 19h au moment de leur fermeture ;
- Une nouvelle amplitude horaire de l'équipe de nuit, passant de 16h à 2h au lieu de 17h à minuit ;
- Le recrutement de deux agents cynophiles rattachés aux équipes de nuit ;
- Le recrutement d'un moniteur au maniement des armes ;
- La revalorisation du régime indemnitaire pour les agents de la police municipale.

Les équipements (nouvelles acquisitions)
- 2 Motos type YAMAHA 750 Trail
- 2 nouveaux véhicules de patrouille type PEUGEOT RIFTER
- Des compléments d'armes individuelles type 9 mm BERETTA
- Des boucliers anti projectiles équipant chaque véhicule de police municipale

La formation
Malgré les contraintes liées à la crise sanitaire, les formations juridiques et techniques indispensables à chaque agent pour mener à bien les missions sur la voie publique ont pu être maintenues. Les 35 agents ont pu notamment faire les formations à l'utilisation de leur arme létale individuelle conformément aux règles du CNFPT.

Patrouilles pédestres et sécurité routière

Sécurisation des parcs et jardins, des zones commerciales, des voies piétonnes ainsi que des transports en commun par des patrouilles pédestres

De multiples patrouilles pédestres ont été effectuées afin de favoriser les prises de contact avec les commerçants et plus largement avec les administrés.
En dépit de la crise sanitaire, le nombre de patrouilles pédestres a été stable avec 113 patrouilles effectuées en 2020.
Ces patrouilles ont notamment permis de lutter contre les problématiques de consommation d'alcool sur la voie publique et de détention non autorisée de chiens catégorisés.
Enfin, soulignons que l'augmentation des patrouilles effectuées entre 18h et 19h (correspondant à l'heure de fermeture des commerces de proximité) a accentué la prévention contre les braquages de certains commerces.

Une activité démultipliée
À l'instar de l'année 2019, nous pouvons souligner, le prolongement de la dynamique positive des interventions, des actions préventives et des verbalisations par les différentes équipes de la police municipale.

Les procédures judiciaires
549 procédures judiciaires ont été établies dont 95 rapports remis à l'Officier de Police Judiciaire territorialement compétent. Cela correspond à une augmentation des procédures judiciaires d'environ 40 % par rapport à l'année 2019.

Les fourrières automobiles
848 véhicules ont été enlevés en 2020 contre 885 en 2019. Ces enlèvements de véhicules correspondent à des véhicules épaves, sévèrement détériorés, brûlés ou en stationnement abusifs dits « ventouses ».
Il est important de souligner dans le cadre de ces opérations la qualité de la collaboration entre les services de la Ville et les bailleurs sociaux.

Les verbalisations
Passant de 10 106 en 2019 à 11 223 en 2020, les verbalisations augmentent d'environ 10 %. Dans un même temps, les verbalisations au non-respect des règles de vitesses sur le territoire communal sont passées de 182 en 2019 à 190 en 2020.
883 procès-verbaux ont été dressés pour non-respect des règles sanitaires. Un chiffre qui souligne la participation importante de nos agents de Police en soutien des services de sécurité de l'Etat afin d'assurer le respect des règles et le bon ordre dans cette période exceptionnelle que notre pays traverse.

Les rapports d'informations
Les rapports d'informations ont progressé de 50 % passant de 155 en 2019 à 322 en 2020. Cette progression illustre également l'intensification de l'activité de la police municipale.

Les déclarations de chiens dangereux
Sous le contrôle de la Brigade Cynophile, la police municipale a effectué un travail préventif sur les propriétaires de chiens catégorisés. Certains dossiers ont amené à verbaliser des personnes qui n'étaient pas en conformité avec la législation.
Ce travail a permis de stabiliser les dossiers de déclarations de 4 en 2019 à 5 en 2020.

Les objets trouvés
On observe une diminution significative du nombre de procédures liées aux objets trouvés. Ces procédures sont passées de 618 en 2019 à 470 en 2020. Cette baisse peut s'expliquer par la crise sanitaire qui a considérablement limité les déplacements du public dans les transports en commun, les commerces, les lieux publics …

Le centre de supervision urbaine (CSU)

Le service est ouvert 7 jours sur 7, 24 h sur 24. En 2020, les missions du CSU se sont articulées autour de trois axes principaux :

La veille, le déclenchement d'outils et d'actions adaptées

Comme les années précédentes, la grande majorité des appels ont concerné des dysfonctionnements liés aux espaces et bâtiments publics avec une moyenne d'appels de 30 % pour l'éclairage public et de 15 % pour les bâtiments municipaux et les dégradations du mobilier urbain.

L'astreinte de décision (Elus, Direction générale), et les astreintes d'exploitation (technique, D.D.S.V.A., service des Sports) sont mobilisés pour répondre aux sollicitations des usagers. Quant aux demandes d'intervention auprès de nos partenaires, elles concernent essentiellement la Métropole, le SDIS, Enedis et Engie.

La vidéo protection de l'espace public

Avec le dispositif de vidéo protection, le CSU assure efficacement ses missions de prévention de la délinquance et des atteintes à la tranquillité publique.

En effet, la vidéo protection est un outil performant, car elle contribue à fournir des images de qualité, contenant de multiples indices. Elle permet d'orienter et de sécuriser au mieux les interventions des équipages sur le terrain qu'ils soient de police municipale, de police nationale ou des services de secours.

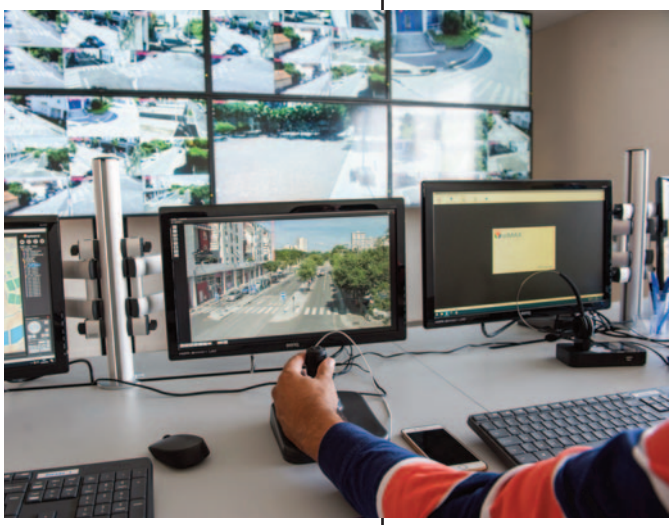

En 2020, le nombre de caméras installées reste identique, soit 80 caméras.

En termes d'exploitation, 223 réquisitions en 2020 ont été enregistrées contre 137 en 2019.

Le CSU a encore participé pleinement à l'investigation et l'élucidation de faits délictueux avec l'utilisation des images enregistrées pour enrichir les enquêtes et utilisées comme éléments de preuves produits devant les tribunaux.

La collaboration avec l'entreprise Kéolis, gestionnaire du trafic des transports en commun s'est encore renforcée notamment en matière de prévention des rodéos impliquant les 2 roues. En contact régulier avec leur PC sécurité, le CSU apporte une aide précieuse en cas de situation tendue sur la voie publique ou d'accidents de la circulation.

La télésurveillance des sites municipaux, commerces et entreprises

La télésurveillance concerne le contrôle d'accès des bâtiments municipaux et des commerces et entreprises.

En 2020, les 127 locaux relevant de ce dispositif (dont 81 bâtiments communaux) ont fait l'objet de 532 interventions, pour un bilan de 5 réels sinistres.

En complément de l'activité télésurveillance, le partenariat « Ville - Association Vaulx-en-Velin Entreprises (VVE) » se révèle toujours satisfaisant. Coordonné par le CSU, il concerne la levée de doute suite au déclenchement d'alarmes des sites des entreprises qui ont souscrit au dispositif.

Quant au dispositif HCall assurant la gestion des alarmes « agression » dont certains services municipaux sont dotés, celui-ci a généré 34 appels.

Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD)

En 2020, le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) a consolidé et développé les axes prioritaires définis dans le PLAPD 2018/2020 :

- la prévention du basculement dans la délinquance et la récidive des 12-25 ans ;
- la prévention des violences intrafamiliales et l'aide aux victimes ;
- la tranquillité publique et résidentielle ;
- la prévention de la radicalisation ;
- l'accompagnement coordonné des situations individualisées.

La structuration et la progression des accompagnements individualisés

La politique de prévention de la récidive s'est poursuivi en partenariat avec l'autorité judiciaire.

En 2020, 73 condamnés (72 majeurs et 1 mineur) ont effectué une mesure judicaire au sein de 8 postes d'accueil ouverts aux Travaux d'Intérêt Général (TIG) au sein de la ville dans les secteurs suivants : les APS (Agents de Prévention Sécurité), le cimetière, les médiateurs, les bibliothèques, les espaces verts.

La mise en place d'un TIG collectif ouvert à 10 personnes a permis, en plus de la sanction, de proposer des actions visant « à se projeter sur l'avenir » avec des actions telles que la visite de la caserne des pompiers, la formation au PSC1 (secourisme), la distribution de colis pour les personnes âgées.

	2016	2017	2018	2019	2020
Nombre de condamnés TNR/TIG/STIG ville	4	0	25	53	73

La prévention précoce en matière de sécurité urbaine

Les 24 heures de la sécurité routière visent à sensibiliser les jeunes aux risques routiers et aux dangers de la pratique du rodéo.

La troisième édition des 24 heures de la sécurité routière s'est tenue dans un format différent en raison de la situation sanitaire. Vingt ateliers ont été proposés aux élèves de 5e des collèges de la Ville. Cette manifestation a rassemblé près de 700 collégiens.

Le renforcement de la politique locale de prévention des violences conjugales et intrafamiliales

Adopté le 12 juin 2018 par la Ville et ses partenaires : la Préfecture du Rhône, la Métropole du Grand Lyon et le Parquet de Lyon, le programme s'est attaché en 2020 à renforcer les capacités d'hébergement et d'accès au logement pour les victimes de violences conjugales. L'objectif est d'apporter une réponse complémentaire aux dispositifs judiciaires pour la protection des victimes :

- Proposer des solutions mobilisables rapidement à l'issue de la mise en sécurité du fait de la forte demande d'accès au logement et aux difficultés à mobiliser des solutions en relais ;
- Favoriser l'accompagnement des personnes faisant le choix de ne pas déposer plainte ;
- Offrir un accompagnement coordonné et continu aux victimes vers le logement, de la décohabitation à l'autonomisation, en prévenant les ruptures de prise en charge.

La Ville s'est inscrite de façon volontariste dans une démarche de développement du soutien aux victimes de violences intrafamiliales par un appui à la fois matériel (logement) et social (accompagnement spécifique).
En 2020, quatre appartements aménagés et sécurisés ont été mis à disposition par la Ville. Ce sont aussi 6 enfants qui ont pu bénéficier de ce dispositif.

Le développement du nouveau PLAPD 2021 2024

L'année 2020 a été également caractérisée au niveau de la DPSSU par l'élaboration du nouveau Plan local d'actions pour la prévention de la délinquance (PLAPD) 2021-2024 en lien avec la stratégie nationale et le plan départemental.
Ainsi, 200 partenaires ont été consultés pour finaliser le bilan 2018/2020 et proposer de nouvelles perspectives.
En 2020, la consolidation de la cellule de traitement opérationnelle des situations (CTOS) s'est poursuivie. Il s'agit d'un outil efficace, adapté à la prise en charge, au suivi et l'accompagnement de situations individuelles.
Ainsi les CTOS se sont développées et spécialisées dans les thématiques suivantes : la lutte contre le basculement dans la délinquance et la récidive, les violences, les conflits de voisinage, les violences urbaines.

La mise en place d'une politique locale de prévention de la radicalisation

La Ville s'inscrit dans un projet européen dédié à la prévention de la radicalisation, intitulé BRIDGE (Building resilience to reduce polarisation and growing extremism). L'objectif de ce projet est de sensibiliser les acteurs locaux sur les phénomènes de polarisation et de renforcer leur capacité à agir face à la radicalisation.
En 2020, la Ville a poursuivi le recrutement de chercheurs qui permettront l'élaboration d'une stratégie axée sur un diagnostic local ainsi que sur un plan d'actions adapté à son territoire.

Le développement de la Cellule de Traitement Opérationnel de Situation individuelle

En 2020, la poursuite du travail partenarial entre la Ville, la Police Nationale, les éducateurs de prévention Acoléa et Sauvegarde 69, la mission locale, le SPIP, la PJJ, le Lieu écoute, la Médiation, la Maison de la Métropole (protection de l'enfance) a permis d'offrir un accompagnement dans les domaines de l'éducation, de l'insertion, de la formation et du suivi social aux jeunes exposés à la délinquance (mineurs ou majeurs).

Cette action partenariale a permis d'identifier des pistes, favorisant la réinsertion des jeunes Vaudais et d'éviter ainsi la récidive.
Près de 50 situations ont fait l'objet d'un suivi (chantiers éducatifs, suivi psychologique, garantie jeunes, obligation de formation, projet Moto Cross).

Médiation et prévention

Un programme de formation et de renforcement des compétences des agents de la médiation a été engagé par la municipalité en partenariat avec « France Médiation » au cours de l'année 2020.
Nos médiateurs ont assuré une action de veille sur le territoire communal pendant les périodes de confinement et d'accompagnement au respect des règles sanitaires liées à l'épidémie de la Covid-19.
Afin de renforcer le lien avec les jeunes vaudais, les médiateurs ont été très impliqués dans les événements organisés par la Ville notamment pendant la période d'été. Par ailleurs, les collaborations avec les services et partenaires intervenant sur la Ville ont été développées.

Espaces publics : propreté et embellissement

Il faut saluer l'engagement des équipes de terrain qui ont assuré une continuité de services avec la présence de 6 à 10 agents par semaine pendant les périodes de confinement. Malgré la crise sanitaire, les missions de propreté et plus largement de nombreux chantiers d'amélioration du cadre de vie ont été poursuivis.

Le plan d'action propreté

La dynamique du plan d'action engagé en 2016 s'est poursuivie en 2020 :
- La « brigade propreté » a continué ses nombreuses interventions sur le domaine public avec une collecte de dépôts sauvages maintenue pendant les périodes de confinement. Les dépôts sauvages ont représenté 230 tonnes de déchets en 2020, contre 247 tonnes en 2019.
- En complément de cette brigade, s'ajoute le ramassage quotidien des déchets sur les espaces publics, squares et jardins. La fréquence de nettoyage des espaces est saisonnière et adaptée au degré de salissure constaté (passage quotidien sur une dizaine de sites, 2 à 3 passages hebdomadaires sur une quinzaine de sites, un passage hebdomadaire sur le reste des squares et ronds-points)
- Mise en place d'une déchetterie mobile destinée à collecter les végétaux afin de répondre au besoin des usagers.

L'embellissement et la gestion des espaces verts

Tout en poursuivant sa politique Zéro Phyto et sa gestion différenciée, la ville de Vaulx-en-Velin continue d'aménager ses espaces verts notamment par la création de massifs et par le verdissement de certains espaces en friche avec des plantes Xérophiles.
En 2020, 7 500 plantes au printemps et 8 000 plantes en hiver ont contribué à embellir les quartiers de la Ville. La majeure partie de ces plants est issue des serres municipales. Ce travail est assuré en grande majorité par les agents de la régie cadre de vie.

Le travail de proximité

En parallèle de ce travail quotidien sur les espaces publics, environ 700 demandes de proximité ont été traitées par la direction des espaces publics en 2020, dont 226 concernaient l'éclairage public.
À ces demandes, s'ajoutent 100 demandes de travaux sollicitées par d'autres services. La gestion de ces demandes implique une coordination entre le service demandeur et le personnel compétent au sein de la direction (la régie cadre de vie, service éclairage public, le service aménagement urbain, service travaux neufs, ...).

L'activité du service aménagement urbain : indicateur d'une ville qui bouge

Le contexte sanitaire a eu un impact sur les missions de rédaction et de gestion des arrêtés municipaux du pôle aménagement urbain.
En effet, en 2020, 552 arrêtés ont été établis (contre 688 en 2019). En complément, 43 arrêtés permanents ont été élaboré afin de réglementer le stationnement et la circulation.
Enfin, dans le cadre de sa programmation annuelle, la Ville et la Métropole (gestionnaire de voirie) élaborent un tableau priorisant les aménagements sollicités par les riverains, des conseils de quartier ou bien issus de constats de terrain.
Ainsi, l'augmentation par la Métropole de Lyon des enveloppes budgétaires allouées à la Ville, a permis de répondre à l'ensemble des besoins d'aménagement de voiries.
NB : l'augmentation des enveloppes budgétaires allouées à la Ville est liée à la croissance de la population vaudaise.

	2018	*2019*	*2020*	*Évolution en % 2019/2020*
FIC	108 000	108 000	144 000	+33,33%
Proximité	370 000	387 000	420 000	8,53%

Les travaux 2020 sur les espaces publics

De nombreux travaux ont été réalisés pour un montant total de 963 250 € : travaux de reprise du terrain d'honneur du stade Ladoumègue, travaux dans les groupes scolaires (Angélina Courcelles, Pablo Neruda), requalification et végétalisation du parvis de l'hôtel de Ville, seconde phase de végétalisation du cimetière des Brosses,...
Le service éclairage public s'est attaché à améliorer qualitativement les interventions :
- maintenance préventive du parc d'éclairage public, par une campagne de remplacement systématique des lampes. En 2020, ce sont 1 233 lampes qui ont été remplacées sur la Ville.
- doublement des tournées de nuit afin de couvrir la totalité du territoire municipal. En 2020, ce sont 22 tournées qui ont été effectuées, ce qui a permis de repérer 602 pannes, soit une moyenne de 27 pannes par tournée.

Le service éclairage public a également assuré des travaux de "relampage" dans le but de réaliser des économies d'énergie. Ces travaux permettent de sécuriser et de moderniser l'éclairage, en réalisant des économies tant sur le plan énergétique que financier.

Mobilité

La Direction des espaces publics poursuit sa collaboration avec la Métropole dans le déploiement des modes actifs sur la commune.
Ainsi, deux stations vélo'V ont été implantées une sur le parvis de l'hôtel de ville et l'autre rue Joseph Blein.
Enfin, les premières études d'opportunité du tramway ont été engagées par les services du SYTRAL.

La participation de la Ville aux projets urbains structurants de la Métropole/SYTRAL

Esplanade Tase

Malgré les contraintes de la crise sanitaire, l'Esplanade Tase a pu ouvrir en août 2020. La dernière phase des travaux reprendra avec la construction du futur groupe scolaire Odette Cartailhac pour la finalisation des abords de l'école et la requalification de l'allée du Textile.

Rue de la République

Les travaux de requalification de la rue de la République, démarrés le 12 novembre 2019 pour une durée de deux ans (périmètre des travaux compris entre la rue Blanqui et la rue Jean Jaurès), se sont poursuivis sur 2020 avec le réaménagement de l'allée des Marronniers, la création d'une aire de jeux sur l'espace vert, la livraison de la place Boissier, l'agrandissement des trottoirs ainsi que la mise en place de toilettes publiques.
La réception de l'aménagement global est prévue fin 2021.

ZAC Mas du Taureau

En lien avec le service Grand Projet de Ville, la direction des espaces publics apporte son expertise sur les aménagements transitoires, ainsi qu'une réflexion prospective des aménagements.

Projet de ligne de tramway-A8 Nord-T9

La direction des espaces publics a participé aux réunions techniques de faisabilité des scénarios ainsi qu'à la campagne de sondage géotechnique.

synthèse

Le dialogue avec les habitants et leur participation aux projets constituent un enjeu important pour la municipalité. La mise à disposition d'outils numériques a permis malgré la pandémie de maintenir les actions.

À titre d'exemple, la plateforme « monavis-vaulx-en-velin.net » a recueilli 27 candidatures dans le cadre d'un appel à projets porté par des habitants et soutenus par des associations.

Les instances participatives (les Conseils de quartiers, le Conseil des seniors, le Conseil consultatif de la vie associative) outre leur vocation à l'émergence de projets et à la consultation, ont également permis de relayer les initiatives de la Ville auprès des habitants, pour faire face à la crise sanitaire.

Les associations vaudaises, si importantes pour maintenir la cohésion sociale et favoriser les expressions collectives, ont pu compter sur le soutien de la ville, avec le maintien de leur financement, la mise à disposition de locaux et un accompagnement dans le développement de leurs projets.

Les accueils de l'hôtel de ville, de la mairie annexe et du CCAS, le guichet du service population, le guichet espace famille, sont restés opérationnels pendant la période pandémie, tout en assurant un respect du protocole sanitaire avec l'instauration de rendez-vous et la multiplication des démarches en ligne. En matière de citoyenneté, l'année a été marquée par l'organisation des élections qui ont nécessité une participation importante des services municipaux.

La police municipale dont l'augmentation des effectifs et des moyens se poursuit, a été particulièrement sollicitée pour veiller à l'application des mesures sanitaires sur l'espace public, au-delà de ses missions habituelles. Le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la délinquance a poursuivi son travail en renforçant son action sur les violences conjugales et intrafamiliales, le suivi individualisé des actes de délinquance et la mise en œuvre d'une politique locale de prévention du séparatisme.

Tout comme la sécurité, la gestion des espaces publics constitue un champ d'action important qui participe à l'amélioration du cadre de vie. Au nombre des réalisations, on retiendra particulièrement l'ouverture de l'Esplanade Tase au sud de la commune, la poursuite des travaux rue de la République, et la réalisation d'aménagement transitoires sur la Zone d'Aménagement Concertée du Mas du Taureau.

FAIRE LA VILLE développement, innovations et environnement

La Ville met en œuvre un projet d'aménagement du territoire visant une organisation de l'espace urbain harmonieuse et équilibrée. La préservation de l'environnement, du patrimoine naturel et leur valorisation guident la municipalité dans l'ensemble de son action. L'objectif poursuivi est d'offrir aux vaudais un cadre de vie agréable, doté d'infrastructures et d'équipements de qualité, qui prend en compte les enjeux liés à l'emploi et au développement économique de la commune.
Vaulx-en-Velin connaît une forte croissance démographique liée à la qualité de vie offerte sur le territoire en profonde transformation et à son emplacement exceptionnel au cœur de la Métropole de Lyon.

L'action de la commune dans ce domaine vise à :
- répondre aux besoins croissants des habitants en termes d'équipements publics et notamment d'équipements scolaires ;
- structurer le renouvellement urbain des quartiers du Grand Mas notamment tout en poursuivant les actions d'amélioration du cadre de vie et de développement social engagées dans le cadre de la politique de la Ville ;
- infléchir le développement urbain pour mieux tenir compte des besoins et des souhaits des habitants, notamment en termes d'habitat, des caractères des quartiers, et pour conduire ainsi une transformation de la ville apaisée ;
- renforcer la transversalité du développement durable dans l'ensemble de l'action municipale ;
- mobiliser les ressources et les acteurs pour agir en faveur de l'emploi des vaudais.

grands projets d'investissement

Le développement de la Ville implique des besoins en services publics et en équipements allant croissant sur le territoire. Le programme d'investissement de 112 millions d'euros sur le mandat est une réponse ambitieuse permettant la construction d'équipements nouveaux, mais aussi la réhabilitation d'équipements existants.

En outre, les projets en phase d'études ou en phase de consultation (marchés de travaux ou de maîtrise d'œuvre) ont également été décalés du fait des fermetures d'agences, du chômage partiel et de l'allongement des délais des procédures marchés.
Ainsi la mise en service de l'école K. Johnson a été repoussée d'une année et 280 m^2 de modulaires ont été installés à l'été 2020 à l'école P. et M. Curie.
Les travaux de restructuration et d'extension du rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville ont pu se poursuivre en 2020.
Les études de conception pour l'équipement sportif Aimée-Marie Lallement ont été réalisées et la consultation pour les marchés de travaux a été lancée au dernier trimestre. Les études pour l'école Odette Cartailhac se sont poursuivies et la procédure de concours de maîtrise

d'œuvre pour la conception et la réalisation de l'équipement mutualisé Ville Campus a été engagée en 2020.
D'autres projets ont également été lancés sur l'année, notamment des études de conception pour la Maison de Santé pluri professionnelle au sud de la commune, et la réalisation du programme de la Maison du projet et de la création qui accompagnera le projet de renouvellement urbain du Mas du Taureau.

2020	Mise en service	Travaux en cours	Etudes en cours
Village/ Grappinière			- Equipement sportif Aimée-Marie Lallement
Grand Mas/ Centre-Ville		- Médiathèque Maison de quartier	- Equipement mutualisé Ville Campus
		-Restructuration et extension rdc Hôtel de Ville	- Maison du Projet et de la création
		- Réhabilitation piscine J. Gelet	
Quartiers Sud	- Installation de modulaires GS Curie	- Ecole K. Johnson	- Ecole O. Cartailhac
			-MaisondeSanté Pluriprofessionnelle

Enfin, les travaux d'accessibilité sur les bâtiments communaux et de mise en sûreté des bâtiments scolaires ont été poursuivis en 2020.

continuum universitaire et grand projet de ville

Le continuum universitaire traduit la volonté de la Ville d'agir simultanément sur l'éducation et l'inclusion sociale afin de développer l'attractivité et l'image du territoire. Le grand projet ville défini le contrat de ville, le met œuvre et assure la coordination des politiques publiques dans les quartiers prioritaires.

Continuum universitaire et perspectives

Le projet de continuum universitaire entre les campus de La Doua à Villeurbanne et le campus de Vaulx-en-Velin se poursuit avec en 2020 plusieurs avancées majeures.
Tout d'abord l'annonce de la réalisation de la ligne de tramway T9 qui permettra de relier les campus de la Doua et Vaulx-en-Velin. L'année 2020 sera consacrée à la réalisation des études de préfaisabilité et de faisabilité. La mise en service est programmée fin 2025 - début 2026.
Le Campus des métiers et des qualifications a été intégré aux travaux de la Cité éducative. Des actions initiées dans le cadre de la Cordée de la réussite « parcours d'excellence vers les métiers de la ville durable » (Cordée Campus portée par La Martinière Monplaisir) se développent grâce notamment aux coopérations initiées dans le cadre de la Cité éducative.

Quatre actions sont ainsi déployées sur le territoire à destination des collèges :
1. Organisation d'un stage collectif « Travaux publics » de 3ème pour deux classes (Collège Barbusse, Collège Valdo) : visite de chantiers emblématiques, interviews de professionnels…en partenariat avec la FRTP et la MEE ;

2. Participation des établissements supérieurs du Campus à la semaine de découverte des métiers durables (Collège Barbusse) ;
3. Participation à l'organisation d'un forum de découverte des métiers et des formations en avril 2020 à destination des 300 collégiens et parents de Vaulx-en-Velin ;
4. Organisation d'un Hackathon faisant participer des élèves de collège dans le cadre de la création d'un jeu numérique d'aide à la connaissance des métiers et des formations (action du CMQ - financement Région).

L'ENTPE et l'IUT Lyon 1 ont engagé des actions de tutorat à destination des lycéens de Robert Doisneau (tutorat aide à la rédaction de CV/LM, atelier construction durable…)
L'ouverture d'une nouvelle école d'ingénieurs s'inscrit dans le campus des métiers et des qualifications et vient compléter l'offre du campus de Vaulx-en-Velin.

L'ESITC Caen est une Grande Ecole d'ingénieurs postbac (membre de la Conférence des Grandes Ecoles) spécialisée dans le domaine de la construction (Bâtiment et Travaux Publics). Son ouverture, habilitée par la commission technique des titres d'ingénieurs est programmée dès la rentrée 2021 dans les locaux de l'ENTPE dans un premier temps.
Son développement est guidé par le besoin structurel et durable de la profession du BTP de recruter des personnes qualifiées. Le nouveau campus de Lyon permettra d'augmenter le nombre de diplômés pour répondre à cet enjeu.

La construction de l'équipement mutualisé ville/campus ENSAL-ENTPE, constitue également un des maillons du projet de continuum universitaire. Il s'inscrit dans une opération de requalification urbaine NPNRU et se situe dans le périmètre de la ZAC Hôtel de Ville. Le projet prend place sur l'ilot G4 au nord de la ZAC, sur la rue Ho Chi Minh.

La définition du programme réalisée en 2019 avec l'appui d'une assistance à maitrise d'ouvrage et la participation des acteurs concernés (Ville, Métropole, Etat, acteurs du campus des métiers et des qualifications…) a permis de lancer un concours le 14 janvier 2020. Dans le cadre de la procédure de concours de maîtrise d'œuvre, le jury s'est réuni une première fois le 10 mars 2020 pour la phase d'examen des candidatures. Le jury de concours s'est à nouveau réuni le 21 janvier 2021 pour examiner les trois projets remis par les candidats.

Grand projet de ville

Le Grand Projet de Ville (GPV) est chargé de la mise en œuvre du Contrat de Ville et du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) 2019-2025. L'équipe projet, cofinancée par la Métropole, l'Etat et la Ville de Vaulx-en-Velin, anime le partenariat local en veillant à la participation des habitants et des associations.

L'année 2020 a été impactée par la crise sanitaire qui a affecté le processus opérationnel des projets urbains en phase de chantier ou en phase d'études. Toutefois, afin de poursuivre l'obligation de continuité, les réunions de concertation avec les habitants ainsi que les temps d'échanges avec les conseils de quartier ou les conseils citoyens ont dû être transformés en visioconférence. Les projets de développement social portés par les associations locales se sont déployés dans ce contexte sanitaire contraint avec l'appui de plusieurs appels à projets et dispositifs spécifiques.

L'année 2020 a été marquée par :
- la poursuite des projets de développement social portés par les associations locales,
- l'organisation la programmation annuelle sociale de la politique de la Ville,
- la coordination des acteurs locaux au Mas du Taureau,
- la mise en place de la Cité éducative vaudaise et de la cité de l'emploi,
- la mise en œuvre du programme d'action 2020 pour chaque quartier,
- le renforcement de la Gestion Sociale et Urbaine de Proximité (GSUP),
- la signature du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain (NPNRU) en mars 2020.

La participation des habitants

Afin d'accroître l'intérêt et la participation des habitants, plusieurs réunions publiques se sont déroulées dans les différents quartiers de la Grande Ile (Mas du Taureau, Grappinière, Sauveteurs-Cervelières, Noirettes, Verchères…) sous différentes formes (ateliers d'idées, balades urbaines, tables rondes…).
Le GPV a réalisé un cahier de paroles et de propositions qui recense les principales remarques et contributions des habitants sur le cadre de vie, les attentes en matière de logement, la nature en ville, l'offre culturelle et éducative, les commerces, l'emploi et les déplacements. Le cahier témoigne de l'intérêt des vaudais pour le projet de ville et des attentes importantes notamment sur le secteur du Mas du Taureau.

L'avancement des projets en 2020

Malgré la crise sanitaire, plusieurs chantiers en cours ont pu continuer :
- les réhabilitations des résidences Malval, Grand Bois et Noirettes (bailleur EMH) ;
- la réhabilitation des résidences de Dynacité dans le quartier des Verchères ;
- la réhabilitation de la piscine Jean Gelet ;
- la construction de la Médiathèque Maison de quartier Léonard de Vinci.

Pour la ZAC du Mas du Taureau, le travail autour de la définition du plan guide qui a fait l'objet d'une validation en juillet 2020. La SERL a également désigné au cours de l'année 2020 les équipes d'assistance à maîtrise d'ouvrage lui permettant d'assurer la concertation et la communication autour du projet.
Pour la ZAC Hôtel de Ville, l'année 2020, a été marquée par l'ouverture du nouveau Casino au sein de l'ilot SIER.
Concernant la Grappinière, le programme immobilier Esprit Vert a été livré et la concertation sur le jardin a démarré avec plusieurs ateliers en extérieur et en visioconférence.

Le quartier Sauveteurs-Cervelières, composé de 13 copropriétés et de 1 500 logements, suite à la réunion publique du 4 avril 2019 en présence du Préfet, de la Vice-Présidente de la Métropole de Lyon Mme Vessiller et Madame la Maire de Vaulx-en-Velin, le cabinet Urbanis a commencé ses permanences et son appui aux syndics et aux conseils syndicaux. D'ailleurs, le quartier a été retenu comme site d'intérêt national au titre du programme national Initiative Copropriétés.

Le Sytral a poursuivi les études de faisabilité du Tram T9 et conformément aux attentes de la ville ce projet a été confirmé dans le plan de mandat du Sytral 2020-2025. C'est un élément déterminant pour le renouvellement urbain et le projet de continuum universitaire.

La Gestion Sociale et Urbaine de Proximité

Durant l'année 2020, de nouvelles modalités partenariales de travail ont été impulsées par le chargé de projets habitat-GSUP du Grand Projet Ville.
Ainsi, la Ville, la Préfecture et la Métropole de Lyon ont soutenu des actions locales favorisant le lien social et l'implication des habitants dans leur cadre de vie.
Les « diagnostics en marchant », ont permis l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme d'actions 2020 adaptées aux problématiques de chaque quartier.
Au total, 151 actions ont été programmées par la Ville et les neuf bailleurs ont été concernés.
Le montant total estimé de ses actions est de 2,57 M€ financé par différents partenaires de la Ville (Est Métropole Habitat, Grand Lyon Habitat, Lyon Métropole Habitat, Alliade Habitat, Dynacité, Sollar, SFHE, Groupe 3F, SEMCODA).

Les actions financées ont concerné en priorité :
- la tranquillité résidentielle et les petits travaux (intervention de médiateurs, amélioration des espaces collectifs des résidences) ;
- le lien social et le vivre-ensemble (actions de sensibilisation sur les questions de propreté, chantiers jeunes) ;
- le sur-entretien par les bailleurs sociaux ou les services urbains (réparation des équipements vandalisés, renforcement du nettoyage, interventions dans les espaces en transition du Mas du Taureau).

En dépit de la crise sanitaire, le GPV s'est également investi dans l'accompagnement de plusieurs projets innovants et partenaires :
- le suivi des locaux dédiés à l'économie Sociale et Solidaire avec Dynacité aux Verchères,
- les chantiers jeunes avec Alliade et les éducateurs de prévention (Genas-Chénier, Draisienne),
- « Plus belle la Grapp » Lyon Métropole Habitat et SFHE,
- la concertation sur l'aménagement d'un futur espace public sur la Grappinière,
- les réflexions d'aménagement en prévention situationnelle sur le quartier des Noirettes,
- le pilotage du dispositif partenarial d'enlèvement des véhicules épaves et ventouses sur la commune.

Economie et emploi

Ancré dans son territoire, le GPV contribue aux différents événements organisés autour de l'emploi sur le territoire :" le rendez-vous de l'emploi" mensuel, la coordination des acteurs de l'emploi-insertion avec la cheffe de projet MMIE et les visites d'entreprises.

De plus, le service a participé également au suivi du dispositif Zone Franche devenu Territoire Entrepreneurs (permettant des exonérations pour les entreprises situées dans le périmètre) et à l'offre de service guichet unique mise en place par la Ville pour les demandeurs d'emploi et pour les entreprises.

Le GPV s'est également investi dans la programmation de la politique de la ville sur le volet économie-emploi à travers l'accompagnement des associations dans la mise en œuvre de leurs actions (création d'activité, redynamisation des parcours d'insertion professionnelle, mise en relation entreprises-emploi-insertion).

Enfin, le GPV a facilité les relations avec la Métropole et conforté la programmation économique de la ZAC du Mas du Taureau (commerces et locaux d'activités) et celle des rez-de-chaussées de la ZAC Hôtel de Ville.

Développement social et dynamique associative

Les activités du GPV se sont centrées sur le suivi des dynamiques associatives dans le cadre de la crise sanitaire liée au Covid-19.

Un appui technique renforcé aux porteurs de projets (associations, groupes d'habitants, services) a été apporté et plus de 60 projets ont pu être cofinancés par l'ANCT pour un montant total de 950 000 €.

Ces montants ont été complétés dans le cadre des fonds d'urgence mis en place par l'Etat et la Métropole (35 000 € financés par la Métropole, 50 000 € financées par l'Etat).

Le GPV a poursuivi le soutien aux initiatives d'habitants à travers le dispositif FAL-FPH et le soutien aux groupes de parents en lien avec les Centres sociaux et les médiatrices parentalité de la Ville.

Le GPV a contribué en partenariat avec la DDSVA à la coordination des acteurs locaux au Mas du Taureau, dans les quartiers Est, à Barges-Cachin et au sud.

Communication et concertation

En 2020 :

- la réalisation des différents supports de communication et de présentation des projets ou événements dans les quartiers prioritaires (panneaux extérieurs pour le Mas du Taureau, le jardin de la Grappinière, la Médiathèque-Maison de quartier...),

- l'organisation d'événements, d'ateliers et d'outils de sensibilisation pour le public jeune (interventions dans les écoles, collèges, expositions, projets mémoire …),
- l'information du grand public sur les projets urbains avec les « info-Travaux » permettant de suivre les opérations en cours sur le site internet de la Ville.

En matière de concertation, le GPV a poursuivi son implication avec le Conseil citoyen et les Conseils de quartiers et lancé la réalisation d'un cahier de « paroles habitantes » regroupant les remarques et les suggestions exprimées à différentes occasions (réunions publiques, fêtes de quartiers, visites officielles, ateliers d'idées …).

développement urbain

L'urbanisme vise à une organisation cohérente de l'espace urbain, des politiques relatives à l'habitat permettant de répondre aux problématiques de logements sur le territoire de la commune et de déplacement avec un objectif transversal de développement durable.
La Ville sollicite la participation des habitants pour tous les projets urbains au travers de phases de concertation avec les Conseils de quartier

Urbanisme et aménagement

Impact de la crise sanitaire sur le fonctionnement du service

Le service urbanisme a été fortement impacté par la crise sanitaire avec un gel des délais d'instruction prévus dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire. Ce gel des délais ne s'appliquait toutefois pas à l'ensemble des dossiers traités, aussi, les autorisations de travaux et les déclarations d'intention d'aliéner demeuraient soumises à instruction.

De la même manière, les administrés ont pu continuer à déposer leurs dossiers d'urbanisme à l'accueil de l'hôtel de Ville ou via courrier.

Afin de garantir le bon fonctionnement du service, une organisation d'urgence a été mise en place avec la présence de 2 agents, 3 jours par semaine dès le 5 avril 2020. L'ensemble des agents s'est spontanément porté volontaire pour revenir sur site afin de réaliser les tâches urgentes.

Le confinement a également entrainé la mise en place de process dérogatoires Enfin, l'accueil du public a été continuellement assuré de façon dématérialisée par téléphone et e-mail.

La planification des documents d'urbanisme

Le service urbanisme et aménagement a suivi les modifications du PLU-H approuvé le 13 mai 2019. En 2020, la modification n°2 du PLU-H a permi certaines modifications concernant Vaulx-en-Velin et notamment deux secteurs de mixité fonctionnelle au sud le long du BUE ou un porté à connaissance modifiant le périmètre d'impact de la chaufferie urbaine (rue Jean Corona). Le point fort de l'année 2020 a été le lancement technique de la modification n°3. La Ville a transmi ses diverses demandes à la Métropole (études de cadrage, OAP, ajustements ponctuels ou nouvelles protections patrimoniales) fin décembre 2020. Le travail technique en lien avec la Métropole concernant plusieurs secteurs de la commune se poursuivra en 2021, au titre de la modification n°3, et en 2022 au titre de la préparation de la modification n°4.

Les instructeurs ont su s'adapter au PLU-H, nouveau document de planification dont le règlement est différent de celui du PLU actuel. Des doctrines internes ont été travaillées au sein de l'équipe

Le suivi des opérations d'urbanisme

La commune est concernée par un grand nombre d'opérations d'aménagement. Le service suit ces projets en lien étroit avec la Métropole de Lyon.

Au sud, dans le cadre du grand projet urbain métropolitain du Carré de Soie, la ville est engagée dans :
- Le Programme d'Aménagement d'Ensemble (PAE) Tase conduit par Marignan ;
- Le Projet Urbain Partenarial (PUP) Gimenez conduit par Cogedim ;
- Le projet Urbain Partenarial (PUP) Karré conduit par Icade.
Ces projets qui apportent des financements à la Métropole et à la Commune pour la réalisation des espaces et équipements publics font l'objet de conventions, qui peuvent être modifiées en fonction de l'évolution des projets. En 2020, le PUP Karré et le PAE TASE s'achèvent avec la sortie des derniers lots et le démarrage des travaux des espaces publics.

Au nord, les opérations (ZAC de la Grappinière, ZAC Hôtel de ville, ZAC Mas du Taureau) s'inscrivent dans le cadre des programmes de renouvellement urbain de la Politique de la ville (achèvement PNRU 1 et signature de la convention NPNRU).
En 2020, la SERL a été désignée aménageur de la ZAC du Mas du Taureau.

Instruction des ADS
La principale mission du service urbanisme est de s'assurer de la conformité des projets par rapport aux règles du PLU-H. Il a aussi un rôle de conseil en amont des projets avec les différents acteurs de la construction : promoteurs, architectes, en lien avec les objectifs poursuivis par les élus.

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Permis de construire + modificatifs + démolir	101	123	82	120	123	99
Déclarations préalables	124	160	131	175	180	201
Permis d'aménager		1	5	6	2	1

Le service s'assure toujours de traiter ses dossiers dans les délais d'instructions impartis par la loi, malgré un cadre très contraint (un mois pour les déclarations préalables, deux ou trois mois pour les permis de construire, trois mois pour les permis d'aménager dès lors qu'ils sont complets). Les déclarations préalables font l'objet d'un accord écrit la plupart du temps alors que les textes imposent simplement une réponse de l'administration dans le cas d'un refus de la demande. Ce choix traduit le souci de la qualité du service rendu aux demandeurs, pour qui une réponse écrite est toujours plus satisfaisante qu'un simple "accord tacite" tel qu'il est préconisé par la loi. Le nombre de dossiers en instruction est stable. Nous notons toutefois une diminution du nombre de logements accordés (81 logements autorisés en 2020).

Le conseil aux pétitionnaires
Le service assure un rôle de conseil aux particuliers sur leurs projets de construction avec un rôle pédagogique sur l'acte de construire et les démarches qui l'entourent pour mener à bien leurs projets sur le fond et sur la forme. Mais les permanences mise en place en 2019 ont été pertubées par la crise sanitaire.
En 2020, l'accueil sur ces plages de permanence a été essentiellement téléphonique et par e-mail. Des rendez-vous physiques se sont tenus pour les dossiers les plus complexes dès juin 2020 pour un total de 85 rendez-vous hors permanence.

La concertation préalable avec les promoteurs et les élus

Un travail approfondi avant le dépôt des permis de construire est fait avec les promoteurs en lien avec l'élu à l'urbanisme afin que leurs intérêts et ceux de la Ville convergent autour de projets toujours plus qualitatifs en termes de confort, d'ambiance paysagère et de respect des identités des quartiers.

Une étude de cadrage a notamment été menée sur le site de la clinique de l'union afin de disposer des outils réglementaires nécessaires pour garantir et partager avec les opérateurs la qualité d'usage, urbaine, patrimoniale et paysagère des éventuelles mutations.

Le suivi du foncier

Le service assure le suivi des transactions immobilières (DIA). Leur traitement s'est poursuivi durant le confinement. Le nombre de DIA demeure important malgré la chute des transactions constatée au 2ème trimestre. Une attention fine doit être portée afin de solliciter la Métropole dans le cas de préemption pour la réalisation d'un projet urbain ou enrichir le patrimoine de la Commune de façon stratégique.

Année	2016	2017	2018	2019	2020
Nombre de DIA	359	422	479	507	440

Il faut relever que la dématérialisation des autorisations du droit des sols et des DIA qui devait se faire au plus tard le 7 novembre 2018 a été repoussée en 2020. Toutefois, dans le cadre de l'anticipation de cette dématérialisation, il a été acté, avec la Métropole de Lyon, que les DIA seraient dorénavant enregistrées sous le logiciel ADS CART@DS. Cette nouvelle procédure impacte notablement la façon de travailler des agents du secrétariat urbanisme avec un rallongement du temps d'enregistrement des DIA (+200%) dû à la multiplication des tâches, à la configuration et à la lenteur de réponse du logiciel CART@DS.

Depuis 2014, la commune mène une politique foncière assez active afin de constituer les réserves nécessaires pour accueillir les projets d'équipements. En 2020, la commune a ainsi engagé l'acquisition :

- de 2 logements au Château, poursuivant le remembrement de la copropriété ;
- d'un ilôt de la ZAC de la Grappinnière pour aménager un parc urbain.

Le suivi administratif

Le service produit un grand nombre d'actes nécessaires à la vente (certificats divers : numérotations de voirie, certificats d'urbanisme, de non périls,…) ainsi que divers courriers de réponse aux notaires, toujours plus nombreux. Toutefois, depuis septembre 2019, les certificats d'urbanisme d'information sont remplacés par des renseignements d'urbanisme automatiques, soulageant la cellule administrative de ces réponses.

Année	2016	2017	2018	2019	2020
Nombre de DIA	359	422	479	507	440

	2015	2016	2017	2018	2019
Certificats d'urbanisme	249	280	315	395	289
Courriers divers	478	535	495	405	435

Le suivi des ERP

Le service instruit les dossiers d'autorisations de travaux pour les travaux relatifs à des Etablissements Recevant du Public (ERP). Pour ce faire, les pétitionnaires sont reçus en amont afin de déposer des dossiers complets et conformes aux règlementations accessibilité et sécurité incendie. La baisse en 2020, est liée à la crise sanitaire

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Autorisations de travaux (ERP)/ME	75	48	55	57	84	62

Le service organise et participe aux visites de sécurité pour réception de travaux et aux visites périodiques de sécurité. Il en assure le suivi notamment lorsque des avis défavorables ou avec prescriptions, afin de garantir la sécurité des usagers et éviter que la responsabilité du Maire soit engagée en cas de sinistre.

	2016	2017	2018	2019	2020
Visites de réception et visites périodiques	32	21	45	29	XXXX

Récolements et infractions

Le service contrôle la conformité des constructions à travers les certificats de non contestation. En 2020, 94 récolements ont été effectués (contre 93 en 2018 et 80 en 2019), en hausse malgré le confinement. En 2020, 5 nouvelles infractions ont été suivies.

- Le suivi du contentieux

Depuis l'année 2010 une vague de recours gracieux et contentieux (contentieux administratif) est apparue et a créé au sein du service une mission supplémentaire. L'année 2015 a connu un apaisement du nombre de recours gracieux. Le nombre de recours déposés en 2020 est en forte baisse. Ceci peut s'expliquer par le nombre de dossiers de PC collectifs accordés et par la crise sanitaire. Les tendances 2021 nous incitent à la prudence, le nombre repartant à la hausse.

	2016	2017	2018	2019	2020
Nombre de recours déposés	11	7	6	15	2

Habitat et logement

Le service Habitat Logement accueille et informe les demandeurs de logements sociaux, enregistre les demandes et participe aux instances d'attribution des logements qui appartiennent aux bailleurs sociaux, présents sur le territoire. Malgré la crise sanitaire, les différents dispositifs amorcés en 2019 ont été poursuivis en 2020.

L'accueil, l'information et l'orientation des demandeurs de logement social

Le service est resté ouvert 5 demi-journées par semaine. L'agent chargé de l'accueil a assuré le premier niveau d'information des demandeurs, l'enregistrement des dossiers et la planification des rendez-vous avec les deux agents chargés d'information et d'orientation.
Ainsi, en 2020 :

- 1281 rendez-vous et 2549 entretiens téléphoniques ;
- 446 demandes (NUD) ont été créées ;
- 804 dossiers renouvelés.

Un service labellisé de niveau 2 au titre du Plan Partenarial de Gestion et d'Information des Demandeurs (PPGID) a été mis en place. Il propose un rendez-vous conseil de 45 minutes à chaque demandeur de logement social, une fois par an.
Ainsi en 2020, 255 rendez-vous conseils ont été effectués par téléphone ou en présentiel dès que la situation sanitaire l'a rendue possible.

L'accompagnement des situations prioritaires
La commission prioritaire ILHA (Instance Locale de l'Habitat et des Attributions) traite des situations complexes relevant de critères de priorités métropolitaines. Elle s'est tenue 5 fois, réunissant les principaux bailleurs, la Préfecture, les travailleurs sociaux (CCAS, MDM, CAF) et ADOMA. Elle a permis de reloger 19 ménages, et 74 situations ont été étudiées.

Les attributions et le suivi du peuplement des résidences
Le service participe aux commissions d'attribution des logements (CAL) des principaux bailleurs de la commune.
Le service a suivi la livraison de l'opération neuve « Jardin Gabriel », résidence de 40 logements sociaux située en centre-ville.
Une Commission Locale d'Orientation des Attributions (CLOA) a été organisée avec les différents réservataires.

Suivi des opérations de relogement
Un suivi des opérations de démolition est également réalisé en lien avec les bailleurs concernés.
• Alliade a poursuivi le relogement des logements Pierre Dupont qui concerne 248 appartements. Un peu moins de 70 ménages étaient encore à reloger en fin d'année.
• Dynacité a finalisé sa double opération de réhabilitation et de mobilité résidentielle de 290 logements aux Verchères Grand Lyon Habitat a intensifié le relogement des 109 ménages des bâtiments H et I de la Grappinière, entamé fin 2019. Fin 2020, 60 ménages restaient à reloger.
• Sollar a poursuivi le relogement des 29 ménages occupant les pavillons de la rue Nelli. Fin 2020, 11 ménages restaient à reloger.

Les parcs privés
Le service suit le marché de l'immobilier neuf comme ancien du parc immobilier.
Il participe aux dispositifs d'accompagnement des copropriétés dégradées tels que le Programme Opérationnel de Prévention et d'Accompagnement des Copropriétés (POPAC) et le Plan Initiative Copropriétés, en lien avec le GPV.
Il assure également une veille technique sur les dispositifs proposés aux propriétaires occupants (éco-rénovation par exemple) et participe aux réflexions menées sur l'habitat privé.

environnement et développement durable

Le service environnement témoigne de la volonté municipale de sensibiliser les habitants aux enjeux du développement durable, de les associer aux décisions et aux plans d'action de la Ville. Son activité s'articule autour de différents projets, afin de mener une démarche de développement durable ambitieuse et de coordonner l'action des services municipaux.

Plan Climat Énergie Territorial (PCET)

Le PCET, dont l'ambition est de réduire l'émission de gaz à effet de serre, a été adopté lors du conseil municipal de février 2015. Il vise à mettre en place une politique forte et intégrée en matière d'environnement et de développement durable au sein de la collectivité, en cohérence avec les engagements nationaux, régionaux et métropolitain, à savoir l'objectif des « 3 x 20 » (-20 % des émissions de gaz à effet de serre (GES), -20 % de la consommation d'énergie, +20 % de la part des énergies renouvelables dans la consommation d'énergie). A plus long terme, c'est le « Facteur 4 » qui est visé avec la division par 4 des GES d'ici 2050. Cette démarche comprend deux volets d'intervention : un plan d'action interne à la Ville, à l'échelle de son patrimoine et de ses compétences, et un volet territorial qui vise à créer une synergie avec les acteurs du territoire communal.

Plan d'action interne

Les principales réalisations durant l'année 2020 sont les suivantes :

Le patrimoine etl'énergie

- Appui aux missions de l'économe de flux rattaché au Service Patrimoine Bâti : mise en place d'un logiciel de suivi des consommations, travaux d'économies d'énergie (opérations calorifugeage financé par les CEE) ;
- Poursuite du projet d'installation de panneaux photovoltaïques sur l'école Lorca, piloté par le service Patrimoine.

La mobilité

- Coordination de la stratégie cycliste : mise en place du forfait mobilité durable pour les agents (en lien avec la DRH), maintenance de la flotte de vélos de services (en lien avec le service moyen techniques), et développement de commodités vélo continu (en lien avec le service Patrimoine Bâti) : locaux sécurisés, douches.
- Organisation d'actions de promotion du vélo auprès des agents : organisation d'un défi (constitution d'une équipe de 10 agents volontaires) et mise en place de cours individuels de remise en selle (en lien avec le service formation/DRH en partenariat avec la Maison du Vélo).

Les déchets et la restauration

- Suivi du renouvellement du marché de restauration collective : (en lien avec les services éducation, petite enfance et action sociale du CCAS) pour insérer des clauses environnementales ambitieuse.
- Déploiement du tri sélectif encore optimisé dans les bâtiments municipaux ;
- Accompagnement à la mise en place des composteurs de cantine dans le cadre du dispositif métropolitain (en lien avec la direction de l'éducation et la régie cadre de vie), pour l'école Makarenko.

Volet territorial

- En 2020 le déploiement la deuxième étape de la démarche du PCET s'est poursuivi. Elle vise à élaborer une stratégie plus globale au niveau du territoire communal et à mobiliser les habitants ainsi que les acteurs du territoire.

Les travaux menés en 2018-2019 ont fait l'objet d'un bilan restitué aux élus et aux membres de la commission sous la forme d'un document de synthèse de ces ateliers. Il comprend l'ensemble des propositions ainsi que les éléments d'expertise sur le profil énergie-climat de la commune, consolidés avec l'aide de l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat. Ces propositions se déclinent autour de quatre grandes thématiques :

- information, sensibilisation, éducation à la transition énergétique ;
- maîtrise des consommations énergétiques, lutte contre la précarité énergétique ;
- espaces verts, jardins et agriculture ;
- réduction des déchets, consommation responsable.

Un panel d'actions illustrant la diversité des acteurs d'ores-et-déjà engagés sur ces enjeux est mis en valeur dans ce document.

- L'Appel à éco-projets « Tous mobilisés pour une ville durable » lancé pour la deuxième fois, en lien avec le service démocratie locale : 27 projets déposés, 16 porteurs de projets éligibles et auditionnés. Au final, 10 lauréats ont aussi pu bénéficier d'une aide globale de 20 000 € Enfin, la ville a réaffirmé sa contribution au Plan Climat Air ÉnergieTerritorial de la Métropole de Lyon 2030.

Quartiers Fertiles

La Ville a répondu à un ambitieux appel à projet de l'ANRU (agence nationale de renouvellement urbain) afin de développer l'agriculture urbaine dans les quartiers.

Notre candidature présentait un partenariat ambitieux composé des acteurs de l'aménagement du territoire et de l'agriculture (Métropole, acteurs de l'insertion / MMIE, SERL, SAFER, Chambre d'Agriculture).

La Ville a déposé sa candidature le 1er juin dès le premier lancement de l'AAP. Elle a été labellisée en décembre aux côtés de 26 autres candidats.

Ce projet prévoit une ferme urbaine, une pépinière d'arbres et d'arbustes pour les aménagements de la ZAC du Mas, l'aménagement des jardins des Violettes pour un projet de jardins collectifs, et du jardinage participatif au bénéfice des habitants du quartier.

Actions éco-pédagogiques

Le Plan d'Éducation au Développement Durable de la Métropole permet en mobilisant les services et les associations conventionnées de mettre en place en proximité des interventions pédagogiques dans les différents champs de l'environnement au niveau local.

Le service assure une interface avec le service Développement durable de la Métropole et les établissements scolaires, les services et les structures socio-éducatives souhaitant bénéficier de ces interventions pédagogiques, soit en 2020 :

• une participation à la programmation annuelle des actions partenariales sur le temps scolaire en lien avec la Direction de l'Education (les actions proposées dans le cadre du volet « Développement Durable » cofinancées par la Ville sont les classes Péniche, défi class, Apieu Millefeuille.).

• Un relai au niveau local pour l'opération, défi class' énergie : 2 classes de l'école Langevin relevaient le défi pour l'édition 2019/2020.

Evénementiel

La Semaine Européenne de Développement Durable prévu du 20 au 26 septembre 2020 et la Convergence Vélo initialement pilotée par Pignon sur Rue à l'échelle de la Métropole de Lyon, ont été annulées.
Toutefois, la 5e édition de la **Semaine Européenne de réduction des Déchets** a été maintenue sous une forme adaptée au contexte de crise sanitaire. En effet, les élus ont opté pour une mise en ligne de l'exposition sur les éco-gestes et une diffusion sur les réseaux sociaux des portraits d'acteurs locaux témoignant de leur action.

Les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) ; les Installations, Ouvrages, Travaux et Aménagements soumis à la loi sur l'eau (IOTA) et les dossiers réglementaires
Le service organise des enquêtes publiques, des rencontres avec les commissaires enquêteurs désignés par la préfecture, et prépare les délibérations afférentes, conformément au code de l'environnement (pour l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement).
En 2020, 10 affichages et coordination d'enquêtes ont été effectués pour informer le public et l'inciter à réagir et à donner son avis.

Les antennes-relais

La Ville intervient dans le projet d'installation d'antenne-relais au moment de la demande d'implantation de l'opérateurpour examiner le respect des dispositions du code de l'urbanisme. Il n'est pas appelé à se prononcer en matière d'exposition des personnes aux champs électromagnétiques qui relève du ressort de l'Agence nationale des fréquences (ANFR).
Dans ce cadre contraint, la mairie a souhaité mettre en place depuis 2016 une démarche de concertation, de dialogue et de transparence : désormais, pour tout nouveau projet d'antenne, une concertation est organisée afin d'informer la population vaudaise.

Les enseignes

La ville de Vaulx-en-Velin perçoit la taxe locale sur les enseignes et publicités extérieures (TLPE) qui est une redevance instaurée par la commune concernant les dispositifs publicitaires situés sur son territoire. La TLPE est due par l'exploitant du dispositif publicitaire, le propriétaire ou celui dans l'intérêt duquel le dispositif est réalisé. Désormais, les services disposent d'un logiciel de recensement et de suivi de ces dispositifs et de la TLPE afférente :
• 192 annonceurs ou activités taxables
• 916 supports gérés
En 2020, afin de soutenir les actuers économiques impactés par la crise, la Ville a voté l'exonération totale de la Taxe Locale sur les enseignes et Publicités Extérieures.
Enfin, la Métropole a engagé l'élaboration d'un nouveau règlement local de publicité (RLP).

Préservation de la zone agricole et de l'activité maraîchère

Le projet territorial « Terres du Velin » grâce au travail avec les partenaires (Métropole, chambre d'agriculture, Safer, représentant des agriculteurs . . .) a permis différentes actions visant à préserver la vocation agricole de cette zone.

En 2019, lors de la vente d'un bien bâti, chemin de l'Epi (maison d'habitation en zone agricole), la Safer en liaison étroite avec la commune a accompagné les vendeurs afin de proposer un cahier des charges strict. Ce cahier des charges « Safer », adossé à l'acte de vente, permet notamment, pour les 30 ans à venir de garantir qu'en cas de revente, la vocation agricole de ce terrain soit garantie (non-mutation d'usage).
En 2020, , dans le cadre d'une vente de terres agricoles sur la commune, secteur chemin de la Barre (superficie de près de 8 000 m^2, en zone agricole A1 et non classé PENAP), la Safer en lien étroit avec la commune et la Métropole de Lyon, a exercé son droit de préemption, afin de garantir la vocation agricole de ce bien.
L'année 2020, a donc permis la notification de la préemption au notaire et la signature de l'acte authentique ainsi que l'appel à candidature pour la rétrocession de ce bien à un agriculteur.

Les jardins

La commune dispose de trois sites permettant de mettre à disposition de ses habitants des parcelles de jardins. Un audit du fonctionnement de ces jardins a été réalisé en 2019 afin de pouvoir lancer un programme de dynamisation associative.
Les jardins suscitent des vocations et des envies. En 2020, 21 nouvelles demandes de jardins ont été émises par des Vaudais, 15 jardins ont pu être attribués.
Quatre séances sur les bons gestes et l'éco-jardinage ont, en 2020, été proposés aux jardiniers des différents sites, dont un atelier de distribution de paille pour protéger les plants et préparer le sol de manière écologique pendant l'hiver.
Une programmation ambitieuse de travaux a été validée fin 2019 pour les jardins des Violettes. Une rénovation complète en 4 phases est prévue sur les 4 prochaines années.
La première phase a eu lieu fin 2020 (nettoyage des parcelles et désamiantage) et sera achevée (découpage parcellaire, pose de clôture) en 2021. L'aménagement des Violettes s'intègre dans le projet « Quartiers Fertiles ».

Le Plan Communal de Sauvegarde

La ville de Vaulx-en-Velin couverte par le Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles (PPRNP) d'inondation, est tenue de réviser son Plan Communal de Sauvegarde.
Le service Environnement conduit la démarche depuis décembre 2018.
En 2019, un partenariat conclu avec l'IRMA (Institut de Risques Majeurs) a permis la constitution d'un groupe projet afin de mener la révision de l'ensemble de ce document sur 2019-2020.

économie et emploi

La ville de Vaulx-en-Velin participe activement à la création, au maintien et au développement des activités et des emplois des entreprises sur son territoire.

Le service « Economie-Emploi » met en œuvre les politiques publiques en faveur de l'emploi, l'insertion et l'économie de proximité : entreprises, commerces, artisanats, créations d'activités, l'économie Sociale et Solidaire et les marchés forains.

La volonté de l'équipe municipale est de soutenir le développement économique local et de le connecter à la demande d'emploi des Vaudais. Le tissu économique local se compose d'environ 2 500 entreprises, 300 commerces et artisans de proximité et de 360 commerçants non sédentaires (forains). En 2020, 958 entreprises ont été créées sur le territoire, ce qui représente une hausse de 2,50% malgré le contexte de crise économique, sociale et sanitaire.

Le service assure des missions d'accueil, d'information et d'accompagnement auprès des différents acteurs économiques : entreprises, commerçants, porteurs de projets, forains, associations, demandeurs d'emploi... Il les accompagne dans la définition, l'implantation, le développement et la transmission de leurs projets ou activités.

D'un point de vue interne, de nouvelles organisations de travail ont été déployées : mise en place du télétravail, équipement des postes de travail, utilisation d'outils numériques adaptés, formation des agents, respect des gestes barrières, roulement des effectifs, …

Il était primordial de maintenir le lien avec les usagers (entreprises, commerces, demandeurs d'emplois, porteurs de projets, partenaires…) et d'être le relai d'information sur les aides financières et les dispositifs mobilisables.

Économie de proximité : création d'activité, commerces, artisanat, développement économique, economie sociale et solidaire, et marchés forains

Le volet entrepreneuriat

Le service accueille et oriente les porteurs de projets dans leurs démarches de création d'activités.

En 2020, ce sont plus de 160 porteurs de projets qui ont été orientés par le service vers les structures d'accompagnement.

Malgré la crise sanitaire, plusieurs projets ont été poursuivis tout au long de l'année pour favoriser la création d'activité sur le territoire :

- Poursuite du projet de la « Maison du projet et de la création d'activité » au Mas du Taureau. Une étude de programmation a été lancée fin 2019 et mise en œuvre en 2020 afin de définir le pré programme de l'équipement. Deux réunions de concertation avec les partenaires de la création d'activité ont été organisées.

Le service a par ailleurs poursuivi sa mission de coordination, d'information et de mise en réseau auprès des acteurs de la création d'activités :

- relai et maintien du lien avec les structures d'accompagnement et les porteurs de projets pendant la crise sanitaire ;
- recherche de nouveaux partenaires pour finaliser la chaine des acteurs de la création d'activité ;

- animation de la cellule de coordination locale avec une vingtaine de structures d'accompagnement et un travail collectif effectué sur la communication notamment : réactualisation du « Guide de la Création d'Activité » et de la « plaquette ZFU » ;
- suivi et accompagnement de la restructuration de la Pépinière Carco : élection du nouveau bureau, travail sur les comptes, accompagnement et relai d'information dans le cadre de la crise sanitaire... ainsi que des projections sur sa reconversion en futur « Pôle Entrepreneurial».

Le commerce et l'artisanat

Le service « Economie-Emploi » a déployé plusieurs actions en 2020 à destination des commerces et des artisans.

Conduite et gestion de projets

- Le dispositif du Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce (FISAC) :

La crise sanitaire et les différentes vagues de confinement ont retardé la mise en œuvre du dispositif. Le nouveau dispositif « FISAC » sur le Village, a été mis en place, permettant de soutenir les commerces via le déploiement de 15 actions (charte des devantures commerces, animations commerciales, aides directes, stratégie de communication de l'association…).

La Ville a obtenu une prolongation du FISAC de six mois, portant son terme au 30 juin 2022, afin de pouvoir mener à bien les actions prévues. En 2020, la première aide directe a été accordée et une première version de la charte des devantures et enseignes commerciales a été présentée en COPIL (Comité de pilotage).

- La convention avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA) :

La première convention avec la CMA du Rhône, signée en 2017, a pris fin. Un bilan a été dressé et présenté en COPIL, soulignant notamment l'accompagnement dans leur développement de 10 entreprises, ainsi que l'aide à la transmission de 4 entreprises.

De plus, l'Observatoire de l'Artisanat a été actualisé fin 2020. Une nouvelle convention a été travaillée et conclue pour la période 2021-2023.

Développement local

Le service « Economie-Emploi » a soutenu en 2020 le développement de nouveaux commerces, :

- en centre-ville, le maintien d'une faible vacance commerciale et le démarrage de la commercialisation des nouveaux locaux SIER acquis par la SEM-Patrimoniale.. Par ailleurs, des travaux de rénovation des devantures et enseignes commerciales ont été réalisés sur une partie du linéaire de la rue Emile Zola,
- à la Grappinière, le service a organisé des rencontres entre les différents acteurs impliqués (SPIRIT, SEM-Patrimoniale, porteurs de projet), afin d'accompagner les nouvelles implantations ;
- au Village, le suivi du projet d'implantation de LIDL sur l'avenue Marcel Cachin s'est poursuivi, tout comme le projet de requalification de l'avenue de la République. Le service a également effectué de la veille sur les locaux vacants et la vente des fonds de commerce, en lien avec les bailleurs et propriétaires ;
- au sud de la ville, la municipalité a veillé au maintien des dynamiques des pôles commerciaux du Carré de Soie et des 7 Chemins.

En 2020, malgré la crise sanitaire, le service a assuré le suivi des projets économiques :
- la ZAC Hôtel de Ville (îlot SIER, îlot Poste Habitat, transfert Casino) ;
- la ZAC du Mas du Taureau (promoteur SERL, transfert des commerces) ainsi que le suivi des études commerces (Centre-Ville, Mas du Taureau, Salengro), en partenariat avec la Métropole.
Dans le contexte de la crise sanitaire, le service a maintenu le lien avec les commerçants. Elle a procédé à la diffusion de diverses informations (mesures gouvernementales, approvisionnement en masques et gel hydro-alcoolique, aides financières publiques, ...).
Au total, ce sont environ 150 commerces qui ont été accompagnés durant la crise sanitaire.
Le service a également accompagné les associations de commerçants dans la mise en œuvre de leurs animations et la Fédération du commerce vaudais dans sa volonté de se développer sur l'ensemble du territoire.

Réglementation commerciale

En 2020, le service a délivré 17 attestations zone franche urbaine (ZFU), 4 attestations quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV), 3 autorisations de terrasses, 15 licences taxis, 10 licences de débits de boisson, 17 déclarations d'intention d'aliéner, 8 autorisations de vente de fleurs sur le domaine public et 3 autorisations de food-trucks, 2 ventes en liquidations de stocks et enregistré 4 déclarations de meublés de loisirs et 12 autorisations de ventes au déballage.

Le développement économique

Le service accompagne les entreprises et les associations d'entreprises sur différentes problématiques : recherche foncière et immobilière, environnement urbain, services aux entreprises, recrutement, mise en réseau, ...
En 2020, ce sont 67 entreprises qui ont été rencontrées et accompagnées sur des projets ou problématiques spécifiques.
Le service a assuré un rôle d'interface et de relai auprès des entreprises et des associations d'entreprises locales à travers la diffusion de diverses informations (mesures gouvernementales, approvisionnement en masques et gel hydro-alcoolique, aides financières publiques, ...).
Le service a également mis en lien les entreprises en recherche d'équipements individuels de protection (masques, gel hydro alcoolique...) et celles qui en vendaient afin de favoriser l'économie locale.
En termes de projets durables, le service a également favorisé la concertation des entreprises dans le cadre de projets de requalification sur:
- l'avenue Karl Marx ;
- l'aménagement avenue Charles de Gaulle pour favoriser l'accès à la Zone Industrielle La Rize

L'économie sociale et solidaire (ESS)

Plusieurs projets ESS ont été accompagnés en 2020, principalement à destination des habitants en quartier prioritaire, notamment la mise en lien de couturières de la ville avec l'entreprise UBIC pour la fabrication de masques. Ceci a permis le maintien et la création d'emplois.
La Ville travaille également sur l'élaboration d'un projet de filière « BTP Ecoconstruction » en lien avec la Métropole de Lyon.

Le service a participé à l'élaboration et la diffusion de l'appel à projet « Entreprendre en ESS » lancé par Dynacité, en partenariat avec le GPV, avec le projet d'accueillir sur le quartier des Verchères des activités ESS proposant des services aux habitants.

La gestion des marchés forains

En 2020, en raison de la crise sanitaire, la gestion des marchés forains a connu 3 temps forts : suspension des marchés en mars/avril, la reprise progressive en mai avec la mise en place de nouvelles mesures de protection puis une nouvelle limitation des marchés sur le volet alimentaire en octobre et novembre 2020.
Ces phases successives ont nécessité de définir les modalités d'organisation des marchés qui garantissent les mesures de sécurité sanitaire imposées : mise en place de barriérage et sécurisation des sites, gestion des flux, mise en place de sens de circulation, comptage des flux piétons, distribution de gels hydro alcooliques, réduction des métrages, masque obligatoire, alternance des commerçants, informations régulières sur le site de la Ville et campagne SMS d'information aux forains…
Ces nouvelles modalités ont été mises en place grâce à une collaboration étroite avec la DPPSU, le service espaces publics, le service communication ainsi que les syndicats de forains et la Métropole qui assure le nettoiement des sites.
La Ville a accordé une exonération des droits de place aux commerçants non-sédentaires durant 3 trimestres.

Le service a poursuivi les projets suivants :
- le suivi et la gestion du projet de requalification de la rue de la République avec le transfert du marché du Village vers la rue Saby pour une durée de 6 mois à compter de juin 2020 avant son retour sur la nouvelle place Boissier en janvier 2021 ;
- la poursuite du travail sur la refonte du règlement des marchés en lien avec les syndicats de professionnels accompagnée par l'association « M Ton Marché» ;
- la gestion du renouvellement des dossiers des commerçants ambulants (320 forains inscrits ainsi que les passagers) ;
- le suivi des problématiques de fonctionnement des marchés (sécurité, propreté, dossiers individuels, droits de place, ventes des fonds de commerce PINEL…)

Emploi et insertion

Après s'être repliée sous l'effet de la crise et des confinements, la situation s'est améliorée sur le dernier trimestre 2020 (suivant en cela la tendance nationale) jusqu'en début d'année 2021.
Par rapport à la Métropole ou à d'autres communes de l'Est Lyonnais, la hausse de la demande d'emploi a Vaulx-en-Velin a été moins élevée : la commune enregistre une évolution annuelle de +4,1% de sa demande d'emploi totale et de +3% pour les jeunes de moins de 26 ans, contre respectivement +7,3% et +9% à l'échelle régionale.
Les actions et projets en faveur de l'emploi et de l'insertion ont été poursuivis :
- Le maintien via la MMI'e d'une offre de service en proximité au bénéfice des publics les plus en difficulté et des entreprises du territoire, et la mise en place d'une nouvelle organisation à l'échelle intercommunale (CTM) avec de nouvelles instances (CTIe).

- La poursuite d'actions engagées favorisant la mise en relation directe des demandeurs d'emploi avec les entreprises pour faciliter l'embauche et ainsi contribuer à la baisse du nombre de demandeurs d'emploi, notamment par le biais des « Rendez-Vous de l'Emploi ».
- L'animation et la coordination les acteurs de l'emploi et de l'insertion, notamment à travers l'organisation et le pilotage des « cellules emploi » qui réunissent les principaux partenaires de l'emploi/insertion/monde économique (DIRECCTE, Délégué du Préfet, Pôle Emploi, Mission Locale, GPV, MMIe et VVE).
- Le soutien des structures de l'emploi et d'insertion grâce aux subventions (droit commun et politique de la ville) et la mise à disposition de locaux et/ou de matériels
- Le soutien des initiatives privées et associatives agissant sur le territoire pour l'insertion et pour l'emploi.

Les Rendez-Vous de l'Emploi ont pu être organisés :
L'année 2020 a été marquée par l'annulation de plusieurs Rendez-Vous de l'Emploi et la nécessité d'organiser un nouveau format en présentiel permettant le maintien de cet événement malgré les contraintes sanitaires.
En 2020 :
- 3 Rendez-Vous de l'Emploi effectifs
- 212 demandeurs d'emploi ont participé
- 55 entreprises et 12 organismes de formation ou partenaires associés
- 192 offres d'emploi collectées
- 163 entretiens réalisés

La consolidation du guichet unique « Espace Emploi » : situé avenue Georges Dimitrov, il a vocation d'accueillir, d'orienter les usagers et de rendre plus lisible l'offre de services proposées par la Ville, le service public de l'emploi et les intermédiaires de l'emploi à la fois pour les entreprises et les demandeurs d'emploi.

La poursuite de la mise en œuvre des clauses sociales
Dans l'objectif de faciliter l'insertion de personnes en situation de fragilité, la politique de la Ville continue de favoriser la mise en place des clauses sociales dans les marchés.
Ainsi, le travail avec le service marché public se poursuit pour évaluer pour chaque marché la pertinence de l'inscription d'une clause sociale et / ou environnementale.
En 2020, les clauses sociales sur les opérations localisées à Vaulx-en-Velin ont généré l'équivalent de 25 emplois. La ville de Vaulx-en-Velin est le maître d'ouvrage (tous maîtres d'ouvrages confondus) qui génère le plus d'heures d'insertion avec 78% des heures réalisées.

Malgré le contexte sanitaire :
- 164 personnes ont accédé à un emploi, ce qui représente 180 contrats de travail;
- 23% des contrats dans le cadre des clauses sont des contrats durables (supérieurs à 6 mois) ;
- -2% (à reprendre) des personnes ayant travaillé sur un marché « clausé », localisé à Vaulx-en-Velin, habitent en quartier politique de la Ville.

Les dispositifs innovants : la « Cité Educative » et la « Cité de l'emploi »
Des actions ont été développées avec la « Cité Educative » sur le volet insertion / emploi, pour ouvrir le champ des possibles aux jeunes Vaudais.
Une coordination a été créé pour aider à la recherche de stages des élèves de 3ème et à l'organisation d'un forum des métiers pour les élèves de 3ème.
Inaugurée en 2020, la « Cité de l'emploi » est un dispositif partenarial financé par l'Etat.
Elle associe les acteurs locaux de l'emploi et de l'insertion : la Mission Locale, Pôle Emploi, la DIRECCTE, la Maison Métropolitaine d'Insertion pour l'Emploi de Lyon, l'Etat et la Ville de Vaulx-en-Velin. Sa coordination est assurée par la Ville.
Destinée aux habitants de l'ensemble de la commune et plus particulièrement à ceux résidant en Quartier Politique de la Ville, elle a pour objectif de répondre à la demande d'emploi, de développer des actions spécifiques et sur mesure en faveur d'un public cible, d'aider à l'employabilité et de favoriser le retour à l'emploi des plus fragilisés.

- L'association MSD, intervient sur la commune depuis 2017 dans le cadre d'un atelier chantier d'insertion pour l'entretien sur les espaces en transition au Mas du Taureau (intervention quotidienne). En 2020, le périmètre a été élargi au quartier de Sauveteurs-Cervelières (intervention 2 demi-journées par semaine) permettant ainsi de développer les opportunités d'emploi pour les publics les plus en difficulté.
Cette action permet d'agir à la fois sur l'amélioration du cadre de vie, le lien avec les habitants et l'accès à l'emploi (10 personnes embauchées en 2020).

L'aide au recrutement
Le service économie/emploi accompagne et conseille les entreprises (appui RH) dans leurs recrutements.
La Ville poursuit sa mission d'appui RH auprès des TPE/PME du territoire. Ce travail se fait en lien avec le Service Public de l'Emploi (Pôle emploi / Mission Locale / Direccte), la chargée de liaison entreprises emploi « CLEE » (Métropole) et la chargée de relation entreprises (Ville) pour la prospection, le repérage et la préparation des candidats aux entretiens de recrutement.
En 2020, ce sont 15 entreprises qui ont été accompagnées spécifiquement.

La Zone Franche Urbaine Territoires d'Entrepreneurs :
Le service économie emploi assure également le premier niveau d'information sur la Zone Franche Urbaine Territoires d'Entrepreneurs (ZFU TE) notamment sur la clause d'embauche pour bénéficier des exonérations fiscales. En 2020, ce sont près d'une vingtaine d'attestations qui ont été délivré aux entreprises.

synthèse

Pour répondre aux besoins de la population dans un contexte de développement ainsi que pour améliorer l'attractivité de son territoire, la Ville investit et articule l'ensemble des enjeux de territoires que sont l'économie, l'emploi, l'aménagement urbain, le lien social, la proximité, le logement, les déplacements ou encore l'environnement.

Malgré le ralentissement de certains projets en raison de la crise sanitaire, la grande majorité des actions ont été maintenues. Elles concernent la réhabilitation de bâtiments existants, notamment la piscine Jean Gelet et l'extension de l'Hôtel de Ville, la construction de nouveaux équipements comme la médiathèque maison de quartier et l'école Katherine Johnson, les études concernant les futurs équipements comme la maison du projet de la création, l'Ecole Odette Cartailhac, l'équipement mutalisé ville-campus, la maison de santé pluri professionnelle ou encore l'équipement sportif Aimée Marie Lallement.

La ville d'aujourd'hui et de demain se vit et se construit avec l'avis et la participation de ses habitants et de ses associations, grâce aux réunions publiques et aux ateliers animés par le Grand Projet de Ville. L'offre de service de proximité dans les domaines éducatif, sportif et culturel participe du même principe.

L'amélioration de la connexion de la Ville avec la Métropole constitue un enjeu important. Le projet du tramway T9, inscrit au plan pluriannuel du Sytral 2021 / 2026, ainsi que le continuum universitaire qui vise à renforcer le lien entre les campus universitaires et à développer l'offre de formation et à améliorer l'accès à l'enseignement supérieur constituent deux atouts pour réaliser cette ambition. La Ville est signataire depuis 2015, du Plan Climat Energie Territorial, qui vise notamment la réduction à hauteur de 40 % de la consommation d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030 par comparaison à 2012.

La vitalité économique et la connexion entre les demandeurs d'emploi vaudais et les entreprises locales représentent des enjeux importants. En 2020, la Ville a orienté 160 porteurs de projets de création d'activités économique vers les structures d'aide à l'émergence, elle a elle-même accompagné 67 entreprises sur des projets ou des problématiques spécifiques. L'initiative des « rendez-vous de l'emploi » a concerné 212 demandeurs d'emploi qui ont eu accès à 192 offres collectées et qui ont participé à 163 entretiens de recrutement.

RESSOURCES administration, patrimoine et communication

L'implication de l'ensemble des services est indispensable à la réalisation du projet porté par l'équipe municipale : les services supports assurent le suivi et la gestion quotidienne du fonctionnement de la Ville.

entretien et valorisation du patrimoine bâti de la ville

L'entretien et la valorisation du patrimoine bâti de la Ville participent à l'attractivité de la Ville ainsi qu'à la bonne conduite des services publics.

Entretien du patrimoine

L'entretien et la rénovation du patrimoine bâti de la Ville constituent des éléments essentiels à la bonne conduite des services publics et au déploiement des projets. Le patrimoine municipal est constitué de 193 708 m² à la fin de l'année 2020, un chiffre en croissance continue depuis 2014 :

2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
177 366	179 836	181 688	183 437	189 837	192 837	193 708

Evolution du volume de surface (en m²) du patrimoine bâti de la ville

Ce patrimoine se répartit de la façon suivante :

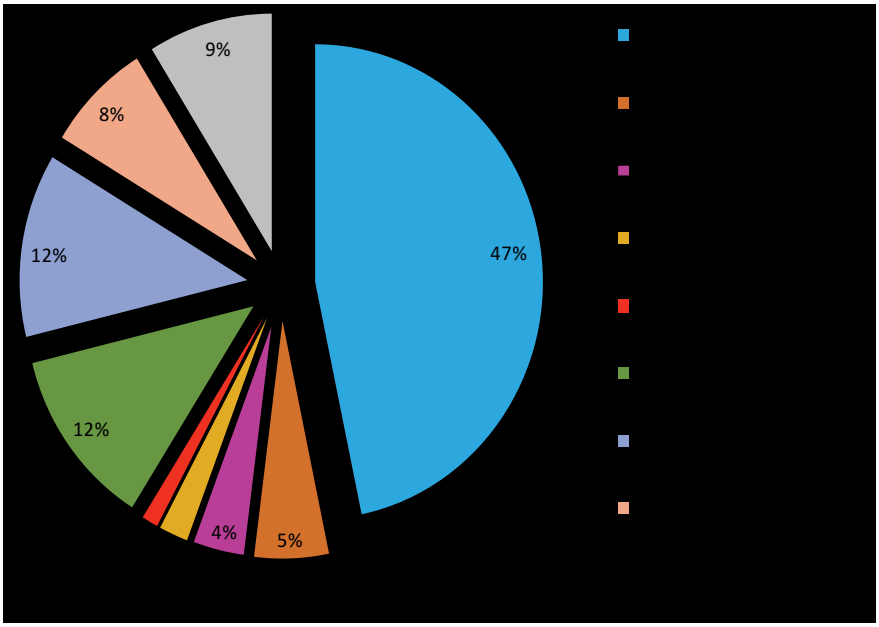

Les actions en matière d'entretien et de rénovation du patrimoine municipal

La direction du patrimoine bâti veille à assurer la conformité aux normes des bâtiments, ainsi que leur pérennité. Ceci se traduit par des interventions de maintenance préventive et corrective, des contrôles réglementaires ainsi que des travaux de conformité et d'embellissement.

L'AD'AP (Agenda D'Accessibilité Programmée)

Dans le cadre du respect de la loi de 2005 et le décret du 30 Avril 2009, le programme d'investissement courant (hors opérations de construction de nouveaux équipements) comprend 6,5 millions d'euros sur la période 2016-2026 pour les travaux d'accessibilité dans le cadre de l'AD'AP (agenda d'accessibilité Programmée).

L'année 2020 a vu la poursuite de ces travaux. Ceux-ci font également l'objet d'un travail partenarial avec la Commission Communale d'Accessibilité et l'ENTPE pour intégrer les travaux d'accessibilité sur les opérations courantes de rénovation du patrimoine, et actualiser les diagnostics.

Les activités courantes du service

Plus largement, la direction du patrimoine prend en charge la gestion et le suivi des contrats de maintenance (chauffage, électricité, climatisation, alarme intrusion, ascenseurs,... - soit 38 marchés de maintenance), les vérifications réglementaires (désenfumage, incendie, extincteurs, gaz,...) et le suivi des commissions de sécurité.

L'activité courante regroupe également la gestion technique du patrimoine en copropriété et les logements municipaux, ainsi que la réalisation de plans, d'états des lieux et de projets pour l'ensemble des services par le bureau d'études.

Ces missions sont menées en prenant en compte plusieurs enjeux majeurs de la gestion du patrimoine :

- Le développement durable et l'optimisation énergétique : plusieurs opérations y sont dédiées dans le plan courant d'investissement (remplacement des menuiseries, isolation des bâtiments, éclairage basse consommation, système d'alertes sur les consommations) ;
- L'accessibilité des bâtiments : prise en compte des différents types de handicap et mise en accessibilité de tous les ERP (établissements recevant du public) selon les diagnostics établis. En 2020, les travaux d'accessibilité ont notamment été réalisés sur le site Europôle, GS Lorca (wc PMR), GS Curie et sur des Bâtiments administratifs ;
- L'évolution de la technicité des bâtiments : il y a un enjeu fort d'intégration de bâtiments très techniques (exemple : Planétarium, école Beauverie) dans le patrimoine municipal. Les aspects techniques et économiques doivent être intégrés, par la mise en place de contrats de maintenance appropriés afin de limiter l'augmentation du coût d'entretien des surfaces ;
- l'augmentation de la « pression réglementaire » : plusieurs nouvelles réglementations sont à prendre en compte dans les opérations et la maintenance : la réglementation légionnelle (contraintes de suivi, travaux de mise en conformité des réseaux), la réglementation ascenseurs (travaux de mise en conformité, visites de contrôles supplémentaires), la réglementation « air » (mesure de la qualité de l'air dans les équipements petite enfance et écoles maternelle), ou encore la nouvelle réglementation thermique (isolation thermique des bâtiments).

Ces évolutions juridiques impliquent une remise à niveau des interventions et des contrats de maintenance.

La réponse aux demandes de travaux

Les investissements importants réalisés pour la réfection permettent une stabilisation des interventions dans le cadre des demandes de travaux. Les effectifs des régies bâtiments ont été fortement perturbés par la pandémie, cependant la grande mobilisation des agents présents et des prestataires titulaires des marchés publics a permis de répondre aux demandes à plus de 90 % des demandes :

Evolution du nombre de demandes de travaux

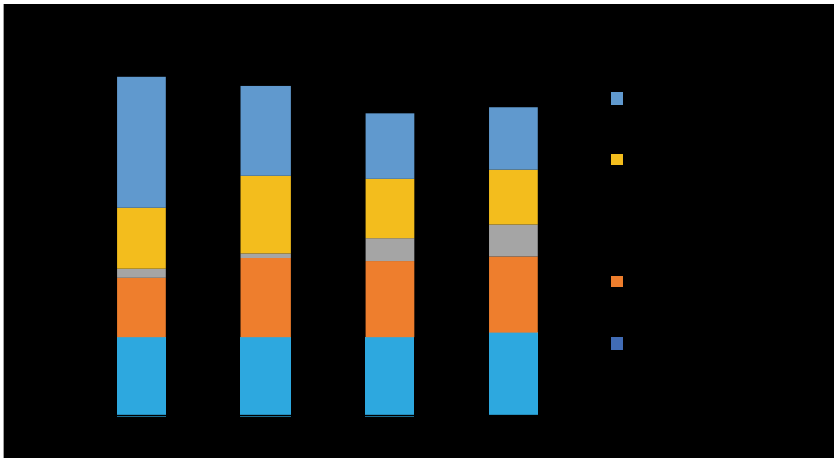

Répartition des demandes de travaux par secteur

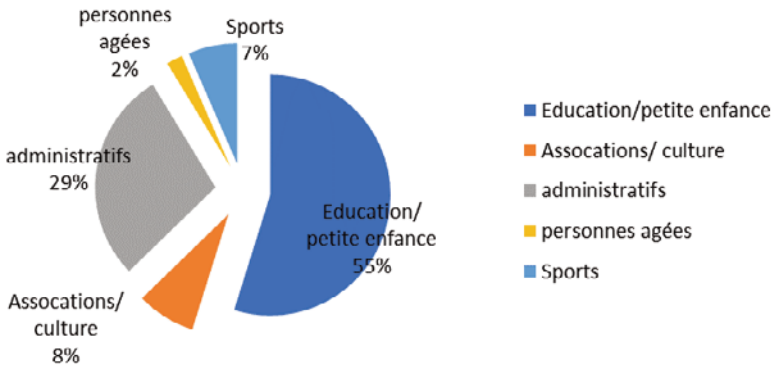

Les chantiers significatifs de rénovation du patrimoine en 2020

Chaque année, un plan d'investissement courant est proposé, arbitré puis voté en conseil municipal. Ce plan a pour but de réaliser différents travaux de gros entretien ou des grosses réparations. Il atteint un volume budgétaire supérieur à 2.2 millions d'euros en 2020.

Evolution du nombre de demandes chantiers réalisés

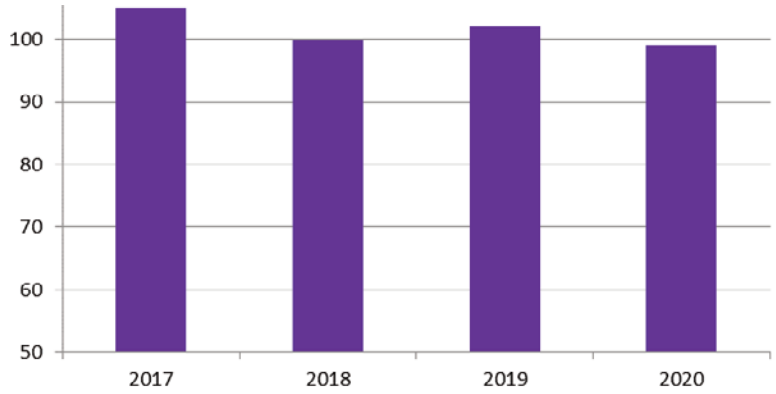

Les investissements dans les groupes scolaires

Un fort accent a été porté sur les travaux en investissement dans les groupes scolaires et dans les bâtiments administratifs pour un montant d'environ 1.4 million d'euros.
Les travaux les plus marquants de 2020 sur les groupes scolaires sont les suivants :
- Pour l'ensemble des groupes scolaires : finalisation des contrôles d'accès et des créations des selfs ;
- Sur le groupe scolaire Courcelles : rehausse, remise en état et peinture des murets d'enceinte,création d'un éclairage périphérique des bâtiments sur horloge astronomique et détecteur de présence ;
- Sur le groupe scolaire Curie : création d'une rampe PMR, remplacement de menuiserie, création d'un WC PMR, réfection complète de 5 salles de classes, mise en peinture de la montée d'escalier de l'élémentaire et des salles périscolaires, réaménagement et création d'un self, ravalement des murets coté EST de la cour et de tous les soubassements des façades.

Des rénovations multiples

Outre ces interventions sur les groupes scolaires, plusieurs rénovations notables ont été conduites sur le patrimoine municipal :
- Les AMPHIS : réfection de la salle cinéma, du hall d'accueil, création d'un WC PMR et remise en peinture des façades ;
- Stade AUBERT : réfection des salles de convivialité des clubs ;
- FRACHON aménagement des locaux permettant d'accueillir la Direction de la Vie Associative, de la Culture et de la Santé ;
- MJC : réfection complète de la salle de spectacle « CUBE », réfection des sanitaires, remplacement des projecteurs et éclairages halogènes par des LED dans le cadre des économies d'énergie ;
- EUROPOLE : création d'un portail automatique avec visiophone et contrôle d'accès. Mise en accessibilité des locaux associatifs ;
- Création d'un nouvel accueil de l'Hôtel de Ville, d'une nouvelle salle de conseil municipal et d'une nouvelle salle des mariages.

La valorisation du patrimoine

En 2019, la valorisation du patrimoine architectural, urbain, naturel ou immatériel de la commune était un objectif fort de l'équipe municipale. L'année 2019 a vu notamment la mise en place d'une nouvelle organisation de l'animation et du suivi technique, assurés par une équipe collégiale transversale, associant le pôle « faire la ville », la Direction de la vie associative et le service municipal des archives.
Dans cette continuité, en 2020, suite aux élections municipales, une nouvelle délégation du patrimoine a été créée intitulée « préservation et valorisation du patrimoine culturel, architectural et naturel ».

Création d'un poste de chargé de mission

Afin d'accompagner cette nouvelle délégation, un poste de chargé de mission a été créé au sein de la direction du développement urbain en septembre2020. La mission « connaissance et Prise en compte des Territoires » porte sur les deux volets du patrimoine : la préservation et la valorisation, en lien avec l'urbanisme réglementaire, le développement urbain et l'aménagement des territoires.

En 2020, un travail important a été conduit sur la modification n°3 du PLU-H et en particulier sur la demande de création de nouveaux éléments bâtis patrimoniaux comme : deux pavillons au Pont des Planches, l'école primaire Ambroise Croizat et l'église Saint-Joseph mais également sur la demande de création et d'extension de périmètres d'intérêt patrimonial dans les secteurs du Village et du quartier Salengro Sud.

Les commissions Patrimoine

En 2019, les commissions patrimoine s'étaient réunies à deux reprises, avec les élus et les représentants associatifs. En 2020, pour cause de COVID, la commission n'a pas pu se réunir.

Les Journées Européennes du Patrimoine

Le service a participé en 2020 aux Journées Européennes du Patrimoine sur le thème de l'éducation, en partenariat avec des associations vaudaises : Association Vaulx-en-Velin Village, Chamarel, Vive la TASE ! Mémoires.

Lieu/initiative	Fréquentation			Total
	Vendredi	Samedi	Dimanche	
Mission Carré de Soie : visite		35		35
Mission Carré de Soie : animation jeunes		8		8
Mission Carré de Soie : visite terrain		18		18
Espace Théodore Monod		22		22
Musée des Pompiers		1171	1350	2521
Ecole Beauverie		11		11
Usine TASE : visite guidée		120	120	240
Usine TASE : projection	80			80
Kéolis : atelier maintenance métro		210		210
Micro-folie		24	6	30
Planétarium	0	120		120
Chamarel		11		11
				3306

3306 personnes ont été accueilliesavec une baisse significative par rapport à l'an dernier (4 894 personnes ont été accueillies lors des JEP 2019) liée à la crise sanitaire.

modernisation des procédures et des démarches pour les usagers

La Ville améliore en continue ses procédures et modernise la relation usager pour rendre ses services toujours plus accessibles.

L'activité du pôle administratif de proximité en 2020

La mission principale du pôle administratif de proximité (PAP) est d'enregistrer, qualifier, orienter, suivre et répondre aux réclamations des usagers du service public qui touchent à leur proximité et à l'espace public.

Le volume des réclamations en 2020 a diminué en raison de la crise sanitaire et des différents confinements avec un volume de 1282 demandes sur l'année (à comparer aux 1650 demandes de 2019). Les principaux domaines de saisie demeurent la propreté, l'éclairage public et la tranquillité.

Domaine d'intervention	Nombre de demandes	% des demandes
Propreté et Salubrité	441	34%
Eclairage	261	20%
Voirie et Accessoires	154	12%
Tranquillité (dont infraction au Code de la route et stationnement gênant)	226	17%
Espaces verts	87	7%
Autres	113	9%

L'impact de la crise sanitaire

Lors du premier confinement, une adresse électronique dédiée aux demandes concernant le fonctionnement des services municipaux a été mise en place par le pôle de proximité pour renseigner les vaudaises et vaudais.

Une part importante des messages portait sur les conditions du confinement, la poursuite d'activité des services municipaux ainsi que la politique de la Ville concernant la fourniture de masques aux habitants.

La question de la propreté a été la plus récurrente, avec des signalements de dépôts sauvages dans la zone maraîchère, et quelques signalements pour des désagréments liés aux arrêts de chantier.

À partir du mois d'avril, le pôle a mis en place la plate-forme d'inscription en ligne pour faciliter la distribution des masques et gérer le standard dédié à ces distributions. Cette activité, qui a mobilisé les agents du pôle ainsi que des renforts humains d'autres services, a évidemment pris le pas sur l'activité ordinaire du pôle de proximité pendant la période. En août et septembre, le pôle de proximité a de nouveau été le service support d'une nouvelle distribution de masques.

Malgré la crise sanitaire, quelques réunions en petit groupe sur des problématiques urgentes ont pu se tenir dans le respect des consignes sanitaires en vigueur.

Le défi fleurissement

En raison de la crise sanitaire de l'année 2020, la forme traditionnelle du défi fleurissement s'est adaptée aux circonstances exceptionnelles.

Le pôle a lancé un défi en photos sur Facebook avec cinq catégories distinctes (balcon ou fenêtre, jardin individuel, potager ou verger, action collective, commerce).

38 candidats ayant participé en envoyant une photo de leur fleurissement ont été sélectionnés. Ils ont ainsi contribué à mettre en valeur la ville de Vaulx-en-Velin par le biais des réseaux sociaux. Chaque candidat a été récompensé pour sa participation par l'octroi de bons d'achat dans une jardinerie.

Le développement numérique des services et du territoire

En 2020, l'activité de la direction de l'aménagement numérique s'est structurée autour des principaux axes suivants :
- le développement des services en ligne aux usagers,
- la transition numérique des outils de gestion interne,
- la démarche de mise en conformité de la Collectivité au regard du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD),
- la poursuite du déploiement des liaisons en fibre optique,
- la mise en oeuvre de la continuité de service dans le cadre de la crise sanitaire.

En 2020,le budget de fonctionnement s'élève à 566 066 euros et celui d'investissement a 400 404 euros.Il s'agit d'un service « support » majeur de la collectivité, , notamment avec de développment des télés services aux usagers et du télétravail.

Le développement numérique des services aux usagers

En 2020, la demande des usagers pour les solutions numériques s'est amplifiée.:
• 1 000 factures payées chaque mois par internet avant le confinement en mars (la gratuité des activités ayant été actée de mars à décembre 2020)
• 4 731 demandes d'actes par internet, soit 91 % des demandes à distance (+40 % par rapport à 2019)
• 4325 demandes d'actes automatisées par l'outil Comedec en 2020, soit +90 % des demandes totales dans ce domaine.

Toodego, guichet numérique :

L'année 2020 a permis de mettre en place une version enrichie du Portail Famille de télés services, en incluant les prestations de la Direction de la Petite Enfance, l'inscriptions et paiement en ligne inclus, mais également en y incorporant les demandes liées à l'état civil, au recensement citoyen et aux listes électorales.
14 080 démarches ont été réalisées sur le guichet numérique « Toodego » :
• signalements d'anomalies dans l'espace public : 739
• demandes d'arrêtés d'occupation du domaine public : 601
• demandes de communication de documents publics : 113
• stages et candidatures spontanées : 109
• télé- services réservés aux bailleurs sociaux : 160
• journaux municipaux et newsletter : 43

Environ 715 signalements supplémentaires d'anomalies dans l'espace public ont été faits par l'intermédiaire de cette plateforme sur le territoire vaudais, mais relevant de compétences métropolitaines, illustrant la volonté de fournir dans le cadre de Toodego un service « sans coutures » entre les services municipaux et métropolitains.

L'année 2020 a été marquée par le développement d'un guichet de distributions de masques. Lancer en 2019, tout en prenant en compte l'ensemble des enjeux du RGPD, ce guichet a pris une autre dimension grâce aux campagnes de distribution des masques en 2020.
Ce guichet numérique est un moyen supplémentaire pour l'usager de recourir à un service, cependant l'accueil téléphonique et physique a continué à offrir l'accès à ces mêmes services dans le respect du choix et des capacités de l'usager à utiliser le canal numérique.

Les recours à ces télés services mis en ligne de façon ponctuelle se sont répartis ainsi :
• inscriptions aux chantiers été jeunes : 295
• inscriptions pour les distributions de masques : 8309
• inscriptions pour retirer sa carte zone bleue résident de la soie : 419
• rendez-vous de l'emploi (sur 3 éditions en 2020 avec inscriptions par toodego) : 108
• inscriptions, choix du colis et du créneau de distribution pour les seniors : 1061
• autres : 81

1061 inscriptions sur Toodego pour les colis de fin d'année ont représenté 34,5 % du total des inscriptions contre 28 % pour les inscriptions par téléphone et 37,5 % pour les inscriptions au guichet physique.

La communication via SMS

Les rappels de rendez-vous par SMS pour la Direction de la Population, l'Espace Famille et la Mairie Annexe, avaient permis une réduction importante des rendez-vous non honorés depuis 2019, fluidifiant ainsi les demandes et facilitant l'organisation interne des services concernés.
Cette plateforme d'envoi en nombre a été mise en place en mars 2020 afin de communiquer à grande échelle auprès des usagers, concernant les annulations/reports de rendez-vous, mais également pour la transmission des consignes sanitaires aux forains sur les marchés vaudais.
Ce moyen de communication a également été mis en oeuvre en interne, pour le rappel des rendez-vous de médecine du travail, insuffisamment honorés par les agents.

Les outils de gestion interne

Une des conséquences directes du développement des services en ligne à la population est la nécessité d'adapter les processus de traitement internes, y compris au niveau organisationnel, afin par exemple de pouvoir traiter en parallèle le service rendu en présentiel, et celui rendu de manière numérique :
• le déploiement de la mobilité des agents de la régie Patrimoine Bâti a été réalisé à l'automne 2020, leur permettant l'accès à distance à l'outil de gestion d'interventions des Services Techniques, avec pour objectif de fluidifier le travail de terrain ;
• le volet « back-office » de la plateforme Toodego, réservé aux agents de la collectivité, est un véritable outil métier adaptable à chaque service qui peut être configuré en fonction des besoins ;
• la mise en place un nouveau système d'information Géographique, plus ouvert à la collaboration avec les services métiers ;
• la génération automatisée des titres (ASAP) à transmettre au Trésor Public, tâche fastidieuse effectuée manuellement jusque-là par les agents, pour le rapprochement et la saisie de plusieurs milliers de titres annuellement ;
• la finalisation de l'outil Webdélib, en 2020 a permis la mise en place d'un outil numérique pour la préparation des conseils municipaux.

La démarche RGPD

En 2020, la DANSI a poursuivi la démarche interne de sensibilisation des services à la protection des données personnelles, en application du nouveau Règlement européen dit RGPD, accompagné d'un groupe de travail composé des Affaires Juridiques et des Archives Municipales.

Le travail engagé en 2019 avec la sensibilisation des agents, a été poursuivi avec, la constitution d'un inventaire des traitements, consigné dans un registre numérique a été réalisé à plus de 80 % en 2020.
Cette démarche se poursuit avec la refonte des méthodes de conservation et de sécurisation des données, notamment en matière de droits d'accès pour les agents, ainsi que de pédagogie sur la durée de conservation des documents selon leur nature et leur sort final (archivage, destruction).
Un projet spécifique d'étude d'impact sur la vie privée a été mené sur l'ensemble des traitements relatifs à l'Action Sociale (CCAS, Service Retraités, Logement), permettant d'affiner l'état des lieux des pratiques dans ce domaine, d'analyser les risques encourus et de planifier les actions correctives à apporter pour améliorer la protection de ces données sensibles.

La poursuite de la refonte de l'infrastructure système et réseaux
L'année 2020 a été marquée par un important chantier relevant des activités propres à un service informatique, à savoir le déploiement du Très Haut Débit, et la poursuite de l'amélioration de la qualité du réseau d'interconnexion des sites distants.
La refonte du réseau d'interconnexion de sites distants avec le réseau de la Ville, réalisé en 2020 s'étend désormais sur 112 sites, dont toutes les écoles maternelles et élémentaires. Les principaux points d'amélioration recherchés dans cette refonte sont la performance, la fiabilité et la sécurité des réseaux.
Ce travail a également permis d'orienter le déploiement de la fibre optique sur les équipements municipaux soit 44 sites concernés par ce raccordement direct en fibre optique. Cela permet par incidence d'accélérer, par le biais d'un partenariat avec l'opérateur historique, le déploiement de la fibre optique pour le grand public sur l'ensemble du territoire vaudais. Fin 2020, plus de 80 % du territoire vaudais est couvert par la fibre optique grand public dite FTTH, et notamment la totalité des zones d'activité économique (à voir sur la carte Arcep https://cartefibre.arcep.fr/).

Gestion de la crise sanitaire, continuité de service et télétravail
Dans le contexte d'une crise sanitaire durable, de répétition de périodes de confinement et de mise en télétravail des agents la plus généralisée possible, la DANSI a depuis le mois de mars 2020 déployé un certain nombre d'outils numériques. Ils permettent le télétravail d'une part, et la capacité à communiquer en audio et/ou en vidéo au sein des services, entre services et auprès des partenaires extérieurs d'autre part.
Le contexte du confinement décrété sur le mois d'octobre-novembre 2020 a été très différent de celui de mars 2020, dans le sens où la quasi-totalité des services municipaux, ainsi que leurs accueils physiques au public ont cette fois été maintenus. Ceci a eu pour conséquence de cumuler les besoins en outils informatiques et en accompagnement, au lieu de les réorienter vers un seul usage distant comme ce fut le cas au printemps 2020.

Outils mis en oeuvre sur le confinement mars/avril 2020
La mise en oeuvre nécessairement très rapide du télétravail pour le confinement ayant débuté le 17 mars 2020, cadrée par la Direction Générale, le vendredi 13/03, a permis la connexion à distance de plus de 200 agents municipaux, en très grande majorité à l'aide de leur équipement informatique personnel. Une procédure d'installation des outils de connexion à des serveurs leur a été transmise le 13 mars, leur permettant d'être opérationnels dès le premier jour du confinement.

Ces équipements personnels n'étant pas toujours disponibles ni même adaptés, un certain nombre d'équipements et d'outils logiciels ont été mis à disposition par la DANSI aux agents (ainsi qu'aux usagers, à titre plus exceptionnel).

Au niveau matériel

- Salles de réunion : 2 équipées de micros/haut-parleurs mobiles, toutes équipées de vidéoprojecteur
- 86 ordinateurs portables attribués de manière permanente, individuellement ou au service (sur un parc de 750 postes)
- 25 ordinateurs portables mis à disposition pour le télétravail (sur 30 disponibles)
- 15 téléphones mobiles (2 smartphones et 13 téléphones simples)
- 7 tablettes pour la montée en charge de l'activité des services d'Action Sociale
- 300 tablettes pour les élèves scolarisés en élémentaire sur la commune
- Pour les visioconférences en tant que telles, des outils supplémentaires ont été mis à disposition des services, à savoir 11 webcams avec micro intégré (sur 20 disponibles) et 9 casques audio (sur 20 disponibles)

Logiciels de télécommunication

10 comptes gratuits Cisco Webex pour les visioconférences, mis à disposition par l'un des partenaires commerciaux habituels de la DANSI, ont été utilisés par les services municipaux en activité à cette période, en plus des deux comptes Zoom payants souscrits directement par la Ville.
L'application WhatsApp a également été déployée de manière automatique sur l'ensemble de la flotte de téléphones mobiles, ainsi que Cisco Webex et un outil promu par le Sitiv, Nextcloud Talk, mais qui à l'usage n'a pas donné satisfaction.
Une grande partie des services a été orientée et accompagnée par la DANSI vers la création de comptes individuels sur les plateformes Zoom, puis Cisco Webex, gratuits et permettant des réunions de 40 et 50 minutes respectivement, et ce, sans abonnement ni limite de participants.

Etat des lieux des outils en place actuellement

Le confinement décrété fin octobre 2020, a apporté de nouvelles contraintes, puisque l'activité de la plupart des services municipaux a dû être maintenue, ainsi que les accueils du public en présentiel, ceci en parallèle d'une reprise du télétravail la plus étendue possible.
La possibilité a été offerte à plus de 200 agents municipaux, de se connecter à des serveurs de bureau à distance, en majorité à l'aide de leur équipement informatique personnel lorsque cela leur est possible. La procédure de connexion à distance étant la même, qu'au mois de mars, la transition s'est effectuée avec plus de fluidité pour les agents ayant pu opter pour cette solution.
Le caractère plus complet du maintien de l'activité municipale a en revanche nécessité l'équipement en outils numériques de plus d'agents, l'activité n'étant pas réduite, et tous ne pouvant pas bénéficier d'un équipement personnel adapté aux contraintes du télétravail.
En outre, ce maintien d'une partie de l'activité en présentiel a nécessité un outillage plus prononcé des locaux en solutions de visioconférence, et ce, aussi bien pour les salles de réunion, que pour les bureaux individuels de certains agents.
De ce fait, un certain nombre d'équipements et d'outils logiciels a été mis en oeuvre par la DANSI afin de répondre à ces besoins, aussi bien en matière de télétravail, que de visioconférence depuis les locaux municipaux ou le domicile des agents.

Au niveau matériel

- salles de réunion ont été équipées de matériel mobile de visioconférence, (toutes sont équipées de vidéoprojecteur) ;
- 119 pc portables attribués de manière permanente, individuellement ou au service (sur un parc de + de 800 postes) ;
- 60 pc portables mis à disposition temporairement pour le télétravail ;
- 70 Webcams avec micro intégré mises à disposition de manière permanente ;
- 40 Casques audio ;
- 14 Téléphones mobiles (2 smartphones et 13 téléphones simples).

Logiciels de télécommunication

10 licences complètes de l'outil de visioconférence Cisco Webex ont été acquises et mises à disposition des services, sur un mode de gestion partagée similaire à des salles de réunions physiques, pour un coût annuel s'élevant à 4 464€ TTC.
35 licences pro de l'outil de visioconférence Zoom ont été acquises et mises à disposition des services, à raison d'une licence par Direction et/ou Service, une licence individuellement fournie à chaque membre de la Direction Générale, et 3 licences allouées au Cabinet de Mme la Maire et aux élus, pour un coût annuel s'élevant à 7 975€ TTC.
Les outils installés sur les équipements mobiles ont été maintenus (WhatsApp, Cisco Webex, Zoom, Signal) afin de conserver la souplesse d'usage trouvée par un certain nombre de services, de même que la possibilité d'utiliser des comptes individuels et gratuits sur ces différents outils disponibles en ligne.

Organisation des conseils municipaux en ligne

En 2020, les conditions de vigilance sanitaires ont conduit la Ville à opter pour l'organisation des conseils municipaux en visioconférence, à l'exception des 3 premières séances tenues à l'été 2020 suite aux élections municipales.
Ainsi, ce sont 5 séances qui se sont tenues de cette manière, et diffusées en direct sur le site internet de la Ville via YouTube Live, avec l'accompagnement de la Direction de la Communication. Communication générale COVID

À cette fin, la DANSI a mis en oeuvre, depuis mai 2020 :
- L'application de visioconférence Cisco Webex ;
- L'application de vote en ligne Quizzbox, et les prestations associées ;
- Les formations régulières aux élus (répétition avant chaque séance de CM) sur ces 2 outils ;
- La transmission des éléments de connexion via la plateforme d'envoi de SMS à chaque élu ;
- Une présence en séance du CM pour parer aux difficultés techniques et d'usage, jusqu'à environ 22 h, avec supervision à distance pour la fin des séances.

activité des services finances et achats, marchés publics

La direction des finances et de la commande publique regroupe deux services : budget-comptabilité et achats-marchés. Ces deux services concourent au respect de la bonne gestion des deniers publics et des procédures financières, légales et déontologiques.

L'activité courante est organisée autour de la préparation et passation des marchés publics, la préparation et le suivi budgétaire ainsi que le mandatement des dépenses et des titres de recettes.

La Direction des finances et de la commande publique en chiffres

Les marchés publics

Au quotidien, le service « achats, marchés publics » accompagne les services opérationnels dans la définition de leur besoin. Il établit les pièces administratives des marchés, pilote et traite les procédures de passation des marchés publics.

Ceci implique une veille juridique constante, avec un suivi de la réglementation, de la jurisprudence et de la doctrine dans le domaine de la commande publique.

Un concours restreint de maîtrise d'oeuvre a été lancé pour la conception et la réalisation de l'équipement mutualisé Ville-campus.
L'accord-cadre relatif aux prestations de restauration a été renouvelé avec trois lots :
- Lot 1 : fournitures de repas en liaison froide pour les scolaires et les ALSH ;
- Lot 2 : fournitures de repas en liaison froide pour la petite enfance ;
- Lot 3 : fournitures de repas en liaison froide pour les seniors.

L'année 2020 a été marquée par la structuration de la fonction achat avec la mise en place d'une programmation des achats et l'élaboration d'une nomenclature achat.
Cette programmation a pour objectif de :
• Visualiser tous les achats d'un montant supérieur ou égal à 40 000 €HT au niveau de la Ville, par segment d'achats et donc répondre aux exigences légales de computation des seuils ;
• Intégrer la réflexion achat le plus en amont possible dans la définition du besoin des services pour améliorer la qualité de l'achat par une anticipation ;
• Améliorer la performance économique de l'achat et mettre en adéquation les achats de la Ville avec les axes structurants sa politique achats (développement durable, insertion, circuits courts, etc.).

La nomenclature achat va permettre de vérifier la valeur des achats effectués par famille homogène au regard des seuils prévus par le code de la commande publique.

Le service budget-comptabilité

- Cela représente, pour l'ensemble des budgets :

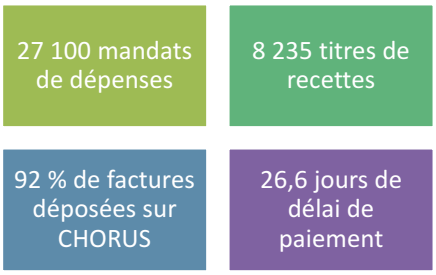

La gestion budgétaire et comptable s'effectue sur le budget principal de la Ville et 3 budgets annexes (Planétarium, Maison des fêtes et familles, Télésurveillance).

La mise en place progressive du dépôt des factures sur le portail Chorus Pro, application mise à disposition par l'Etat, démontre son efficacité, car elle est utilisée à près de 92 %. En 2019, ce taux était de 57 %. Cela est le résultat notamment, d'une communication et d'un accompagnement du service des finances auprès des fournisseurs afin de leur permettre un suivi du cheminement de leurs factures, du dépôt jusqu'au paiement.

La poursuite de la dématérialisation et particulièrement la mise en place du parapheur électronique, permet un suivi précis des données traitées, un allègement des procédures comptables et une lecture simplifiée des informations.

Cela participe également au respect du délai global de paiement qui est de 30 jours maximum.

La gestion budgétaire et comptable n'est pas uniquement centralisée au service des finances et s'appuie sur les référents et gestionnaires de crédits au sein des différents services opérationnels. Différentes rencontres ont été impulsées, visant à mettre en place un réseau de référents, autour de thèmes en lien avec la culture de gestion : présentation de la nouvelle version du logiciel de gestion, formation intra par groupe pour prise en main de l'outil comptable, formation des régisseurs, envoi de fiches support.

Les projets de la direction des finances et commande publique en 2020

La poursuite de la dématérialisation

Les interfaces entre les outils de gestion de certains services et l'outil comptable sont développées pour un gain de temps et d'optimisation des tâches. Ce projet sera poursuivi en 2021, afin d'améliorer la qualité des informations échangées, la fluidité des relations entre ordonnateur et comptable, un bilan carbone réduit du fait des traitements dématérialisés, des temps de traitement plus courts dans les relations avec les fournisseurs (délais de paiement des factures).

Le développement du paiement en ligne

Amorcé sur les précédentes années, le paiement en ligne vise à offrir des moyens de paiement diversifiés pour les usagers. Cette offre est complémentaire du paiement physique aux différents accueils de la Ville.

Le Réseau Ressources et Territoires (RRET) Commande publique

Dans le cadre du Copil du RRET, le service marché a intégré le groupe de travail sur la déontologie de l'achat. L'objectif de ce groupe de travail est de produire en 2021 un livrable pour construire :

- un outil de prévention et de référence pour les agents et les élus par rapport au risque pénal et administratif pour les agents,
- un outil participant à l'image de la collectivité,
- un outil utile aux 3 phases de l'acte d'achat : préparation, passation, exécution jusqu'à l'évaluation.

ressources humaines de la ville

La Direction des Ressources Humaines de la Ville réalise, au quotidien, l'accompagnement de plus de 1 077 agents permanents au 1er janvier 2019.

Le service est scindé en trois pôles :

- Le pôle compétences, recrutement et accompagnement des parcours : constitue un ensemble de prestations au service de l'évolution professionnelle des agents avec un accent porté sur la mobilité interne. La cellule recrutement a pour objectif, de concilier la maîtrise de la masse salariale et le développement des compétences d'expertise auprès des usagers.

- Le pôle vie administrative et ressources : assure la gestion et le suivi des carrières et de la situation administrative des agents par des missions transversales permettant de développer l'expertise statutaire et la production de données statistiques servant d'outils d'aide à la décision. Le pôle est le garant du respect des règles applicables dans le domaine RH, le pilotage des effectifs et de la masse salariale dans un contexte contraint qui s'impose à la collectivité.

- Le pôle santé, sécurité et qualité de vie au travail : a été renforcé sur le développement des actions relatives aux conditions de travail des agents sur le terrain et la gestion des dotations en équipements de protection individuels (EPI).

L'action de la DRH au quotidien

Recrutement

Le recrutement permet d'associer de nouveaux collaborateurs apportant des compétences nécessaires au développement de la collectivité. Pour cela, le processus de recrutement prend en compte plusieurs dimensions et valorise la diversité.

Le secteur recrutement accompagne les services de la définition de leurs besoins en compétence à l'arrivée du candidat recruté. Il travaille également en étroite collaboration avec le secteur mobilités pour rechercher des solutions favorisant le repositionnement des agents et contribuer aux enjeux de maintien dans l'emploi, combinés à la nécessaire maîtrise de la masse salariale. Ainsi en 2020, près de 16% des recrutements ont été pourvus par de la mobilité interne (souhaitée ou contrainte).

Recrutement par catégories			
Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Total
18	25	44	87

87 postes vacants (ou CDD de plus de 6 mois) ont été ouverts et 250 candidats environ ont été reçus en commission de recrutement.

En 2020, le service recrutement a compté 1 820 candidatures reçues suite à la publication d'offres. Par ailleurs, 108 remplacements ont été réalisés en 2020 notamment pour le service population, le CCAS et le service jeunesse et sports. Enfin, de nombreuses demandes d'emploi spontanées ont également été recensées. Chaque demande est enregistrée pour suivi et entraîne la formalisation d'une réponse adaptée sous format courrier ou mail.

L'année 2020 a été particulière et inédite compte tenu de la crise sanitaire et le service recrutement a dû travailler sur d'autres missions notamment le redéploiement des agents des services qui étaient fermés vers les services qui avaient des besoins afin d'assurer une continuité de service.
Le service a contribué à soutenir les différents services de la Ville en coordonnant la gestion des ressources humaines.
En mai 2020, il a contribué à l'organisation des moyens humains pour la distribution des masques auprès de la population vaudaise (sur des sites de distributions et auprès des séniors ou des personnes fragiles). De plus, il a aussi participé à la collecte et au regroupement des informations pour l'établissement de la « lettre aux agents » pendant les confinements pour garder le lien avec les agents de la Ville. Enfin, le service recrutement a aussi participé à l'organisation des moyens humains du centre de dépistage Covid de la Maison des fêtes et des familles et lors de la distribution des colis aux séniors en fin d'année.

Mobilité-repositionnement
La cellule mobilité de la DRH accompagne la mobilité des agents de la collectivité en apportant une réponse spécifique à chaque situation. L'objectif est d'optimiser les ressources en cohérence avec les besoins de recrutement de la collectivité.
Lors de la phase de diagnostic des capacités, la cellule mobilité lorsque cela est nécessaire s'appuie sur un réseau de partenaires : des psychologues, des cabinets de conseil.
Cette démarche est confortée par le conventionnement Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction publique (FIPHFP) et les échanges avec la médecine professionnelle, l'assistante sociale et le préventeur.
L'ensemble de ces repérages permet ensuite d'objectiver les prérequis et les aptitudes qui vont conduire à proposer un plan d'action.

Les actions de formation au sein de la collectivité
En raison de la crise sanitaire, le volume des actions de formations a été réduit et beaucoup ont été réorganisées en distanciel.
C'est le cas des formations d'intégrations (41 agents) du CNFPT, qui ont dû être reprogrammées et réorganisées à distance en ce qui concerne les catégories A et B.
Les préparations aux examens et concours (61 agents pour 258 jours) ont également été annulées et reprogrammées en distanciel : un accès à un poste informatique et un accompagnement ont dû être proposés aux agents qui en avaient besoin.
Il a été proposé un accès au Projet Voltaire, un logiciel d'entraînement et de remise à niveau en orthographe via une plateforme personnalisée à tout le personnel.

Le plan de formation pluriannuel 2018-2020, qui reprend les orientations stratégiques en matière de ressources humaines, a été priorisé et poursuivi :
-Accompagner l'ensemble des managers vers un management responsable, des valeurs et une culture commune pour donner du sens à l'action.
Un parcours de formation sur le thème du management durable débuté en 2018 s'est poursuivi en 2020. Il a concerné la quasi-totalité des agents en situation de management soit un effectif de 135 agents.

En 2020, des formations collectives sur l'assertivité, la communication en public, l'animation de réunion, les principes budgétaires, la cohésion d'équipe, et les entretiens professionnels ont rassemblé 51 agents pour 72 jours.

- Accompagner les services dans le cadre de la mise en oeuvre du Plan Climat Energie Territoire.
Il s'agit d'initier des actions de sensibilisation et de formation en lien avec les orientations stratégiques du plan.

En 2020, un « défi vélo » a été proposé aux agents sur 16 jours, ainsi que des cours individuels de "remise en selle".
- Les formations relatives à l'hygiène, la sécurité et la prévention ont rassemblé 109 agents pour 104 jours.
- Les formations bureautiques ont concerné 155 agents pour 77,5 jours.
- Les autres actions inscrites au plan de formation ont également été poursuivies, notamment la professionnalisation des animateurs intervenant dans le temps périscolaire (14 BAFA et BAFD), ainsi que l'accompagnement individuel des agents dans le cadre de leur parcours de professionnalisation ou de mobilité.

Bilan quantitatif global des actions de formation est le suivant :

Formations collectives 2020	
451 inscriptions	469 jours
301 Femmes	316 jours
150 Hommes	153 jours
Formations individuelles 2020	
447 inscriptions	2035 jours
297 Femmes	985 jours
151 Hommes	1050 Jours

- L'accompagnement des parcours professionnels :
En 2020, le coût de l'accompagnement des parcours professionnels était de 61 754 euros

Santé, sécurité et qualité de vie au travail

Le service Prévention des risques professionnels fait partie du Pôle Santé, sécurité et qualité de vie au travail. Il est intégré au sein de la DRH et se compose d'un conseiller, d'une assistante de Prévention et d'une assistante administrative affectée à 50 %.

Le comité d'hygiène de sécurité et des conditions de travail (CHSCT)
Le service Prévention des risques professionnels administre le CHSCT (convocations, dossiers, comptes rendus…). Il met en oeuvre les plans d'actions décidés en séances et organise, à la demande des membres, les visites au sein des services. Huit séances plénières de CHSCT ont eu lieu en 2020. Le service est également sollicité pour avis dans différents domaines (aménagement de locaux, achat de mobilier, suivi d'étude ergonomique…). Le CHSCT dispose d'une ligne budgétaire de 5 000 € afin de financer des actions préventives.

Le document unique d'évaluation des risques professionnels (DU)
La ville de Vaulx-en-Velin a engagé en 2018 une démarche de réalisation du document unique des risques professionnels en partenariat avec le centre de gestion du Rhône et de la Métropole de Lyon. En 2020, nous avons réalisé l'évaluation des risques professionnels des Directions de l'Éducation, des Espaces Publics et de la Petite Enfance. Environ 345 agents, répartis en 27 groupes de travail ont été auditionnés.

La réalisation du document unique a été perturbée par la crise sanitaire, toutefois, nous avons quand même réalisé une partie des objectifs définis pour l'année 2020.

Les visites d'inspection hygiène et sécurité

La collectivité de Vaulx-en-Velin a une convention d'inspection santé et sécurité au travail avec le Centre de Gestion du Rhône et de la Métropole de Lyon (CDG 69). Dans le cadre de cette convention, le CDG 69 met à disposition un agent chargé de la fonction d'inspection (ACFI) 5 jours et demi par an pour des visites d'inspection.
Le service sécurité et qualité de vie au travail accompagne l'ACFI lors des visites d'inspection sur sites et répond, en lien avec les services, au rapport d'inspection transmis à l'autorité territoriale.
Ainsi, tous les lieux et activités de travail sont inspectés régulièrement et font l'objet d'amélioration continue. Neuf visites d'inspection ont été effectuées en 2020.

Le matériel préconisé par la médecine du travail

Le service prévention a la charge d'acheter le matériel préconisé par le médecin du travail dans le cadre des visites d'aptitude. Ce matériel est lié à une pathologie reconnue par la médecine du travail et n'émarge pas au fond insertion pour les personnes handicapées. Le service dispose d'une ligne budgétaire de 3 000 € pour l'année 2020.

L'équipement de protection individuelle (EPI) et vêtements de travail

Les agents et services concernés sont dotés de vêtements de travail et d'EPI. Le service de prévention à la charge du suivi budgétaire et administratif des marchés de vêtements de travail. Il s'occupe également de la logistique jusqu'à la livraison dans les services.
Ces équipements ont pour objectif :
- d'assurer la sécurité des agents ;
- de permettre aux agents de travailler dans des conditions optimales ;
- de favoriser l'identification des agents de la Ville.

Un budget de 85 000 euros est alloué chaque année.

Les actions conduites durant la crise sanitaire covid-19

40 000 masques ont été distribués aux agents de la ville
L'accompagnement des services :
• matérialisation dans les services de la distanciation sociale, des sens de circulation, des jauges dans les espaces de travail et d'accueil ;
• affichage des consignes sanitaires en vigueur ;
• organisation de formation aux gestes barrières (6 sessions par l'infirmière en Santé au travail) ;
• mise en place de plexiglas pour l'accueil des publics et dans les bureaux partagés ;
• accompagnement pédagogique sur l'évolution de la situation sanitaire.

administration générale

Les services de l'administration générale, des affaires juridiques et des archives veillent à la sécurité juridique des actes de la collectivité.

La direction des affaires juridiques et de l'administration générale a été créée en janvier 2019 et assure principalement cinq missions :
- La sécurisation juridique des actes,
- La gestion des contentieux,
- La gestion patrimoniale,
- L'organisation du conseil municipal,
- La gestion du courrier.

L'administration générale

Le service de l'administration générale est chargé de l'organisation des conseils municipaux, de la gestion du courrier et de l'animation de la commission chargée d'examiner les demandes d'occupation du domaine public. Le service centralise la transmission des actes au contrôle de légalité et tient à jour le recueil des actes administratifs et le registre des délibérations de la commune.
Il est par ailleurs lui-même producteur d'un certain nombre d'actes : arrêtés municipaux pris dans le cadre des pouvoirs de police du maire, autorisations d'occupation du domaine public (manifestations festives, culturelles, sportives, cirques, etc.), réglementation des parcs et jardins, arrêtés de délégation, conventions partenariales, etc.

Parmi les activités du service en 2020, plusieurs indicateurs reflètent la quantité et la variété des missions assurées:
- Organisation et suivi de 8 conseils municipaux (6 en 2019) pour un total de 148 délibérations et communications présentées en Conseil municipal (209 en 2019) ;
- Organisation et animation d'une commission hebdomadaire consacrée à l'examen des demandes de salles et d'occupation du domaine public : près de 317 en 2020 (850 en 2019) ;
- Enregistrement et diffusion de 6 560 courriers entrants et affranchissement de 56 680 courriers sortants.

L'année 2020 a été marquée par la tenue des élections municipales et le renouvellement des membres du conseil municipal. Le service a été en charge de la bonne tenue de élections, de l'installation de la nouvelle équipe municipale et la préparation des instances et documents nécessaires à la mise ne place de la nouvelle équipe municipale. Adaptation à la crise sanitaire
Le service a été fortement mobilisé dans le cadre de la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19. La gestion du courrier a continué à être assurée en mairie sans interruption tout au long de l'année 2020. Par ailleurs, pour faire face au contexte d'urgence sanitaire, le service a piloté la délocalisation des conseils municipaux au Centre culturel communal Charlie Chaplin ainsi que leur tenue en visio-conférence. Dans le cadre de l'animation de la commission hebdomadaire d'occupation du domaine public, le service a également assuré une veille de l'évolution de la réglementation applicable aux établissements recevant du public (déclinaison du protocole sanitaire, couvre-feu, respect des jauges, conditions d'accueil du public, etc.).

Déploiement des outils numériques

L'année 2020 a été marquée par la consolidation des outils numériques de travail introduits les années précédentes (logiciel courrier, télétransmission, etc.) et par l'introduction de nouveaux outils qui conduisent à une modernisation des procédures internes à la collectivité. On remarque notamment :

- Le déploiement complet du logiciel Webdelib auprès des services qui permet de sécuriser et de simplifier le processus de création et de validation des délibérations. Plus de 80 agents ont été formés par la DANSI et l'administration générale entre 2019 et 2020.
- L'introduction d'un nouveau logiciel de vote électronique et d'un logiciel de visioconférence pour l'organisation des séances du Conseil municipal. Avant chaque séance, une session de formation a été organisée par la DANSI et l'administration générale pour s'assurer de la prise en main des outils par les 43 membres du Conseil municipal.
- L'expérimentation par le service du parapheur électronique qui a vocation à se déployer au sein des autres services de la collectivité dans les prochaines années.

Les affaires juridiques

L'activité du service s'est déployée autour de la gestion contentieuse comprenant le suivi de contentieux en cours et l'apparition de contentieux nouveaux, ainsi que le traitement précontentieux de divers dossiers.

L'activité a également concerné l'accompagnement des services dans divers dossiers, le suivi de certains contrats d'assurance, les déclarations de sinistres et le suivi des remboursements dus à la collectivité. Le service a également pris en charge le pilotage de certains dossiers transversaux notamment la modélisation d'actes et de conventions. Il répond en outre aux demandes d'accompagnement, de vérification et d'expertise ainsi que de validation émanant de l'ensemble des services.

Le service a joué un rôle actif dans la démarche continue de mise en conformité de la collectivité à la réglementation générale sur la protection des données personnelles (RGPD) : sensibilisation et accompagnement des services, suivi du registre des traitements, réalisation d'analyses d'études d'impact, etc.

La gestion des archives municipales

Les archives municipales interviennent sur la gestion administrative et financière du service, mais également sur des missions liées à la documentation (gestion de la bibliothèque des Archives, des journaux...) et liées aux archives (aide à la création de bases de données...).

Durant l'année 2020, le contexte sanitaire a nécessité une réorganisation du service des Archives municipales.

Plusieurs temps forts ont rythmé la vie du service des archives municipales :

- Un renfort a été recruté pour une durée de six mois. Il est intervenu dans la gestion de l'arriéré de traitement des services municipaux et a assuré la communication des documents auprès des services, des administrations et des particuliers.
- La rédaction du récolement réglementaire des archives communales, obligatoire dans le cadre de la tenue des élections municipales. Cela a permis aux Archives municipales de connaître la globalité du fonds communal, représentant 1, 5 kilomètres linéaires et de pouvoir établir un nouveau plan de travail pour le service.
- Une opération de déménagement de 19 tonnes d'archives vers des locaux provisoires.

La restructuration du fonds communal

En 2020, la restructuration du fonds s'est poursuivie par le traitement et l'inventaire des fonds anciens conservés aux archives et la rédaction d'instruments de recherches conformes aux normes archivistiques, et également par :

- la poursuite des éliminations des archives arrivées au terme de leur durée légale de conservation, avec 40 mètres linéaires d'archives éliminés ;
- la poursuite de l'indexation des permis de construire (300 permis).
- la gestion des versements des services, leur reconditionnement, leur indexation.

Durant l'année 2020, trois importants versements ont été réalisés et gérés par les Archives :

- 300 permis de construire ;
- 5 000 planches contact ;

Le service a également poursuivi en 2020 certains versements dit « prioritaires », soit du fait de leurs thématiques, soit du fait de la fréquence des demandes de communications sur ces derniers.

- la communication des documents aux services municipaux ; 235 documents ont été communiqués aux services municipaux, 45 documents ont été communiqués en salle de lecture ou par correspondance (notaires, étudiants, membres d'associations, usagers).
- un travail important sur l'archivage électronique, la participation au projet de mise en place d'un système d'archivage électronique en collaboration avec 7 autres communes du Rhône, de la Loire et le SITIV, et la participation du service aux chantiers de dématérialisation.

En parallèle, les Archives municipales ont poursuivi un rôle de conseil et d'aide à la gestion des documents auprès des services municipaux et par un renforcement du travail entamé sur les arborescences numériques en lien avec le travail sur la protection des données personnelles mené avec l'équipe projet RGPD.

La valorisation des archives et du patrimoine, et la transmission de la mémoire

Le service a participé, à l'organisation des Journées Européennes du Patrimoine qui se sont déroulées le 19 et le 20 septembre.

Les archives municipales ont pu durant l'année 2020, se concentrer sur d'autres projets de valorisation du patrimoine et de transmission de la mémoire, notamment :

- la réalisation d'une exposition sur l'histoire de la commune en collaboration avec le GPV ;
- la poursuite du projet de mise en place des concessions honorifiques au cimetière du Village ;
- la création de chroniques sur les "petits trésors d'archives" en collaboration avec le journal municipal.

Petits trésors des archives vaudaises

Ce mois-ci, plongez dans le Vaulx-en-Velin des 17e et 18e siècles avec les registres paroissiaux.

PARMI les plus anciennes archives conservées à Vaulx-en-Velin, on retrouve les registres paroissiaux de 1639 à 1792. Dans ces trois gros volumes reliés, les curés successifs ont enregistré tous les actes de baptême, mariage et sépulture effectués au cours de leur ministère vaudais. Des données indispensables pour comprendre qui habitait alors la commune. Mais l'un des prêtres, Joseph Rudigoz (1709-1788), curé de Vaulx-en-Velin de 1737 à 1788, a compilé bien plus d'informations. Il a en effet noté certains événements nationaux, régionaux et locaux successibles d'éclairer la vie de ses contemporains. Ainsi, au détour des pages, on découvre les inondations de 1756, durant lesquelles *"chacun craignit pour sa personne, ses bestiaux, ses effets et sa maison"* ; les gelées de 1757, qui ont emporté toutes les récoltes ; *"l'ouragan furieux qui nous effraya tous"* la même année, de même que le tonnerre qui a écrasé *"un père, sa femme enceinte et l'un de leurs enfants sous un noyer"* et qui fut suivi de nouvelles inondations ; la sècheresse de 1762... Le père Rudigoz détaille aussi le fruit des récoltes, raconte la vie de la paroisse (bénédiction d'une nouvelle cloche, travaux dans la cure...) et s'intéresse, en outre, aux actualités judicaires. Il décrit avec précision les châtiments de François-Robert Damiens, qui a tenté d'assassiner le roi Louis XV en 1757, et ceux de Raymond Masle, brûlé vif à Lyon, en septembre 1762, pour avoir essayé d'empoisonner le bourreau. *"On a vu à Lyon, quelques années auparavant, une fille qui a fait office de bourreau pendant trois ans et qui prenait, dit-on, un plaisir singulier à pendre les femmes"*, note-t-il. Le curé revient sur certaines décisions royales : le rattachement de la Dombes au royaume (1762), l'expulsion des Jésuites hors du Portugal (1759) et hors de France (1763), la fonte publique de 1760 (cette année-là, le roi demande à ses sujets fortunés leur vaisselle d'argent pour la fondre)... Il finit l'un de ses comptes rendus en s'adressant aux générations futures : *"Je prie ceux qui liront ceci de se souvenir (...) de ce pauvre pêcheur auquel je souhaite de tout mon cœur que lui succède un bon sujet qui répare tout le mal que j'ai pu faire dans cette pauvre paroisse"*.

M.K

communication

Le service communication a pour objectif d'expliquer les politiques publiques mises en œuvre par la collectivité, de valoriser les actions des forces vives de la ville. Il permet d'informer les citoyens et d'accompagner les services de la municipalité sur le choix des outils de communication à adopter. Par sa capacité à produire de l'information et à la rendre accessible à tous les citoyens, la communication contribue au bon fonctionnement du service public local.

Vaulx-en-Velin le journal

Deux fois par mois, la Ville édite un journal de 16 pages offrant aux vaudais un panorama de la vie locale, municipale, associative, culturelle, sportive et économique, au plus près de l'actualité et mettant en lumière des actions inspirantes et innovantes.

21 éditions par an (ce qui représente près de 1500 articles) ont été diffusées dans toutes les boîtes aux lettres dès le lendemain de chaque bouclage.

En 2020, pendant les différentes vagues de confinement, le journal a continué à paraître en version numérique afin de maintenir ce lien unique avec les habitants et de les accompagner en dépit de la crise sanitaire.

« Vaulx-en-Velin le journal » se démarque des autres périodiques territoriaux. Le journal met en avant des portraits de vaudais qui, par leur parcours et leur engagement, portent haut les couleurs de la Ville.

Par ailleurs, afin de valoriser les habitants d'hier et le patrimoine immatériel, un ouvrage compilera les portraits de vaudaises et de vaudais ayant marqué l'histoire régionale, nationale et internationale.

VAULXENVELIN
LE JOURNAL
En voiture, les voyageurs !
À la rencontre des conducteurs et contrôleurs du dépôt TCL de la Soie
Subventions, bilan et hommage
Le Conseil municipal s'est tenu en visioconférence
2021, année verte
Scipion le Vaudais
Un air de village place Boissier
Casino royal

Actions et événements

Le service a dû s'adapter à la conjoncture sanitaire :

- le fort développement des outils numériques pour s'ajuster au contexte pandémique ;
- la promotion des événements, qui prend une part importante de l'activité, s'est adaptée au fil des directives gouvernementales,

Les actions annuelles se sont déroulées sous une forme adaptée.

La production graphique a été fortement sollicitée pour proposer des campagnes inédites :

- campagnes de mobilisation sur les consignes sanitaires,
- campagnes concernant les distributions des masques,
- sensibilisation sur les activités en ligne pendant le confinement.

Autant de visuels créés et déclinés pour réaliser des campagnes et alimenter un réseau d'affichages dense et multi-formats

La communication digitale

Le site Internet

Pendant la crise sanitaire, le site a été l'un des piliers de la communication en direction des habitants et acteurs de la vie vaudaise De nouvelles pages ont été créées afin d'élargir l'information mise à disposition et de proposer des ressources en ligne.
Ainsi, une page « Activités pour les tout-petits », consacrée à la petite enfance, a donné l'occasion aux parents de trouver des activités pour leurs enfants.
Un programme d'animations en ligne a également été mis en oeuvre pendant les vacances de printemps 2020, offrant un outil de diffusion aux activités à distance proposées par les différents services municipaux.
L'accroissement de l'activité du site internet a permis plus de 45 400 visiteurs uniques par mois. En février 2020, la barre symbolique des 50 000 visiteurs a été dépassée avec plus de 57 000 visiteurs uniques.
L'activité web de la Ville intègre également d'autres sites qui font aussi l'objet d'une actualisation, de développement et d'une maintenance : Planétarium, Centre culturel municipal Charlie Chaplin, Grand Projet de Ville…

Réseaux sociaux

Le service anime et administre les pages Facebook et YouTube de la Ville.
La page Facebook de la Ville a atteint les 4 000 J'aime soit +800 j'aime en 1 an.
Près de 70 vidéos ont alimenté la chaîne YouTube de la Ville, qui a vu son nombre d'abonnés augmenter de 84 %. Les vidéos ont enregistré 24 576 vues en 2020 (contre 12 354 en 2019, soit +99 %).
Grâce à l'installation d'un studio vidéo à l'Hôtel de Ville, l'activité de production et de diffusion de vidéos a particulièrement été utilisée :
- retransmission vidéo en direct et en streaming du Conseil municipal sur les plateformes de la Ville ;
- diffusion des manifestations telles que les commémorations en ligne.

Les autres plateformes de la Ville

Toodego

Toodego rassemble l'ensemble des services en ligne offerts aux habitants (état civil, CNI et passeports, etc.). La plate-forme a été utilisée en 2020 pour de nouveaux usages tels que les inscriptions pour les distributions de masques ou bien la réservation de créneaux pour les candidats aux Rendez-vous de l'emploi.

La plateforme « Mon avis »

Elle permet tout à la fois à la Ville d'effectuer des consultations en ligne et aux habitants de donner leurs avis sur des sujets variés : éco-projets ou bien projets d'aménagements urbains, etc.

Newsletter

En 2020, la newsletter de la Ville a été envoyée chaque semaine à 2 600 personnes inscrites sur les listes de diffusion (600 personnes en 2019).
En 2020, la structuration de cette e-lettre a été bouleversée. Les informations sur le plan sanitaire ont été mises en avant afin de mieux informer les lecteurs.

synthèse

Les services municipaux se sont rapidement organisés pour mettre en oeuvre le Plan de Continuité d'Activité conçu par la Direction Générale en lien avec la Maire et les élus municipaux. Celui-ci a reposé largement sur la capacité des services dits « supports » à faire preuve de réactivité et d'adaptation pour préparer le socle des nouveaux process utilisés par les services dits « opérationnels », dans le but de maintenir un niveau de service satisfaisant ainsi que de garder le contact avec les vaudais.

Cette adaptation rapide s'est traduite par le développement très important des moyens numériques permettant de limiter les contacts en présentiel et de maintenir l'activité. La Direction de l'Aménagement Numérique a notamment permis le paiement en ligne des usagers, la réalisation d'actes administratifs sur internet, la généralisation du guichet numérique « Toodego » pour de nombreuses démarches habituellement accomplies dans les services. Elle a également fourni des outils numériques permettant le télétravail des agents dès le premier jour de confinement, la généralisation de la visioconférence utilisée aussi bien entre professionnels qu'avec les habitants.

La Direction des Ressources humaines a accompagné les services pour mettre en œuvre les mesures sanitaires dont la distanciation sociale et les gestes barrières. Elle a coordonné le redéploiement de certains agents sur des missions prioritaires telles que la distribution de masques, la tenue du centre de dépistage ou encore l'accueil des usagers à l'Hôtel de Ville, au CCAS, à la mairie annexe ainsi qu'au pôle famille du service éducation.

Bien entendu, ces services ressources, en plus de ces dispositions exceptionnelles, ont poursuivi leurs missions respectives, celles de fournir la logistique et l'ingénierie dans le domaine des finances, du numérique, de l'administration, de l'assistance juridique, de la gestion du personnel, du recrutement, de la formation, de la communication, de l'entretien et de la valorisation du patrimoine bâti.

MÉTROPOLE DE LYON